

NR Flash

SPORTS en p. 6 et 7 :
 — Défaite viégeoise à Zurich.
 — Dimanche à Riederalp.
 — Ce soir à l'Aula.
 POUR VOUS MADAME en p. 10.
 AVANT LES ELECTIONS, en p. 12.
 LOCALES en p. 13, 16, 17, 19, 20, 22, 23 :
 — Emission Interneige à Verbier.
 — Le grand Martigny s'organise.
 — Drame à Salvan.
 INFORMATIONS ETRANGERES en p. 24.

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
 Tél. 027 2 31 51-52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA 027 2 44 22 - Le no 30 ct.

On solde...

du 18 janvier au 3 février!



La Croisée SION

Politique fédérale Suisse, Union européenne et « Kennedy round »

Au moment même où l'on rappelait l'appel lancé par M. Churchill, en septembre 1946 à Zurich, en faveur d'une union européenne, le chef du Département politique fédéral prononçait un important discours à la tribune du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Le vœu du grand homme d'Etat britannique, qui était inquiet de voir une nouvelle tyrannie et un nouvel impérialisme se lever à l'Est aussitôt après la guerre, est lent à se réaliser. Et les circonstances ont évolué: l'Europe est aujourd'hui menacée également à l'Ouest, par l'emprise du grand capitalisme américain.

Et elle est divisée, sur le plan économique, par la formation de deux groupes plus ou moins rivaux: la Communauté économique européenne et l'Association européenne de libre échange. Il reste un terrain de discussion: le « Parlement européen » de Strasbourg, assemblée consultative (sorte de « législatif ») qui a son comité des ministres (sorte d'« exécutif »). La Suisse a envoyé des observateurs parlementaires au Conseil de l'Europe dès 1957, et en fait partie depuis 1962. Elle n'en a pas moins l'honneur de voir le chef de sa diplomatie présider le Comité des ministres.

C'est à ce titre que M. Wahlen a présenté lundi un rapport d'activité, dans lequel il a particulièrement insisté sur les rapports entre les Six du Marché commun et les Sept de l'A.E.L.E. à laquelle notre pays appartient: « Nous estimons, comme nos partenaires, que l'A.E.L.E. demeure l'instrument d'un arrangement, nous l'estimons nécessaire pour éviter toute mesure qui risquerait de conduire à une scission permanente de notre continent. »

C'est précisément en ce sens que travaille le Conseil de l'Europe: « Il s'agit de voir dans quelle mesure il sera possible, d'une part, de parvenir au sein de notre organisation à des accords stipulant des mesures d'harmonisation sur la base de celles qui ont déjà été prises par l'un ou l'autre des groupements économiques existants, et d'autre part d'établir de nouvelles normes européennes dans les secteurs où ces deux organisations n'ont pas agi. » Des experts ont été chargés de ce travail de défrichage, et l'on espère pour cette année encore l'établissement d'un programme précis et prioritaire dont l'intérêt sera considérable pour l'union européenne.

En attendant, la Suisse met ses espoirs dans le « Kennedy-Round » il s'agit de négociations tarifaires, proposées par les Etats-Unis qui voudraient réduire d'une manière générale les droits de douane de 50 pour cent par rapport à leur niveau de juillet 1962.

En fait, il s'agit de trouver un terrain d'entente entre la C.E.E. et les Etats-Unis. Et il est possible que le compromis qui interviendrait permette de combler le fossé qui divise l'Europe en matière douanière. D'où l'intérêt que portent les autorités et les milieux économiques suisses à la « négociation Kennedy ».

D'aucuns, en France notamment, ont une vision très différente: ils redoutent que la proposition américaine n'aboutisse pratiquement à un dangereux renforcement de l'emprise économique des Etats-Unis sur l'Europe. Et la C.E.E. a formulé une contre-proposition, dans le détail de laquelle nous n'entrerons pas ici, mais dont il suffit de dire qu'elle atteindrait 11 pour cent des exportations américaines, mais 25 pour cent de la valeur des exportations suisses dans les pays de la C.E.E.

La Suisse ne se trouve donc pas dans l'obligation de soutenir la thèse américaine, qui n'est pas forcément dans l'intérêt général de l'Europe... Elle a adressé une note aux six pays de la C.E.E., demandant un assouplissement en sa faveur de la formule préconisée par cette dernière. Les réponses obtenues, pour l'instant, ne sont pas satisfaisantes.

Tel est, très sommairement résumé, l'imbricolage auquel notre pays doit faire face, et qui n'est qu'un avant-goût de ce qui pourra se passer dans les années à venir.

C. Bodinier

WEYGAND EST MORT



Le général Weygand, malgré son grand âge, avait tenu à témoigner en faveur des accusés lors du trop célèbre « procès des barricades », en décembre 1960.

L'EXTRAORDINAIRE PROCES DE ROME L'INculpé No 1 YOUSSET BEBAWI CONTINUE À ACCABLER SA FEMME

C'est jeudi passé que s'est ouverte aux Assises criminelles de Rome une affaire des plus troublantes. Les faits posent aux juges une véritable énigme policière. Au banc des accusés un homme et une femme s'accusent mutuellement du crime de Farouk Chourbagi. Cette affaire qui passionne l'Italie est également suivie avec intérêt dans notre pays, les accusés habitant Lausanne et le défenseur de la gouvernante n'étant ni plus ni moins que Me Leone, ex-candidat à la présidence de la République italienne.

PARIS — Le général Maxime Weygand est décédé jeudi après-midi à son domicile parisien.

L'ancien général en chef des armées françaises s'était cassé le col du fémur le 20 janvier dernier à la suite d'une chute. Il était âgé de 98 ans.

(Voir la suite en dernière page)

ROME — Youssef Bebawi aborde jeudi le dernier chapitre du meurtre de l'industriel libanais Farouk El Chourbagi dont il répond devant la Cour d'assises de Rome aux côtés de sa femme Claire: celui de la fuite en Grèce.

Flanqué de l'interprète, il reprend son exposé et précise la nature de ses rapports avec la gouvernante. « Dans le train Naples-Brindisi, nous avions en effet décidé de dire — au cas que l'on nous aurait arrêtés — que j'avais vendu le revolver à un Américain, lors du voyage que j'avais fait à Stuttgart. Lorsqu'elle (Youssef parle de sa femme) apprit que je m'étais rendu dans cette ville, en compagnie de la gouvernante, elle me fit une scène. »

« As-tu eu des "contacts" (sic) intimes avec la jeune fille? Quand? Où? », demanda-t-elle.

« Je répondis: Oui, souvent... en voyage, à Lausanne... »

« Chez moi? », reprit-elle.

« Chez "moi", ai-je crû bon d'insister. »

« Elle eut une violente crise de nerfs, elle m'attaqua, me griffa, me donna des coups de pied et de poing. »

La traversée en bateau entre l'Italie et la Grèce se déroula sans incident.

Dès leur arrivée à Athènes Claire demanda à Youssef de lui procurer une pommade. « Elle s'en servit pour panser les légères traces de brûlures que j'avais notées sur son visage et sa main droite. »

Le lendemain, alors qu'il n'avait trouvé dans la presse aucune information relative au meurtre de Farouk, il reçut la visite des policiers grecs.

« Nous fûmes conduits dans les locaux de la police athénienne. Là, elle (Claire) me demanda en arabe: "Je vais avouer... Est-ce que j'avoue?" »

Youssef: « Je n'ai pas répondu, je ne voulais pas prendre une telle responsabilité... »

Youssef n'en fut pas moins arrêté: il était coupable, en effet, d'avoir introduit en Grèce, sans le déclarer, un revolver modèle 38 (des « époux diaboliques » avaient jeté en mer à Naples l'arme du crime, un pistolet de calibre 7,65) que les inspecteurs grecs avaient découvert dans ses bagages. « Un ou deux jours après », l'accusé ne s'en souvient plus, sa femme le rejoignit en prison. « Elle était affolée », dit Youssef.

« On vient de me prendre les empreintes digitales, je suis perdue... c'est fini... je serais pendue », me dit-elle. Après avoir réfléchi, elle poursuivit: « Si on retrouve mes empreintes dans le bureau de Farouk, je dirai que je suis venue à Rome le 15 janvier. »

A ce propos, on rappelle que Youssef avait évoqué ce voyage lors de son interrogatoire précisant qu'ils avaient l'intention de louer un appartement pour Claire dans la capitale italienne mais qu'à la suite d'une discussion qu'ils avaient eue dans le train, ils n'avaient pas quitté la gare, repartant le jour même pour Lausanne, via Milan. Pour l'accusation, ce voyage à Rome le 15 janvier est considéré comme une répétition générale du meurtre qui eut lieu trois jours plus tard.

Le président: « Avez-vous désigné des défenseurs à Athènes? »

Youssef: « Oui, j'en pris deux... pour elle... Dans mon esprit, ajoute-t-il négligemment, seule ma femme devait être assistée par des avocats. » A ce point, le président suspend l'audience.

(VOIR AUSSI EN DERNIERE PAGE)

Vacarme militaire et collèges cantonaux

Nous ne pouvons résister au plaisir de publier cet excellent article du doyen des journalistes valaisans, sur un problème déjà traité, dans le même sens, par le NR.

Il existe à l'Ouest de Sion, comme chacun le sait, un aérodrome militaire voué depuis quelques années déjà aux vols d'exercice d'avions à réaction.

Dans un périmètre fort étendu de la capitale, on sait maintenant ce que cela signifie, mais il faut fréquenter un peu Sion ou y vivre, pour goûter pleinement l'intolérable vacarme que font les avions militaires.

Il y a quelque temps, nous prenions part à une séance dans un établissement de Sion, voisin de la gare des CFF.

C'était un jour où les Vampires, des heures durant, sifflaient, hurlaient, crachaient l'horreur et la désolation.

Il nous fut à peu près impossible de terminer normalement la séance, tellement nous étions à bouts de nerfs.

Fort mécontent de ce qui nous arrivait, nous nous sommes enquis de ce que l'on pensait à Sion, à ce sujet.

La réponse fut partout la même, depuis les bureaux de la Sous-station fédérale de Châteauneuf, en passant par notre Ecole d'agriculture, nos écoles professionnelles et secondaires, nos bureaux privés... jusqu'à l'hôpital régional:

— On ne peut pas comprendre que le gouvernement et les autorités séduisantes tolèrent un tel état de fait et qu'ils ne mettent pas à la raison les glorieux de cette fameuse aviation mi-

litaire... bien fameuse, en effet, depuis l'histoire des Mirages!

Comme si le vacarme actuel n'était pas suffisant, voici qu'on va lui donner l'occasion d'augmenter encore!

En effet, la dernière session prorogée du Grand Conseil nous a gentiment appris que l'Etat du Valais s'appropriait à céder à cette même aviation militaire 13 beaux hectares du magnifique domaine de notre Ecole cantonale d'agriculture!

Ces 13 hectares seraient nécessaires au décollage et à l'atterrissage d'avions beaucoup plus puissants, auprès desquels les actuels Vampires ne seraient que de doux oisillons!

13 hectares de riantes et plantureux vergers... convertis en terre stérile, inutile... cela vous dit quelque chose à vous qui habitez un canton où l'aire agricole est déjà si restreinte, où la surface moyenne des exploitations ne dépasse pas deux hectares!

Maurice Trollet doit se retourner dans sa tombe... s'il pouvait revenir, c'est lui qui ferait un beau vacarme en voyant comment on dilapide un patrimoine qu'il a mis tant de peine et de cœur à constituer.

Comment nos organisations agricoles et nos agriculteurs peuvent-ils admettre qu'on saccage ainsi une exploitation agricole modèle dont la réputation a largement dépassé les frontières helvétiques.

Nous nous sommes laissé dire que, durant la belle saison, innombrables sont les sociétés, les groupements, même non agricoles — venant non seulement de la Suisse mais de l'Europe entière et de plus loin encore — qui choisissent notre Ecole d'agriculture de Châteauneuf comme but d'excursion.

Et nous nous sommes aussi laissé dire que souvent le cicérone qui les recevait était dans l'impossibilité de commenter la visite, tellement le vacarme de l'aviation militaire était assourdissant. Tout honteux devant ses hôtes, il ne lui restait plus qu'à leur dire:

— Contentez-vous d'ouvrir les yeux et de regarder!

Cela ne peut pas durer.

L'aviation militaire n'a pas sa place aux portes d'une ville où se trouvent la plupart de nos établissements cantonaux d'instruction et d'éducation. Si la ville de Sion n'aurait que ses propres écoles communales, libre à elle de faire donner l'enseignement dans le vacarme militaire.

Mais elle détient la plupart de nos écoles cantonales. Les parents du reste du Valais qui y envoient leurs enfants ont le droit d'exiger que ceux-ci puissent faire leurs études dans les meilleures conditions de silence et de recueillement.

Les jeunes d'aujourd'hui ont déjà assez de peine à se concentrer, sans qu'il soit nécessaire de les abrutir encore par le vacarme militaire.

D'autre part la capitale n'appartient pas qu'à la Commune de Sion. Elle est le siège de la quasi-totalité de nos organismes cantonaux publics et privés où, chaque jour, viennent travailler les citoyens de l'ensemble du pays.

Ceux-ci ont aussi le droit de pouvoir travailler dans des conditions acceptables de silence et de tranquillité.

Enfin, avouons que nous avons de la peine à comprendre l'attitude, en cette affaire, de l'autorité séduisante.

Sion grandit à un rythme rapide et cette cité est limitée au nord et à l'est par les collines. Le seul endroit où elle peut croître sans peine c'est la plaine.

Or l'aérodrome militaire bloque tout développement sur une immense surface à l'ouest. Qui veut construire dans les alentours immédiats du vacarme militaire?

Combien il serait avantageux pour Sion — financièrement et fiscalement parlant — de liquider cet inutile aérodrome militaire et de le remplacer par quelques bonnes industries, remarquablement situées en bordure de la voie des CFF, et par un grand nombre d'immeubles où trouveraient enfin facilement place les gens qui travaillent à Sion et qui veulent y demeurer.

Alfred DELAVY

DANS NOS CANTONS

LE RAPPORT FINAL DE M. GIGER

De l'imbécile test Gulliver à l'énorme déficit

Le rapport final de M. H. Giger, délégué de la Confédération à l'Exposition nationale, déclare d'abord que l'Expo a «peut-être visé un peu haut». Mais elle a réussi à secouer ses visiteurs, à ouvrir leur esprit à certaines idées et à leur faire entendre de nouvelles résolutions. Les formes ont à cet égard joué un rôle considérable (architecture, présentation, caractère moderne). Ces formes ont été bien accueillies mais certains visiteurs n'ont pourtant perçu que ce qu'il y avait de plus spectaculaire. La compréhension de la partie générale, notamment, en a souffert.

L'Expo a été la pierre de touche du fédéralisme même si une fois de plus on a fait l'expérience salutaire que l'entente ne s'établit pas du premier coup. En général, la presse a contribué au succès de la manifestation. Entre l'Expo et la Confédération, il n'y eut au début pas de divergences graves. Le principe de non-immixtion a été confirmé. Par la suite toutefois les choses ont été moins faciles en ce qui concerne la «Voie suisse». M. Giger dit à ce sujet : «L'Expo voulait provoquer la discussion. L'idée était séduisante et courageuse. Mais avant de passer aux réalisations il eut fallu vérifier soigneusement les faits et approfondir les problèmes. Dans la hâte des préparatifs, les organisateurs manquaient du temps nécessaire».

M. Giger explique alors son intervention, relative surtout au questionnaire du Gulliver et aux films d'Henri Brandt. Pour ces films, le scénario fut modifié, la délégation économique et financière du Conseil fédéral ayant exprimé des appréhensions. Quant au test, le délégué s'explique longuement avant de conclure en ces termes : «Si l'on avait voulu un jeu il eut fallu le réaliser tout autrement. Mais si l'on voulait connaître l'opinion du visiteur sur les questions politiques importantes on se devait d'observer les règles rigoureuses de la technique moderne en matière d'enquête. Le test Gulliver ne satisfait ni à l'un ni à l'autre de ces objectifs. Il ne convient donc ni de dépeindre ni de publier un matériel d'une valeur aussi contestable.»

Enfin, au sujet des prestations financières, M. Giger récapitule comme suit : Confédération : 45,5 millions, canton de Vaud : 10,5 millions, ville de Lausanne : 10,5 millions, autres cantons : 4,8 millions, communes vaudoises 0,4 million. Total : 71,7 millions. Les subsides du canton de Vaud et de la ville de Lausanne ne sont pas définitifs. Le cas échéant l'Expo pourra

rembourser quelques millions à ses garants. Les paiements faits par la ville de Lausanne pour des améliorations foncières et l'acquisition d'installations ne sont pas compris dans ces chiffres. La participation de la Confédération en tant qu'exposant sera d'environ 20 millions. Quant aux versements de diverses corporations publiques participant à des groupes d'exposants on peut les estimer à 38 millions, y compris les contributions des communes au fond des activités culturelles. Il faut ajouter

la participation des services publics de droit privé. On arrive ainsi à une somme de 120 millions. Les dépenses engagées par l'Expo et les exposants se chiffrent à 270 ou 280 millions. Elles seront probablement couvertes ainsi : 110 millions provenant des recettes d'exploitation et de liquidation, 120 millions représentant les prestations de la Confédération, des cantons, des communes et des pouvoirs publics, 40 à 50 millions fournis par des particuliers.

LUCERNE

Chute mortelle

Alors qu'il procédait à des travaux sur des arbres fruitiers, M. Hans Steinmann, âgé de 58 ans, employé depuis 25 ans dans la même exploitation, a fait une chute de plusieurs mètres et s'est tué.

GENEVE

Violente explosion à Genève

Une forte explosion s'est produite, jeudi peu avant midi, dans le local de chaufferie d'un immeuble de la rue de la Fontaine, soit en pleine ville. Des portes en chêne donnant accès à ces locaux ont été arrachées, plusieurs vitrines de magasins ont volé en éclats et il y eut un commencement d'incendie que les pompiers maîtrisèrent rapidement. Ce sinistre aurait été provoqué par des liquides inflammables dont les vapeurs se sont répandues par des égoûts dans le local de chaufferie. Les dégâts se chiffrent à plusieurs milliers de francs.

JURA BERNOIS

Trois escrocs condamnés

Le tribunal correctionnel s'est occupé de trois affaires d'escroquerie et de falsifications de documents. Une employée de bureau, âgée de 27 ans, a été condamnée à 15 mois de prison ferme, pour avoir, en deux ans, falsifié des chèques et escroqué plus de 37 000 francs.

Un tailleur vendeur a écopé de 4 mois de prison sans sursis, pour escroquerie au détriment de ses employeurs. Enfin, un employé de 21 ans a été condamné à 6 mois de prison avec sursis pour falsification de chèques d'un montant total de 1700 francs.

24 heures de la vie du monde

* **LE VOL DE «MARINER 4»** — La NASA rapporte que le véhicule spatial «Mariner 4», lancé il y a deux mois, avait parcouru jeudi 11.873.789 milles.

* **MANIFESTATION COMMEMORATIVE A CHYPRE** — Près de 10 000 personnes ont participé jeudi à Nicosie à une manifestation à la mémoire des Chypriotes turcs morts l'an passé dans les combats entre les deux communautés.

* **LA CHINE POPULAIRE NE SERA PAS REPRESENTEE AUX FUNERAILLES DE SIR WINSTON CHURCHILL** — Ainsi qu'on l'apprend de source bien informée, la Chine populaire ne sera pas représentée aux funérailles de sir Winston Churchill.

* **VICTIMES DU FROID AU MAROC** — Selon une information officielle, 23 personnes sont mortes dans le nord-est du Maroc à cause des fortes chutes de neige et des températures extraordinairement basses enregistrées depuis le début de janvier.

* **LUIGI NONO INDESIRABLE AUX ETATS-UNIS** — Le compositeur italien Luigi Nono ne pourra pas se rendre aux Etats-Unis. Un porte-parole de l'ambassade américaine à Rome a précisé que le visa lui avait été refusé à cause de son appartenance au parti communiste.

* **OTAN: PROCHAINE SESSION** — La prochaine session ministérielle de l'OTAN aura lieu à Londres à dater du 11 mai prochain, pour une durée de deux ou trois jours.

* **UN CONDAMNE A MORT GRACIE** — Gunder Evans, 19 ans, condamné à mort pour meurtre le 14 janvier dernier par les Assises de Reading, a été gracié par le ministre britannique de l'intérieur, sir Frank Soskice.

* **DECLARATION SINO-INDONESIENNE** — «Le peuple chinois condamne sévèrement les impérialistes britanniques et américains pour leur politique qui consiste à jouer avec le feu et déclare solennellement qu'il ne demeurera pas indifférent s'ils osaient imposer la guerre au peuple indonésien», dit la déclaration conjointe sino-indonésienne signée à Pékin.

* **FUNERAILLES DE M. MANSOUR** — Téhéran a fait hier matin d'importantes funérailles à M. Has San Ali Mansour, premier ministre iranien victime d'un attentat.

* **DES SABOTEURS FUSILLES A SAIGON** — On déclare dans les milieux de la police que trois saboteurs, arrêtés à la suite des récents troubles fomentés contre le gouvernement, ont été exécutés par fusillade jeudi après-midi.

Après les déclarations de M. Roger Bonvin

La «franchise valaisanne» provoque une vigoureuse réaction de deux institutions financières genevoises

Nous lisons dans «La Suisse» de jeudi 28 janvier :

«M. Roger Bonvin, conseiller fédéral, chef du Département fédéral des finances, a accordé une entrevue au rédacteur en chef de l'«Ordre professionnel», l'hebdomadaire romand bien connu. Au cours de cette entrevue, M. Roger Bonvin a défendu les mesures que le Conseil fédéral a prises pour lutter contre la surchauffe et il a émis à l'égard du canton de Genève des critiques d'une certaine dureté. La prise de position de M. le conseiller fédéral Bonvin a provoqué des réactions nombreuses et variées. Certains se sont demandé pourquoi M. Bonvin s'attaquait à Genève avec une telle sévérité.»

Au nombre de ces réactions relevons entre autres le communiqué que voici émanant de la Caisse hypothécaire du canton de Genève et de la Caisse d'épargne de la République et canton de Genève, communiqué que nous reproduisons in extenso ci-dessous :

VIGOUREUSE PROTESTATION

● Monsieur Roger Bonvin, conseiller fédéral et chef du Département des finances, a donné au rédacteur de l'«Ordre professionnel» une interview parue dans le numéro 1030 du 23 janvier 1965, Monsieur Bonvin a notamment déclaré avoir constaté «avec regret un manque de coordination entre les deux instituts genevois qui sont censés jouer le rôle d'une banque cantonale : la Caisse d'Epargne et la Caisse Hypothécaire».

● C'est avec stupéfaction que les établissements soussignés ont pris connaissance de cette affirmation. Ils s'élèvent avec force contre cette interprétation qui n'est pas conforme à la réalité.

● En effet, depuis plusieurs années, nos instituts sont en liaison constante sur toutes les questions se rapportant au financement de la construction à Genève et à l'aide financière à fournir aux communes genevoises, le tout en plein accord avec le gouvernement cantonal qui a apprécié et reconnu publiquement ces efforts.

● A ce propos, il convient de relever qu'en 1964, les prêts hypothécaires et les prêts aux communes se sont élevés pour les deux banques à plus de 119 millions de francs, montant considérable dans la période de restrictions voulues par les autorités fédérales.

Caisse hypothécaire du canton de Genève et Caisse d'épargne de la République et Canton de Genève.

GARDONS LES PIEDS SUR TERRE

Ces réactions, sont justifiées. Il convient toutefois de garder les pieds sur

terre et d'examiner la situation avec calme. Pour des raisons diverses, je suis moi-même membre de plusieurs commissions fédérales dans le secteur professionnel. Je suis souvent appelé à participer à la recherche de solution dans des domaines variés. D'une façon générale, lorsque la solution est près d'être choisie, je dois tenir à peu près ce langage : «Chers collègues, je reconnais avec vous que la formule choisie est la bonne. Je dois toutefois vous dire, en ce qui concerne Genève, que nous nous trouvons dans une situation spéciale. En effet, il ne faut pas oublier que ... et que ...»

A de nombreuses reprises, des amis, notamment des Romands habitant en Suisse alémanique, m'ont parlé très ouvertement à la suite de mes interventions. Ils m'ont dit en substance ce qui suit :

«Avec la situation spéciale de Genève, tu nous casses les pieds. Si les Genevois sont dans une situation spéciale, ils l'ont bien voulu. Ils auraient pu, en certaines circonstances, faire preuve de plus grande modération. Ils ne seraient pas aujourd'hui dans la situation «spéciale» dont on nous surchauffe les oreilles.»

Il est vraisemblable que la situation spéciale genevoise n'a pas seulement le don d'irriter les industriels, mais qu'elle met également à vif les nerfs des membres des autorités. C'est certainement le cas pour M. le conseiller fédéral Bonvin.

FRANCHISE VALAISANNE

M. Bonvin nous dit aujourd'hui, avec toute la clarté voulue : «Vous êtes dans une situation spé-

ciale. Vous l'avez voulu, débrouillez-vous!»

Peut-on lui en tenir rigueur? De nombreux politiciens font de belles promesses alors qu'ils savent par avance qu'ils ne les tiendront pas. M. Bonvin, en utilisant des circonstances hautement diplomatiques, aurait pu nous laisser entendre qu'il allait faire des miracles pour faire plaisir aux Genevois. Il n'a pas utilisé une telle formule, mais nous a dit avec une franchise toute valaisanne que nous n'avions qu'à nous débrouiller.

Nous ne sommes pas habitués à un tel langage. Je crois toutefois qu'il faut être reconnaissant d'être en face d'une personnalité qui parle avec franchise. Roger Bonvin dit ce qu'il pense sans y aller par quatre chemins. Au moins, nous savions à quoi nous en tenir.

Que M. Bonvin ait exposé ses idées sans ménagements, c'est un fait. Il est toutefois préférable de connaître la réalité telle qu'elle est, plutôt que de continuer à se bercer d'illusions. Dans ces conditions, il faut savoir gré à M. Roger Bonvin, conseiller fédéral, d'avoir mis fin, de façon définitive, à tout malentendu possible.

E. S.»

LES COURS DE LA BOURSE

Bourses suisses

Actions suisses	C du 27	C du 28
Banque Leu	2225 g	2220
U. B. S.	3845	3845
S. B. S.	2630	2630
Credit suisse	2340	2335
Allg. Finanzges.	440 g	440 g
Banque Com. Bâle	395	380 g
Conti Linoleum	1215	1225 g
Banque Fédérale	460 g	440 g
Electrowat	1810	1810
Transports Glaris	—	—
Hölsbank port.	545	540
Hölsbank nom.	1200	488 g
Interhandel	5075	5075 g
Motor Colombus	1355	1360
Indelec	1040	1040
Metalworte	1710 g	1710 g
Italo Suisse	276	252
Südelektre	127	128
Réassurance	2200	2200
Winterthur-Acc.	775	785
Suisse ass. gén.	—	1725 g
Zurich assurance	5050	5055
Aare Tessin	1080 g	1090
Accum. Oerlikon	645	620 g
Saurer	1600 g	1605
Aluminium Chipplis	5960	5970
Bally	1705 g	1705 g
Brown Boveri	2110	2115
Ciba	6120	6135
En. Elec. Simplan	620 g	625
Chocolats Villars	1640	1635
Fischer port.	298	293 g
Fischer nom.	9200	9350 g
Geigy port.	5200	5230
Geigy nom.	1510	1510
Jelmoli	6475	6405
Bero	—	—
Landis & Gyr	2050	2045
Lino Giubiasco	635	635
Lonza	2205	2210
Globus	4300 g	4650 g
Oerlikon Ateliers	760 g	760
Nestlé port.	3295	3290
Nestlé nom.	2010	2010
Sandoz	6125	6175
Suchard	9950 g	9975 g
Sulzer	3155	3160
Ursina	5330	5330

Bourse de New-York

La tendance : ferme

	C du 27	C du 28
American Cynamid	74 7/8	76 1/2
American Tel & Tel	67 3/4	67 3/4
American Tobacco	35	35
Anaconda	59 1/8	59 1/2
Baltimore & Ohio	39	—
Bethlehem Steel	37 1/2	37 1/2
Canadian Pacific	64 1/8	65 1/4
Chrysler Corp	59 3/4	58 3/8
Creole Petroleum	45 5/8	45 7/8
Du Pont de Nemour	251	254 3/4
Eastman Kodak	151 5/8	153 1/4
General Dynamite	37 1/8	38
General Electric	97 3/4	98 1/2
General Motors	101 5/8	101 1/4
Gulf Oil Corp.	59 1/2	60
I. B. M.	448 1/2	449
International Nickel	83	82 1/2
Intel. Tel & Tel	62 1/8	61 7/8
Kennecott Copper	98 3/8	101 1/4
Lehmann Corp.	31 1/4	31 1/8
Lockheed Aircraft	38 3/4	39 1/4
Montgomery Ward	39	38 7/8
National Dairy Prod	91 1/2	91 1/8
National Distillers	28 5/8	29 3/8
New York Central	53 7/8	53 7/8
Oswego-Illinois (C)	110	109
Radio Corp of Am.	31 7/8	31 7/8
Republic Steel	43 5/8	43 5/8
Royal Dutch	47 1/8	49 1/8
Standard Oil	89 5/8	88 5/8
Tri Continental Cor.	50 5/8	50 3/8
Union Carbide	32 1/8	31 7/8
U. S. Rubber	66 7/8	66 3/4
U. S. Steel	53 1/8	52 7/8
Westinghouse Elect.	43 3/4	45 3/4
Ford Motor	56 1/4	56 1/8
Volmes	610 000	—
Dow Jones	—	—
Industrielles	899.52	900.95
Ch de Fer	211.89	212.50
Services public	160.27	160.71

Cours des billets

	ACHAT	VENTE
Allemagne	107	109.50
Angleterre	11.95	12.15
Autriche	16.55	16.85
Belgique	8.60	8.75
Canada	9.96	10.08
Espagne	7.05	7.35
Etats-Unis	4.29 1/2	—
France	86.50	89.80
Italie	—	—

Cours de l'or

	ACHAT	VENTE
20 fr. suisses	39.50	41.50
Napoléon	36.50	38.50
Souverain	41	43
20 dollars U.S.	180	185

Cours de bourses communiqués par la Banque Prollet & Cie S.A. Martigny

Actions étrangères

Cla	16	16
Pechiney	181	181 g
Philips	187 1/2	188
Royal Dutch	195	197 1/2
Sodec	105 g	105
Unilever	164	164 1/2
A. E. G.	539	540
Ahlb.	537	540
Demag	447	443 g
Deussa	648	650
Bayer	662	658
Höchstler	595	594
Mannesman	236	235
Rein West ord.	576	578
Rein West priv.	587	595
Siemens	617	623
Thyssen	215	214



Banque Romande

Capital et réserves : 22 000 000

CARNETS D'EPARGNE

3 3/4 %

GENEVE

Boulevard du théâtre

CCP : 12-675

LAUSANNE

Rue Haldimand 17

CCP : 10-837

En effectuant un premier versement à notre compte de chèques postaux, vous recevrez un carnet d'épargne nominatif ou au porteur.

P 1007 X

Nouveau! Vraiment pratique!

Via et Radion en boîtes économiques

pas trop grosses —
faciles à porter!



Exactement ce que vous attendiez:

Pour la première fois un emballage
absolument idéal!

- Poids et dimensions agréables
- Format peu encombrant
- Avec poignée de plastique très commode
- Contenu correspondant à 6 paquets normaux
- Prix avantageux permettant une économie de 60 cts

Avec chaque boîte économique vous avez en plus
8 points Sunlight pour de splendides linges éponge!

En vente dès aujourd'hui chez votre
fournisseur de Via et de Radion!

Fr. 8.40

Fr. 7.40

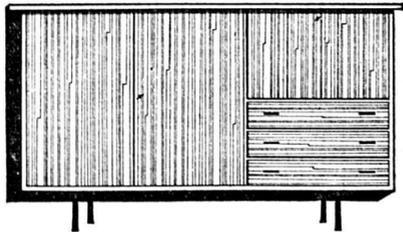
Le plus grand choix - les plus petits prix!

Prix-services-avantages uniques! ● Sur demande, intéressantes facilités! ● Livraison franco, sans supplément! ● Votre visite vaut toujours la peine!

TIVOLI — uniquement chez PFISTER-AMEUBLEMENTS!

Attrayant vaisselier en Citola Fineline, agencement
spacieux, bar encastré, 3 tiroirs à couverts.
21.423

franco domicile, seulement

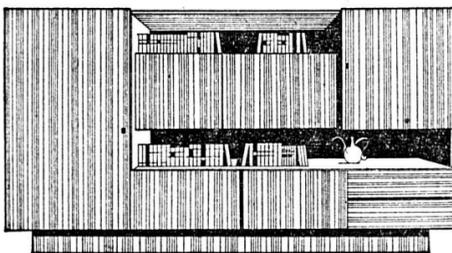
595.-

En outre, un véritable **TAPIS D'ORIENT**, grâce à nos im-
portations directes, **beaucoup plus avantageux**. Choisir
meubles et tapis sous le même toit, quel **grand avantage!**

FLORIDA — uniquement chez PFISTER-AMEUBLEMENTS!

Ensemble mural largement dimensionné, en fin noyer
américain, intérieur érable, avec compartiment-bar,
220 cm de longueur.
21.456

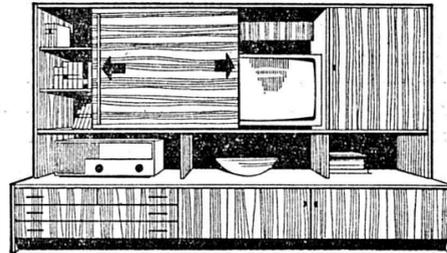
franco domicile, seulement

1290.-

SCALA — uniquement chez PFISTER-AMEUBLEMENTS!

Ensemble mural pratique et combinable pour le foyer
moderne. Niche-TV fermée par porte coulissante. En
haut à droite, bar-miroir. Exécution noyer américain.
210 cm de longueur, 2 corps. 21.462

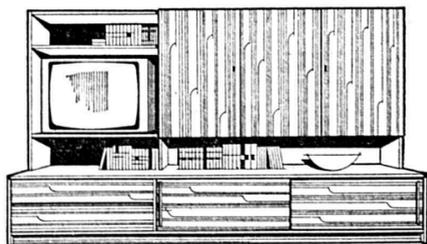
franco domicile, seul

1390.-

RIVIERA — uniquement chez PFISTER-AMEUBLEMENTS!

Ligne moderne, élégant, agencement pratique. Niche-
bibliothèque utilisable pour TV. 2 spacieux tiroirs à
glissières, 200 cm de longueur, 2 corps.
21.460

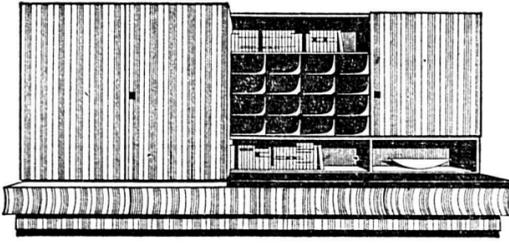
franco domicile, seulement

995.-

LAS VEGAS —

L'ensemble mural moderne avec banquette rem-
bourrée. Bar à abattant capitonné Skai, en bas, 4
tiroirs. 260 cm de longueur.
21.421

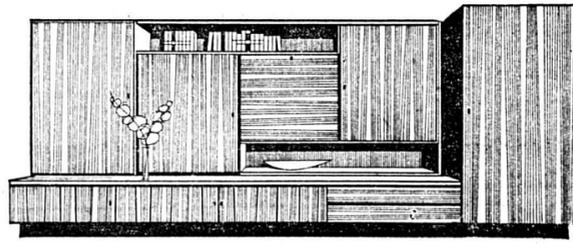
franco domicile, seulement

1790.-

PLAZA —

L'ensemble mural parfait, en noyer soyeux-mat, avec
bar et vaste agencement pour vêtements et lingerie.
295 cm de longueur.
21.426

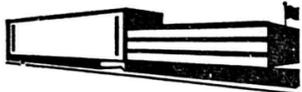
franco domicile, seulement

1890.-

Pfister ameublements

partout où le confort
s'impose!

LAUSANNE, Montchoisi 5 ● Tél. 021/26 06 66
Le «Paradis du meuble et du tapis» de la Suisse romande



P devant et derrière l'immeuble ● Lundi matin ouvert
Essenco gratuite/billet CFF/taxi en ville pour achats dès Fr. 500.-

La fée de la glace

par Barbara Cartland

53

— Ce n'est point exact, personne ne désire paraître étrange, être considéré comme un phénomène et regardé avec stupeur.

— Je comprends ce que vous voulez dire, toutefois vous vous trompez. Si jamais l'on vous regarde un peu trop, votre beauté seule en sera la cause.

— Puissiez-vous ne pas vous tromper, avait-elle répondu avec le sérieux d'une enfant inquiète et perplexe; il avait eu envie pour apaiser ses tourments, de la bercer dans ses bras comme un bébé.

Il lui avait maintes fois promis de veiller sur elle, mais comment lui éviter de commettre des erreurs dans le monde? Seule l'expérience pourrait la mettre à l'abri, lui donner confiance en elle-même ce qui, maintenant, lui faisait complètement défaut.

— Ne vous inquiétez pas! lui avait-il répondu avec un sourire.

— Je ne voudrais pour rien au monde, vous faire rougir de moi.

A cet instant, il fut tenté de lui dire quelle place elle prenait dans sa vie, combien elle l'enchantait, quels sentiments il éprouvait à son égard, si différents de tout ce qu'il avait connu jusqu'alors... Mais il s'était trouvé ridicule. Lina n'était encore qu'une enfant; bien qu'elle parût s'attacher à lui, elle devait sans doute le considérer comme un parent d'âge mûr. Elle allait maintenant connaître des garçons jeunes. Elle les jugerait sans doute charmants et d'amusante compagnie.

Si Lina avait été étonnée par ses adieux, Hugues avait trouvé les siens extrêmement difficiles.

Pendant la nuit précédant son départ, Caroline était venue dans sa chambre. Leurs étreintes passionnées avaient fini par des récriminations et des pleurs.

— Quand vais-je te revoir? avait-elle questionné au petit jour.

— En partant d'ici, viendras-tu en Angleterre ou retourneras-tu en Amérique?

— Comment peux-tu me poser si froidement une telle question. Tu ne peux souhaiter me voir partir loin de toi?

— Non bien sûr, avait-il répondu d'un ton conciliant. Je te demandais simplement quels étaient tes projets?

— Mes projets sont d'être avec toi...

— Cela va devenir difficile!

— Que veux-tu dire?

Il prit une cigarette et l'alluma!

— J'ai promis de veiller sur Lina, de l'accompagner dans le monde, de la sortir, de la distraire. L'aurais-tu oublié?

— Juste ciel, n'as-tu pas une parente capable de remplir ce rôle?

— Si, beaucoup même. Mais je préfère, vois-tu me l'attribuer.

— Nous y sommes donc!

— Je ne sais ce que tu veux dire.

— Tu le sais, au contraire, parfaitement. Je t'aurais cru trop avisé toutefois, pour t'éprendre d'une gamine. Elle a l'air de te trouver merveilleux maintenant, parce qu'elle n'est jamais encore sortie de son village; mais laisse-la connaître des garçons d'âge plus en rapport avec le sien, tu verras ce qu'elle pensera de toi alors.

— Je suis tout préparé à cela. Quant à m'en être sottement amoureux, est tout autre chose. Je ne lui porte, en grande partie de l'intérêt, que parce qu'elle est la fille d'Andrew.

— Tu pourrais peut-être faire croire cette sottise à d'autre... mais pas à moi.

Hugues avait haussé les épaules:

— Parfait, crois ce que tu veux!

Caroline se mordit les lèvres et reprit au bout d'un instant:

— Nous ne sommes pas en train de nous disputer par hasard?

— Non bien sûr!

— Je t'aime Hugues, tu le sais n'est-ce pas?

— Tu me l'as dit souvent, mais chacun entend l'amour à sa façon.

— Je doute fort qu'aucune femme t'ait aimé comme je t'aime!

— Tu me fais beaucoup d'honneur et tu es charmante.

— Nous sommes si bien faits l'un pour l'autre.

Il comprit ce qu'elle voulait dire par là et se sentit fort mal à l'aise. Pris de court, il ne sut que répliquer pour l'empêcher de s'exprimer plus explicitement.

— Je ne veux pas te quitter, poursuivit-elle. Je veux te voir, être avec toi, ne comprends-tu pas Hugues?

Il ne comprenait que trop bien, mais il fit la sourde oreille.

— Ma chère Caroline, puisque tu dois bientôt être en Angleterre, nous nous reverrons alors. Tu viendras à Rox et je serai, je crois, très souvent à Londres.

— Ce n'est pas du tout ce que je veux dire, répliqua-t-elle. Comment peux-tu être si peu perspicace? Pourquoi ne m'épouserais-tu pas?

Phil la fusée



Janvier 29

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie de Chastanay, tél. 5 14 33.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique.

Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Château de Villa. — Musée Rilke en permanence.

Exposition Lor Olsommer. — Hôtel de l'Etrier, à Crans.

Maison des jeunes. — Samedi 30 janvier, concert de jazz du Trio Voumard, organisé par les JM, à la Maison des jeunes, à 20 h. 30.

Patinoire. — Ouverte de 9 h. à 11 h. 45 et de 13 h. 30 à 16 h., dès 20 h. 30; match Sierre-Sion.

SION

Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45, voir aux annonces.

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42, voir aux annonces.

Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45, voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Duc, tél. 2 18 64.

Médecins de service. — Dr Jean-Jacques Pitteloud, tél. 2 57 44. Pour le chirurgien s'adresser à l'hôpital de Sion, tél. 2 43 01.

Ambulances de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59. — SOS général, tél. 2 23 52.

Conservatoire cantonal. — Vendredi 29 janvier à 20 h. 30: concert de Sonates. Duo: Siegfried-Maillard, violon et piano.

Carrefour des Arts. — Exposition Jacques Fuchs.

Ski-Club de Sion O.J. et Juniors. — 31 janvier, sortie à Rosswald; 14 février, éliminatoires O.J. à Crans-sur-Sierre. Les cartes O.J. seront distribuées à la première sortie. Assurance obligatoire. Inscription par carte jusqu'au 28 janvier auprès de la secrétaire.

oto. — C'est dimanche 31 janvier qu'aura lieu au Restaurant de la Matze dès 16 h. le loto en faveur du Foyer de la jeune fille.

Patinoire. — Jeudi 28, de 18 h. 30 à 20 h. 15: HC Sion. Vendredi 29, de 18 h. 30 à 20 h. 15: Sion II-Grimisuat.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 6 11 54, voir aux annonces.

Cinéma Corso. — Tél. 6 16 22, voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Lovey, Place Centrale, tél. 6 10 32.

Médecin de garde. — S'adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 05.

Petite Galerie. — Exposition permanente.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17 ou 3 64 84, voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Galliard, tél. 3 62 17.

MONTHEY

Plazza. — Tél. 4 22 90, voir aux annonces.

Monthéolo. — Tél. 4 22 60, voir aux annonces.

Médecin de service. — Pour les dimanches et jours fériés, tél. 4 11 92.

Pharmacie de service. — Pharmacie Coquoze, tél. 4 21 43.

Atelier d'horlogerie du centre du Valais

à 5 minutes de Sion, cherche

REGLEUSE

Capable de s'occuper d'un atelier de réglage et de formation du personnel.

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Place stable et bien rémunérée pour personne capable.

Ecrire sous chiffre P 26115 à Publicitas 1951 SION.

P 26115 S

Industrie bas-valaisanne

engagerait, pour entrée en service immédiate ou à convenir, un

JEUNE EMPLOYE DE BUREAU

ayant, si possible, quelques années de pratique

Nous offrons:

- un salaire intéressant
- un poste stable
- une ambiance de travail agréable et des possibilités d'avancement à candidat capable.

Notre personnel bénéficie d'autre part d'avantages sociaux appréciables tels que: assurance-vie gratuite, caisse de retraite, etc.

Adresser offres écrites, avec certificats et références sous chiffre P 26142 à Publicitas, 1951 Sion.

P 26142 S

Sur nos ondes

SOTTENS 7.00 Bonjour à tous. 7.15 Informations.

7.20 Propos du matin. 8.00 Le bulletin

roulier. 8.25 Miroir-première. 8.30 Le monde chez

vous. 9.15 Emission radioscolaire. 9.45 Avec Georg-

Philipp Telemann et Wolfgang-Amadeus Mozart. 10.15

Reprise de l'émission radioscolaire. 10.45 Wanda Lan-

dowska. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Au ca-

rrillon de midi. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Infor-

mations. 12.55 Gabriel, vous êtes un ange. 13.05 La

ronde des menus plaisirs. 13.35 Solistes romands.

13.55 Miroir-flash. 14.00 L'ensemble Benedetto Mar-

cello des Pays-Bas. 14.15 Reprise de l'émission radio-

scolaire. 14.45 Les grands festivals de musique de

chambre. 15.15 Musique espagnole. 16.00 Miroir-flash.

16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Horizons fé-

minins. 17.30 Miroir-flash. 17.35 Les éléments de la

musique vivante. 18.05 Aspects du jazz. 18.30 Le

micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 In-

formations. 19.25 Le miroir du monde. 19.50 Enfan-

tines. 20.00 Un soir d'Ecosse. 20.30 Spécial 20. 20.45

Alceste. 22.15 La ménestrançie. 22.30 Informations.

22.35 Actualités du jazz. 23.15 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 19.00 Emission d'ensem-

ble. 20.00 Vingt-quatre

heures de la vie du monde. 20.15 Gabriel, vous êtes

un ange. 20.25 A l'occasion du 400e anniversaire de

la mort de Jean Calvin. 20.55 Des Negro-Spirituals.

21.15 Reportages sportifs. 22.30 Echos du festival in-

ternational de musique contemporaine. 23.15 Hymne

national. Fin.

BEROMUNSTER 6.15 Informations. 6.20 Par monts

et par vaux. 6.50 Propos sur votre

chemin. 7.00 Informations. 7.05 Musique légère.

7.30 Emission pour les automobilistes voyageant en

Suisse. 8.30 Arrêt. 10.15 Disque. 10.20 Emission

radioscolaire. 10.50 Musique ancienne. 11.00 Emission

d'ensemble. 12.00 Week-end dans la neige. 12.20 Nos

compliments. 12.30 Informations. 12.40 Orchestre ré-

créatif de Beromunster. 13.30 Rendez-vous avec les

virtuosos de l'accordéon. 14.00 Emission féminine.

14.30 Musique de chambre de Beethoven. 15.20 Adam

et Eve. 16.00 Informations. 16.05 Conseils du méde-

cin pour les bien-portants et les malades. 16.15 Dis-

ques demandés pour les malades. 17.00 Les Forains.

17.30 Pour les enfants. 18.00 Musique récréative. 18.40

Actualités. 19.00 Chronique mondiale. 19.20 Commu-

niqués. 19.30 Inf. écho du temps. 20.00 Orchestre F.

De Vol. 20.30 A travers les pays de l'Est. 21.30 Chan-

sons populaires yougoslaves. 21.45 Musique du film

de Walt Disney. 22.15 Informations. 22.20 Un con-

seiller fédéral hôte des journalistes parlementaires.

22.40 H. Brauss, piano. 23.15 Fin.

MONTÉ CENERI 7.00 Marche. Petit concert. 7.15

Informations. 7.20 Concert matinal.

7.45 Almanach sonore. 8.30 Arrêt. 11.00 Emission

d'ensemble. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations.

12.40 Ensemble M. Robbiani. 13.00 Journal de 13 h.

13.15 Revue musicale. 14.00 Emission radioscolaire.

14.45 Orchestre de la Suisse romande. 16.00 Journal

de 16 h. 16.10 Thé dansant. 16.40 Solistes de la Suisse

italienne. 17.00 Heure sereine. 18.00 Can...zoni. 18.30

Chansons de cow-boys. 18.45 Petite chronique cul-

turelle. 19.00 Musique dans le soir. 19.10 Communi-

qués. 19.15 Inf. II Quotidiano. 19.45 Chansons enfan-

tines. 20.00 Eternellement seule. 21.15 Orchestre Ra-

diosa. 21.45 Œuvres de F. Poulenc. 22.30 Informations.

22.35 La galerie du jazz. 23.00 Ultimes notes. 23.15

Fin.

TELEVISION 19.30 Le temps des Copains. 20.00

Téléjournal. 20.15 Carrefour. 20.30

Interneige. 20.35 Le lac des Cynes. 21.55 En suivant

Michel Vaucher et Jean Juge. 22.35 Dernières infor-

mations. 22.40 Téléjournal. 23.10 Fin.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION:

1950 Sion, rue de l'Industrie 13

Tél. (027) 2 31 51 - 52 - Ch. postaux: 19 - 274

Rédactions régionales:

1870 Monthey, tél. (025) 4 12 38

1890 Saint-Maurice, tél. (025) 3 64 83

1920 Martigny, tél. (026) 6 17 10

3960 Sierre, tél. (027) 5 19 86

TARIF DES ABONNEMENTS:

3 mois 6 mois 12 mois

Suisse 11 francs 22 francs 42 francs

Etranger: demander les tarifs à l'administration.

RÉGIE DES ANNONCES:

Publicitas S.A., 1950 Sion, tél. (027) 2 44 22 et toutes les

agences Publicitas.

Tarif des insertions:

Annonces:

(le mm sur une colonne de 27 mm) 16 ct. 5.

Réclames:

(le mm sur une colonne de 56 mm) 60 ct. (20% en plus p

emplacement prescrit).

Réclames première page:

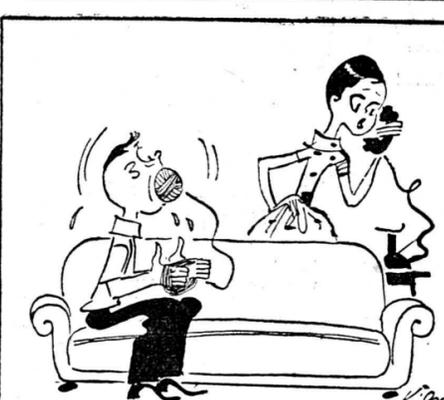
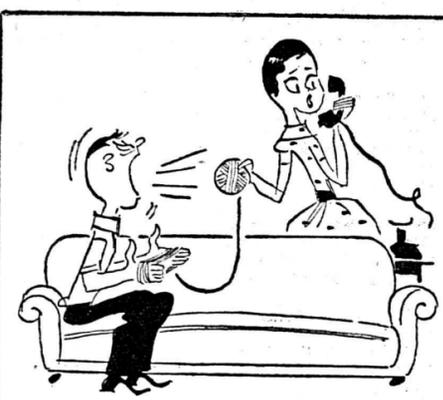
(le mm sur une colonne de 56 mm) 85 ct.

Mortuaires:

(le mm sur une colonne de 56 mm) 40 ct.

Copyright by Opera Mundl

(A suivre)



— Je n'entends pas très bien...

... Excusez moi une seconde...

... Là, j'entendes mieux!

Durant toute l'année 1965

MIGROS vous offre avantages sur avantages

Merveilles

6 PIÈCES

-.90

Flan
caramel

(Gobelet 90 g —.40)

2 GOBELETS

-.70

Ananas
« Typhon »

10 TRANCHES

2 boîtes de 567 g

2.50

Tranche
de veau

100 g

1.50



ANNEE ANNIVERSAIRE

MIGROS



OCN 338/65 M

«...ensuite,
on ira sur le chantier.
Mais nous prendrons la Capitaine!»



Opel Capitaïne + Admiral

Opel, la voiture de confiance - Un produit de la General Motors - «Montage Suisse»

Opel Capitaïne: Moteur 6 cylindres, 117 CV (SAE), 4 vitesses, freins à disque à l'avant, 6 places, prix dès Fr. 14.800.-*, transmission automatique contre supplément de prix. Modèle de luxe: Admiral, sièges avant indépendants, prix dès Fr. 16.800.-* y compris servo-direction. *Prix indicatif

Trade Mark
**C-TRON
CALCIUM**

augmente votre rendement



C-Tron Calcium contient de la vitamine C, du calcium, du phosphore, de l'acide citrique (dans les comprimés effervescents seulement) et de la vitamine D

Hier encore en bonne forme, aujourd'hui abattu et sans élan...

Il faut si peu pour ébranler notre équilibre. Notre résistance aux maladies infectieuses s'amoindrit et nous avons souvent peine à fournir l'effort physique et intellectuel qu'exige la vie quotidienne.

Les remèdes donnant un « coup de fouet » sont sans effet ou même dangereux quand le corps n'offre plus la résistance nécessaire. Il faut donc, surtout pendant les mois d'automne et d'hiver, avares en soleil, assurer à l'organisme les éléments vitaux dont il est privé.

Ses composants font de C-Tron Calcium un tonique reconstituant augmentant le rendement et la résistance; il est également recommandé pour activer le processus de régénération après une maladie.

C-Tron Calcium fournit à l'organisme les substances vitales dont il a besoin. Le dosage physiologique, basé sur les connaissances médicales les plus récentes, assure un maximum d'efficacité.

La vitamine C est l'agent actif du métabolisme général.

Le calcium et le phosphore régularisent la force musculaire et nerveuse et assurent la formation et la croissance des os et des dents.

Le phosphore est un élément vital pour la formation des cellules et des ferments.

La vitamine D et l'acide citrique assurent la résorption du calcium.



C-Tron Calcium se présente soit sous forme de comprimés effervescents donnant une boisson délicieuse, soit sous forme de comprimés à croquer.

Tube de 10 comprimés effervescents Fr. 3.95
Tube de 15 comprimés à croquer Fr. 3.95

Laboratoires Sauter S.A. Genève

Lisez le « Nouvelliste du Rhône »

C-Tron augmente aussi votre rendement

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

LES CHAMPIONNATS DE SKI DES étudiants hollandais aux Marécottes

LES MARECOTTES — Chaque année, les étudiants des universités hollandaises se retrouvent dans une station des pays alpins pour y disputer leur championnat de ski. Pour la première fois, ils ont envahi la station des Marécottes et une septantaine d'entre eux ont disputé la première manche de leur championnat d'hiver qui s'est couru hier matin sur les pentes de La Golettaz, à La Creusaz. Neige abondante, piste excellentement préparée par l'Ecole suisse de ski du lieu, temps agréable, organisation parfaite, tout a contribué — sauf le soleil à faire de ce jeudi une journée lumineuse.

Toute cette jeunesse estudiantine divisée en trois catégories : hommes, dames et touristes, devait courir un slalom géant de 45 portes avec 250 m de dénivellation. Ce matin, les meilleurs

— une quarantaine environ — se mesureront dans un slalom spécial de deux manches. Voici les résultats du slalom géant tels qu'ils sont sortis des chronomètres électroniques mis à disposition par M. Georges Burkhardt :

SLALOM GEANT HOMMES

Hors concours (ouvriers de piste) :

1. René Décaillet	1'22"4
2. Norbert Matthey	1'22"4
3. Claude Bochatay	1'23"1

Hommes

1. H. De Jong, Delft	1'24"1
2. E. Rubens, Amsterdam	1'31"9
3. P. Hooft	1'32"0
4. B. O. Goossens	1'38"1
5. M. Rubens, Amsterdam	1'54"3
6. M. Brandt, Delft	1'57"9

7. G. H. Fueth, Groningen	2'04"5
8. W. J. Roest Crolius, Leiden	2'08"3
9. J. Van Hall, Groningen	2'12"3
10. C. G. Cruson, Amsterdam	2'12"4
11. M. Muntinga, Delft	2'21"4
12. W. Janus, Delft	2'23"8
13. D. F. Feenstra, Groningen	2'29"8
14. A. A. Mijis, Amsterdam	2'30"3
15. F. Schreve	3'12"2
16. D. Th. L. Oosterbaan, Rotterdam	4'00"8
17. H. Prinsen, Leiden	5'00"8
18. P. J. Berger, Leiden	6'40"6

DAMES

1. E. De Geer	1'18"3
2. M. Van Den Bergh, Utrecht	1'22"1
3. T. Wolf	1'39"2
4. M. Boddaert	1'39"5
5. R. M. Jamin, Delft	1'40"9
6. E. M. Nassy, Amsterdam	1'43"4
7. M. Meursing, Groningen	1'46"8
8. M. De Lang, Amsterdam	1'47"6
9. H. Baljon, Amsterdam	1'50"5
10. B. S. Wijers, Amsterdam	1'50"8
11. B. Van Waes, Utrecht	2'09"0
12. J. H. Van Erckelens, Utrecht	2'16"0
13. W. Feenstra	2'27"8
14. J. T. A. Lieftinck, Utrecht	2'46"4
15. M. Van Aardenne, Delft	2'58"2
16. K. Thierens	3'26"3
17. F. Bruinsma, Groningen	3'52"6
18. W. Koster, Utrecht	6'30"2

TOURKLASSE HOMMES ET DAMES

1. E. J. H. Goossens	0'47"1
2. F. Edelman, Rotterdam	0'54"3
3. J. W. E. Wolf, Utrecht	1'26"2
4. E. C. Van Beresteyn	1'23"3
5. J. Rudolph, Amsterdam	1'30"8
6. J. L. Sedee, Utrecht	1'30"9
7. J. W. Hartgerink, Amsterdam	1'35"8
8. W. De Jong, Wageningen	1'39"4
9. P. Degenaar	1'43"4
10. I. Gorter, Amsterdam	1'45"0
11. J. A. Kruyt, Utrecht	1'48"8
12. I. Dubbink, Amsterdam	1'54"7
13. T. Torringa, Wageningen	2'01"0
14. J. Willems, Groningen	2'03"5
15. H. Van Den Berg	2'11"3
16. E. C. Bergsma, Utrecht	2'14"6
17. J. J. Heusdens, Utrecht	2'27"2
18. C. De Block, Utrecht	2'29"6
19. R. Hessels, Utrecht	2'40"0
20. E. B. Julsinga, Groningen	2'51"2
21. C. E. M. Kleipool, Groningen	3'00"3
22. L. Wytema, Leiden	3'13"5
23. E. Plemp Van Duiveland, Utrecht	3'32"1
24. E. D. Van Der Linden, Amsterdam	4'43"4
25. J. Rogaar, Groningen	5'16"7
26. A. C. Goothe	6'33"6
27. E. F. M. Koenders	11'52"6

POUR LE GRAND PRIX DE MÉGÈVE

Les 54 skieurs inscrits pour le Grand prix de Mégève ont effectué jeudi sur la piste Emile Allais l'entraînement non-stop en vue de la descente de vendredi. Le parcours de cette descente, long de 3 km 218 pour 812 mètres de dénivellation (12 portes) ne présente pas de difficultés techniques insurmontables mais il comprend un très difficile passage en forêt, avec un schuss qui ne comporte pas moins de quatre portes de contrôle. C'est sur ce passage que quelques chutes ont été enregistrées au cours de l'entraînement, chutes sans conséquences heureusement. Les Français Léo Lacroix et Jean-Claude Killy et l'Italien Felice de Nicolò ont notamment fait connaissance avec la poudreuse.

Au cours de cet entraînement, les Autrichiens Heini Messner et Stefan Sodot ont paru les plus rapides. Les Suisses ont semblé ne pas donner leur

maximum, et surtout Stefan Kaelin, dont la blessure n'est pas encore guérie à 100 pour cent et qui n'a pris aucun risque.

Voici l'ordre des départs pour la descente :

1. Carlo Senoner (It); 2. Léo Lacroix (Fr); 3. Gerardo Mussner (It); 4. Jean-Claude Killy (Fr); 5. Stefan Sodot (Aut); 6. Ivo Mahlknecht (It); 7. Ludwig Leitner (All); 8. Guy Périllat (Fr); 9. Heini Messner (Aut); 10. Dumeng Giovanoli (S); 11. Willy Favre (S); 12. Karl Schranz (Aut); 13. Raimo Manninen (Fin); 14. Edmund Bruggmann (S); 15. Hugo Nindl (Aut); 16. J. Jakob Tischhauser (S); 17. Stefan Kaelin (S); 18. Jean-Daniel Daetwyler (S); 19. Alby Pitteloud (S).

Championnats bas-valaisans OJ

Ces épreuves se dérouleront dimanche 31 janvier à Daviaz, organisées par le Ski-Club local. Les organisateurs ont reçu plus de 150 inscriptions, ce qui prouve l'intérêt de ces épreuves, qui comprendront un slalom spécial et une descente, à laquelle les 30 premiers classés (dont 5 filles) pourront prendre le départ de la première épreuve indiquée. Nous y reviendrons.

Premier championnat international des sportifs silencieux à Vercorin

C'est les 14 et 15 février prochain que le SC «La Brentaz» mettra sur pied le premier championnat international à ski des sportifs silencieux, groupant six nations, dont plus de 100 participants. Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur cette importante manifestation en Valais.

L'absence d'Hérol se fit sentir

C.P. ZURICH - H. C. VIEGE
7-5 (4-3 2-1 1-1)

ARBITRE : MM. Tœffel et Aellen (Lausanne - Morat).

MARQUEURS : Berchtold (4e : 1-0); G. Furrer (8e : 1-1); Muehlebach (11e : 2-1); Lohrer (11e : 3-1); O. Truffer (16e : 3-2); Salzmann (17e : 3-3) Muehlebach (18e : 4-3); Schmidt (25e : 4-4); Ehrensperger 33e : 5-4; Ehrensperger 37e : 6-4; Wederich (43e : 6-5) Lohrer (54e : 7-5).

Au Hallenstadion de Zurich, devant 3000 spectateurs, le C.P. Zurich est parvenu difficilement à prendre le meilleur sur le H.C. Viège qui, pour la

première fois de la saison, alignait Otto Truffer en défense. Mais le rendement de l'équipe valaisanne se ressentit sérieusement de l'absence de Hérol Truffer au centre de la première ligne d'attaque. Menés à la marque par 1-0, puis par 3-1 et par 4-3, les Viégois parvinrent à rétablir l'équilibre à trois reprises. Lorsque les Zuricois eurent à nouveau pris deux buts d'avance au cours de la seconde période, les Valaisans purent revenir à 6-5 mais ne trouvèrent pas les ressources nécessaires pour égaliser à nouveau. Ce furent au contraire les Zuricois qui firent irrévocablement la décision à six minutes de la fin.

SKI : LA SEMAINE INTERNATIONALE DE SAUT

Un troisième vainqueur

Après Giacomo Aimoni et Heini Ihle, Voici le classement :

la tournée de saut de la Fédération suisse de ski a connu un troisième vainqueur jeudi avec le Suédois Kjell Sjöberg, qui a remporté la troisième manche disputée à Arosa. Son succès, Sjöberg le doit avant tout à son second saut au cours duquel, avec 75 m. 50, il a amélioré le record du tremplin détenu depuis 1955 par le Finlandais Ladsonen avec 73 m. 50. Au cours de la première série de sauts déjà, le record de Ladsonen avait été battu par Heini Ihle avec 74 m. 50. Le vent étant tombé lors de la seconde série, la longueur des sauts augmenta. Sjöberg « montait » à 75 m. 50 et le Suisse Heribert Schmid, dans un excellent jour, parvenait à 74 m. 50. Pour le troisième essai (les deux meilleurs sauts entrent seuls en ligne de compte), la distance d'élan fut raccourcie, conformément au règlement (deux mètres). La marque des 70 mètres n'en fut pas moins franchie à plusieurs reprises, par Sjöberg notamment qui consolidait sa victoire avec un bond de 72 m. 50.

1. Kjell Sjöberg (Su) 235,5 (67,5 - 75,5 - 72,5); 2. Heini Ihle 228,5 (74,5 - 73,5 - 72); 3. Giacomo Aimoni (It) 222,6 (70,5 - 74 - 71); 4. Nino Zandanel (It) 219,1 (71,5 - 71 - 71); 5. Pauli Maunu (Fin) 218,3 (68,5 - 74 - 70); 6. Heribert Schmid (S) 217,4 (69 - 74,5 - 69,5); 7. Pauli Ukkonen (Fin) 216,5 (69,5 - 73 - 71,5); 8. Johan Flytcer (No) 215,0 (68 - 71 - 69,5); 9. Hans-Olav Sørensen (No) 214,1 (70 - 71 - 71,5); 10. Eero Grøndahl (Fin) 212,4 (70 - 71 - 68,5); 11. Thorbjørn Yggseth (No) 211,3 (70 - 71,5 - 72,5); 12. Josef Zehnder (S) 209,9 (69 - 71,5 - 69,5);

Un second arbitre abandonne

Pour la seconde fois en l'espace de quelques jours, un arbitre de ligue nationale vient de rendre sa licence et de mettre un terme à une longue carrière. Il s'agit de Walter Knabenhans (Kuesnacht) qui, au cours de ses 22 années d'activité, a dirigé environ 600 matches officiels. Il était en outre membre du comité et responsable des juniors au HC Kuesnacht. Walter Knabenhans a motivé sa décision en déclarant qu'il avait notamment eu à souffrir, dans sa vie privée, de son rôle d'arbitre et que, dans ces conditions, il ne valait plus la peine de continuer.

LENS-BRAMOIS 7-4

Michel Briquet; Briquet Paul, Bonvin Roland, Bonvin Charly, Emery P.-André, Besse Christian; Bagnoud Germain, Sylvain Bétrisey, Praplan Gérard, Praplan Joseph, Emery J.-Louis. Patinoire de Lens, mercredi soir, glace très bonne.

C'est sans doute au plus beau match de la saison qu'ont assisté mercredi soir les spectateurs lencsards.

Du début à la fin les deux équipes en présence présentèrent du beau hockey. Ce match fut joué avec acharnement, sans, cependant qu'une pénalité soit sanctionnée.

La victoire assez nette revint à Lens pour son jeu d'équipe mieux conçu, alors que Bramois axe trop son jeu sur des contre-attaques individuelles. Ainsi, Lens, avec 7 points est bien placé pour occuper la première place du groupe. Il faudra cependant attendre le grand choc Lens-Sion... pour savoir quelle équipe sera définitivement championne du sous-groupe.

Coupe valaisanne

NENDAZ - CHAMPERY 5-2
(2e ligue) (1re ligue)
(2-0, 0-2, 3-0)

Cette partie s'est déroulée mercredi soir à Haute-Nendaz. La glace malheureusement n'était pas très bonne et a faussé les effets de «pucks», mais cela dans une égale mesure pour les deux équipes.

Finalement Nendaz s'est imposé dans le dernier tiers, et aura ainsi la difficile tâche de rencontrer la vaillante équipe haut-valaisanne de Rarogne.

Nous leur souhaitons plein succès dans cette nouvelle épopée de la finale de Coupe valaisanne des ligues inférieures.

Modifications au calendrier de ligue nationale B

Le match de championnat Fleurier - Sierre arrêté le 16 janvier a été fixé définitivement au samedi 6 février. Martigny - Sierre prévu à cette date a été avancé au mercredi 3 février.

Le meilleur footballeur suisse récompensé

LAUSANNE — La médaille d'or attribuée par la Radio suisse romande au nom de ses auditeurs au meilleur footballeur suisse 1964 a été gagnée par le joueur Charles Antenen, du Football-Club Chaux-de-Fonds.

Vendredi **29** Samedi **30**

Ventes autorisées

Nouveaux sacrifices

20%

sur tous les articles, confection pour garçons et juniors non baissés

30%

Rabais général sur tous les pulls et gilets non baissés pour messieurs, juniors, garçons

NATURELLEMENT CHEZ :



P 59 S

Jeune entreprise de la région de Montreux cherche pour entrée immédiate ou à convenir

DECOLLETEURS QUALIFIES

Faire offres avec prétentions de salaire et copies de certificats sous chiffre J 33-20 M au Journal de Montreux, 1820 Montreux.

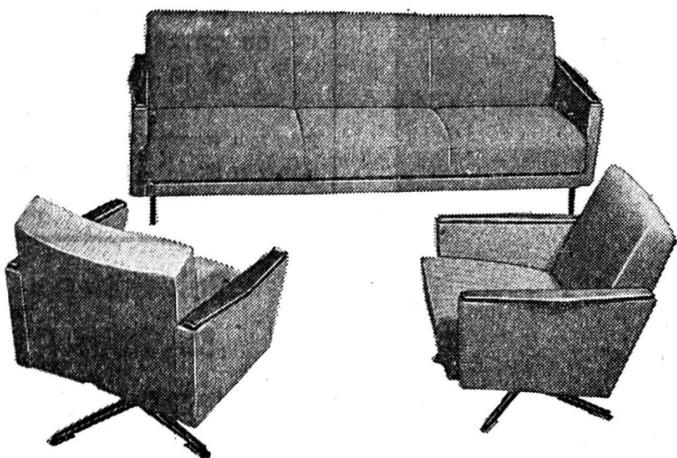
P 139 L



D'une extrême souplesse d'adaptation, l'annonce franchit aisément tous les obstacles. Toutes vos annonces par **Publicitas**

Le grand départ 1965

Exposition complète de salons
Plus de 50 modèles exposés



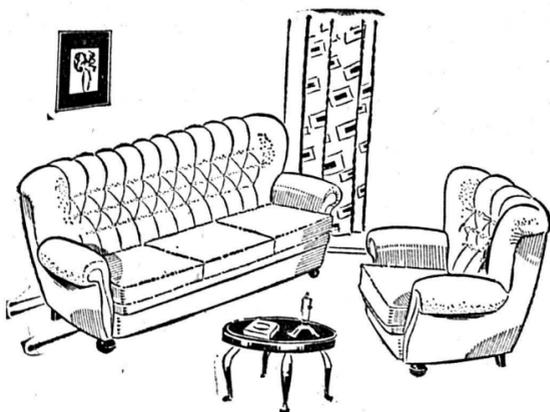
VELETTE

Le salon à la portée de tous, canapé-lit, fauteuils pivotants.
Au prix incroyable de **Fr. 850.-**



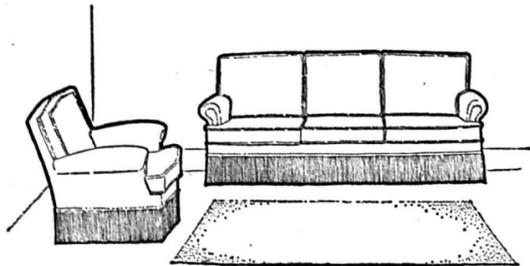
PASCAL

Le salon moderne, confortable, canapé-lit, fauteuils pivotants, pieds chromés, tissu laine, coloris au choix.
Au prix populaire de **Fr. 1390.-**



SALON BERGERE

Pour l'amateur de style, canapé en arc et 2 fauteuils, le tout recouvert en velours mohair, coloris au choix.
Prix étudié **Fr. 1795.-**



LE SALON GRAND CONFORT

Très luxueux, fauteuils et canapé sur roulettes, rembourrés mousse de latex, recouverts d'un superbe tissu velours mohair.
Ce salon de grand luxe ne coûte que **Fr. 3490.-**

Trisconi Meubles Monthey

Route de Collombey - Avenue de France
Téléphone (025) 4 12 80
Travaille dans votre intérêt

SPORT LE SPORT

Sion: Ce soir à l'Aula, rendez-vous avec les bolides



SION — Comme nous l'avons annoncé, c'est ce soir que se déroulera la soirée cinématographique, organisée par MM. Rudaz et Branca. Que tous les amateurs de bolides se donnent rendez-vous à l'Aula dès 20 heures, où ils passeront une agréable soirée en compagnie des grands pilotes automobiles.

Le Ve championnat suisse de fond 30 km. AURA LIEU DIMANCHE A RIEDERALP

RIEDERALP — S'il est un petit ski-club qui mérite toute notre admiration, c'est bien celui de Greich-Gopisbergeralp qui a pris la lourde charge d'organiser le 5ème championnat suisse de fond 30 km qui se déroulera dimanche prochain dans la magnifique station de Riezeralp. Il faut aussi dire que la région se prête merveilleusement bien pour ce genre de compétition. C'est pourquoi, nous sommes certains que si le beau temps est de la partie, nombreux seront les sportifs et les spectateurs qui se donneront rendez-vous sur ce haut plateau pour assister aux exploits de nos nombreux coureurs de fond qui, pour cette occasion, s'élèvent au nombre de 86. Parmi lesquels, on pourra reconnaître Aloïs Kaelin et Konrad His-

chier, le Haut Valaisan, qui, d'ores et déjà, sont considérés comme les grands favoris de cette épreuve. Mais, nous avons aussi l'impression que les gardes frontières d'Airolo, dont en font partie Kreutzer, Regli, Franz Kaelin, Mast et Dubois, pour ne citer que les meilleurs, auront aussi leur mot à dire dans ce combat de géants. Tout comme Hans Oberer qui fut le vainqueur de l'épreuve de sélection. Pourtant quelque chose nous fait dire que notre représentant Kischier possède de fortes chances de pouvoir s'imposer comme il le fit déjà en 1962 à Charmey. Il possède d'ailleurs des avantages certains sur ses concurrents et qui ne sont pas à dédaigner: celui de concourir sur un terrain qui ne lui est pas inconnu et celui de partir

peu après son plus dangereux concurrent Aloïs Kaelin. En effet, si ce dernier portera le dossard 79, c'est le No 81 qui désignera notre Haut-Valaisan. Ainsi, au départ, seule une petite minute séparera ces deux champions. Ce qui permettra à Konrad, qui sera encore particulièrement encouragé tout le long du parcours, de calquer sa course sur celle de son adversaire. D'autre part, nous pensons qu'à cette hauteur, l'altitude pourrait jouer quelques mauvais tours aux concurrents les moins habitués. Tout en félicitant déjà les courageux organisateurs de cette belle manifestation sportive, il ne reste plus qu'à espérer qu'elle se déroule dans un bel esprit sportif et sous un radieux soleil. Loti.

* DE TOUT UN PEU *

FOOTBALL — L'arrière central du F.C. La Chaux-de-Fonds, Miroslav Brkljaca, n'a pas repris l'entraînement avec ses camarades à la date convenue (21 janvier). Il est toujours hospitalisé à Split (Yougoslavie) pour une thrombose à la jambe.

Après le scandale des matches truqués et la condamnation de dix footballeurs professionnels à différentes peines de prison, les joueurs britanniques viennent à nouveau de faire parler d'eux. Il s'agit cette fois de l'équipe de première division Everton, qui vient d'être expulsée d'un hôtel à Lytham Saint-Annes, Station balnéaire du Lancashire où elle était descendue pour « préparer » son match de seizième de finale de la Coupe d'Angleterre contre Leeds United. En effet, les joueurs firent voler par les fenêtres, vers deux heures trente du matin, chaises et autres objets, insultèrent le portier de l'hôtel, l'un d'entre eux se présentant même dans le plus simple appareil après qu'il eut appelé la femme de chambre.

Le F.C. Lugano a remporté le premier match de sa tournée en Grèce et en Turquie. A Saloniques, il a battu une sélection de juniors grecs par 4-2 (mi-temps 1-2) grâce notamment à trois buts de Brenna. Les Luganais seront de retour en Suisse le 7 février. L'A.C. Bellinzona, pour sa part, jouera le 31 janvier à Locarno puis recevra Chiasso le 6 février et Zurich le 14 février. Enfin, le F.C. Chiasso jouera le 31 janvier à Mendrisio, le 3 février contre Simmenthal Monza, le 6 février à Bellinzona, le 10 contre l'A.C. Milan, le 14 contre Bodio et le 18 à Come.

Le match Suède - Suisse de patinage de vitesse qui était prévu pour les 6 et 7 février à Kristinehamn, a été annulé. La Fédération suisse ne dispose pas de moyens financiers suffisants pour effectuer ce déplacement.

NATATION — La nageuse anglaise Jill Norfolk (18 ans) a décidé d'abandonner la natation. Elle avait battu le record du monde du 110 yards en 69"8 l'an dernier à Blackpool.

PATINAGE DE VITESSE — Le meeting international de Alma-Ata a été dominé par les Soviétiques. Sur 500 mètres, l'espoir Boris Guljajev a triomphé en 40"9 devant Eugène Grischine, médaille de bronze à Innsbruck (41"4). Grischine a gagné le 1500 mètres en 2'11"7 devant Vadim Vasnetsov (2'12"5).

FOOTBALL — Il y aura du monde ces prochaines semaines au centre d'entraînement de la Fédération italienne à Coverciano. Outre les Suisses et les Italiens (les internationaux transalpins se rendront pendant un week-end près de Florence), des cadres de l'équipe nationale autrichienne vont y être réunis prochainement. Les joueurs autrichiens suivants participeront au stage de Coverciano: Pichler, Glechner, Skovic, Hasil, Grausam, Flögel, Wolny et Seitzl (tous du Rapid de Vienne), Fraydl, Hirschedt, Binder, Parits, Busek, Nemeec et Fiala (Austria de Vienne), Koller, Hiesel et Cejka (Vienna), Szwald, Windisch, Hœrmeyer (Wiener SC), Karlenbrunner et Skerlan (Admira Energie), Ludescher et Pumm (Wacker Innsbruck), Wiebroeck (ASK Linz), Schneider (Wiener Neustadt) et Eder (Wattens).

BASKETBALL — Le calendrier des 8e de finale de la Coupe de Suisse a été définitivement fixé comme il suit: 5 février: Vevey - Champel; 6 février: Jonction - C.A.G.; Stade-Français - Olympic La Chaux-de-Fonds; Stade Fribourg - SMB Lausanne; Fribourg Olympic - Etoile Sécheron; Nyon - Servette; Berne-Basket - U.G.S.; 7 février: SA Lugano - Federale Lugano.

HANDBALL — L'équipe de Saint-Gall a conservé son titre de championne suisse universitaire en remportant le tournoi 1965, organisé au Pavillon des Sports de Genève.

BASKETBALL — Le mardi 12 février, au Pavillon de Beaulieu, à Lausanne, le Real Madrid, champion d'Europe des clubs, affrontera une sélection suisse renforcée par quelques joueurs étrangers.

Ovronnaz: Cours à skis de l'ACVG

C'est samedi et dimanche que se déroulera à Ovronnaz le cours à ski de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique, section féminine. Plus de 85 participants y prendront part, ce chiffre prouve bien l'intérêt que suscite ce cours. Nous leur souhaitons plein succès.

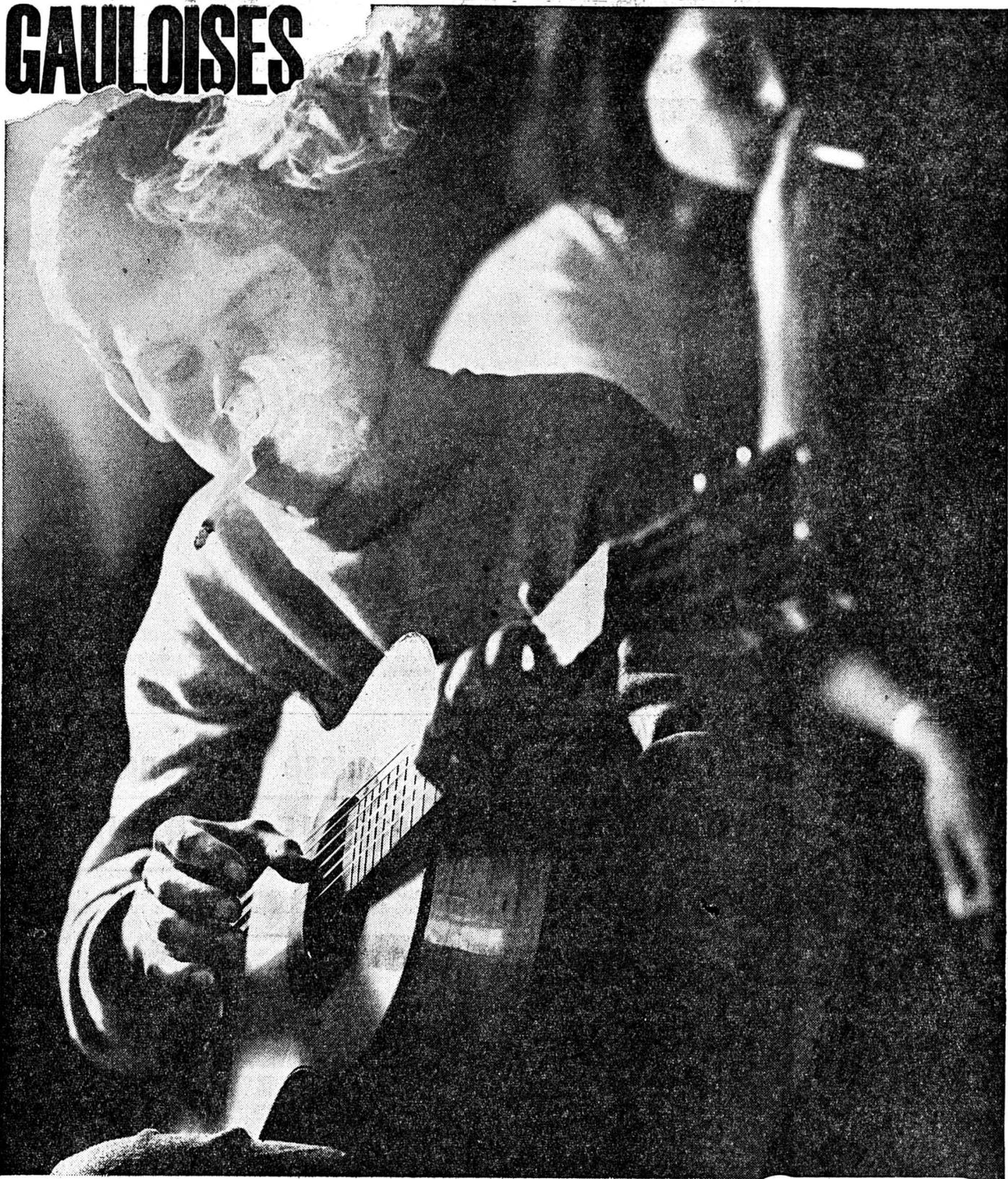
Patinoire de Martigny

Ce soir vendredi 29 janvier à 20 h. 30

MARTIGNY-LAUSANNE

Championnat suisse de Ligue national B

GAULOISES



un faible pour les Gauloises?

(pardi!)

Vous aimez énormément les pétillantes chansons françaises et les rythmes endiablés du folklore espagnol. Mais votre véritable passion - c'est le jazz! Et vous cherchez précisément à mettre au point un style personnel en vous fiant uniquement à votre oreille,

comme vous vous fiez à votre goût pour les... Gauloises - les cigarettes des amoureux de la perfection!

LES GAULOISES VOUS OFFRENT L'ARÔME INTÉGRAL DES EXCELLENTS TABACS DE FRANCE - NATUREL, DÉLECTABLE, PARFAIT POUR LES VRAIS CONNAISSEURS!

Annonces diverses

Classe 1939

Toutes les personnes de 1939, désirant faire partie de la classe de Sion, sont convoquées

**le lundi 1er février
à 20 heures
au carnotzet du buffet
de la Gare, Sion**

Pour tous renseignements s'adresser au (027) 2 11 51.

P 25870 S

Quincaillerie

M. Stoupel

Articles de pêche - Camping

VILLENEUVE (Vd) - Tél. (021) 90 10 33

P 98628 L

A vendre à Ardon

maison d'habitation

de 5 pièces, avec granges, écurie, garage et 2660 m² de vignes. En très bon état. Prix global: Fr. 65 000.-

Ecrire sous chiffre P 26124 à Publicitas, 1951 Sion.

P 26124 S

Magasinier-caviste

Maison de vins, liqueurs, de la région de La Côte, demande magasinier-caviste 22-30 ans, sobre, intelligent, pouvant tenir contrôle de marchandises, semaine de 5 jours, bonnes conditions sociales. Situation d'avenir pour candidats sérieux.

Faire offres par écrit avec références et certificats sous chiffre PW 80140 à Publicitas, 1000 Lausanne.

P 138 L

BACHES

POUR TOUS VEHICULES

Confection | Housses pour
Réparations | toutes voitures

PAUL GRANDCHAMP

MARTIGNY - Tél.: (026) 6 17 97
Av. Grand-Saint-Bernard

Offres et demandes d'emplois

GETAZ, ROMANG, ECOFFEY S.A.

cherche pour sa succursale de SION

employé de commerce

possédant la notion du service à la clientèle et ouvert aux questions commerciales.

Candidat recherchant un travail varié, le contact direct avec les métiers du bâtiment, disposé à s'intéresser à fond à une branche d'activité très vivante, trouverait dans ce poste toute satisfaction.

On formerait volontiers jeune homme capable, désireux d'acquérir une position stable et sûre.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, sont à adresser au Service du personnel à la Direction générale de la société, à Vevey.

aujourd'hui
Rapid Mais
MAGGI
et Jus de rôti
Maggi

65.4.51 11

On cherche à travailler
Région Lentine-Sion

1 vigne
ou au 2/3.

Ecrire sous chiffre P 17110 à Publicitas, 1950 Sion.
P 17110 S

Qui dit
Timbres
pense à
Memmel

Memmel & Co S.A.
4000 Bâle
Bäumleingasse 6
Tél. 061-24 66 44

Amateur achèterait pièces de

5 fr.

commémoratives, ainsi que monnaies anciennes.

Faire offres à Francis Trombert Champéry.

P 639 S

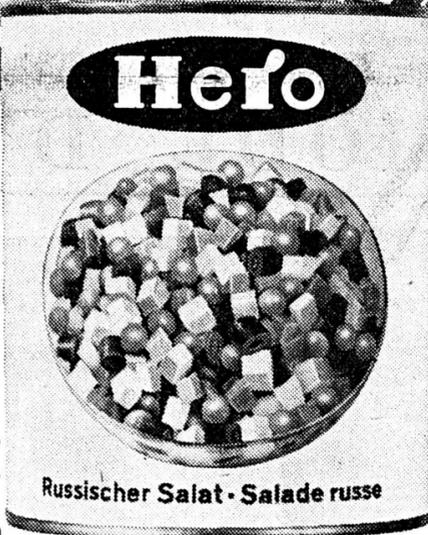


Hero... votre jardin potager pour l'hiver!



Conserves Hero Lenzbol.

Aujourd'hui, par exemple:
charcuterie et salade russe. —
Ma petite famille est fière de
mes talents de cuisinière, car
mes menus d'hiver sont extrê-
mement variés et j'arrive ce-
pendant à rester économe. Mais
au fond, ça n'est pas difficile du
tout puisque les légumes Hero
sont déjà prêts et que le repas
est préparé en un clin d'œil.
Salade russe Boîte 1/1 Fr.1.60



4 autres excellents légumes Hero — comme cueillis frais.

Petits Pois
Boîte 1/1 Fr.1.60



Carottes
Boîte 1/1 Fr.1.60



Haricots verts
Boîte 1/1 Fr.2.-



Scorsonères
Boîte 1/1 Fr.3.60



95



Vite, vite, vite ...



... des croûtes au fromage!

Si vous êtes pressée, si vous de-
vez affronter de robustes appétits
avec de petits moyens, si vous
avez envie de quelque chose de
bon, alors faites des croûtes au
fromage avec du gruyère* ou de
l'emmental*. Donnez libre cours à
votre fantaisie, préparez-les na-
ture, aux champignons, aux to-
mates, aux oeufs brouillés, ou à
la paysanne, par exemple:

Croûtes au fromage à la paysanne

Taillez des tranches minces de pain blanc, humectez-
les de vin blanc et recouvrez-les de tranches de
gruyère. Mettez-les à four chaud sur une plaque à
gâteau beurrée jusqu'à ce que le fromage fonde et
coiffez chaque croûte d'un œuf au plat.



Au fromage... un régal!

LA PAGE DE LA FEMME

par SIMONE VOLET



Lingerie de nuit romantique à souhait, ce qui démontre que le pyjama peut être féminin, en batiste Minicare, entièrement travaillé de motifs floraux, bordé de dentelle. (Mod. Elsbach).

Belles de jour en toilettes de nuit...

... car la lingerie de nuit fait elle aussi partie intégrante des présentations de « Blanc » que nous vivons présentement !

Qu'exige-t-on d'une toilette de nuit — dans l'intimité d'une chambre à coucher, d'un boudoir, pour préciser ?

— d'être chaude et douillette à porter en hiver,

— fraîche et légère en été,

— dans les deux cas, d'offrir joliesse et de nous revêtir de façon seyante...

... C'est tout au moins ce qui se passe à l'heure du coucher, mais au lever ? Quel désenchantement ! Le pyjama de jersey s'est détendu, la chemise de nuit s'est fripée, etc.

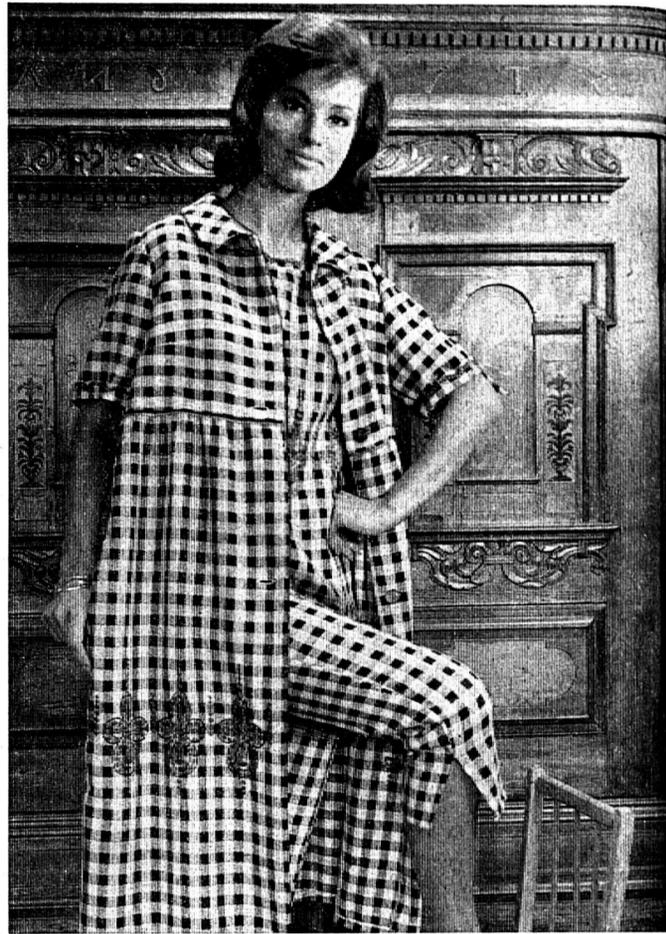
Toutefois, ces dernières considérations ne sont plus d'actualité, depuis que le coton, en sus de toutes ses qualités appréciées de toujours, oubliées, puis recouvertes, se fait « Minicare », c'est-à-dire « minimum de soin » et infroissable.

Dès lors, la tiédeur du lit n'a plus d'emprise sur ces charmants vêtements, qui sans autres soins, apparaissent au lever sous la forme soit de pyjamas d'intérieur, soit de toilettes de petit matin.

Il nous est donc permis, désormais, de choisir sans crainte cette ravissante chemise de nuit brodée, façon chemise de jour de nos aïeules, à encolure coulisée, bordée de festons, ce même que le bas et les emmanchures, complétée d'un déshabillé assorti. Ou ce pyjama délicieusement féminin, en satin de coton imprimé, bordé en dessous du genou d'une broderie de Saint-Gall, qui se répète. Ou encore ce non moins charmant modèle qui, je vous le glisse dans le creux de l'oreille, se portera à la plage l'été prochain, et en tenue d'intérieur... ou de nuit naturellement, pour l'immédiat.

Et ces modèles ne se froissent pas, pas plus qu'ils n'exigent de repassage minutieux : un coup de fer très léger, tiède, en quatre, et les voilà rafraîchis après un lavage simplifié, un séchage ultra-rapide.

Simone Volet



Un austère assorti, une tenue du matin qui fait le ménage, répond à la porte. (Mod. suisse Dubarry).

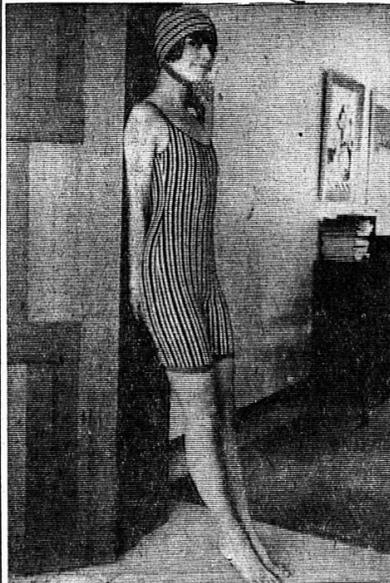
Le pense-précis de la ménagère pressée

- Faites-vous à l'avance la liste des menus de la semaine ?
- Avez-vous dans votre armoire, votre garde-manger et votre réfrigérateur, tout ce qu'il faut pour préparer la plus grande partie de ces repas ?
- Avez-vous une marmite à pression ?
- Préparez-vous les légumes la veille — si vous devez les prendre au jardin — tôt le matin, si vous allez chez le primeur ?
- Avez-vous la sagesse de vous détendre quelques minutes seulement, entre la fin de la préparation du repas et le moment de vous mettre à table, ou avant de repartir pour le travail ?... C'est indispensable.
- Possédez-vous un bagage suffisant de recettes vite faites, saines et appétissantes ?
- Avez-vous assez d'autorité — et de doigté — pour vous faire aider des grands et petits... avec le sourire ?
- Réservez-vous vos forces nerveuses ? Le travail que vous faites entre midi et deux heures consiste en quatre étapes : le parcours du travail à la maison, la préparation du repas, l'action de manger et le retour au travail... que l'un ou l'autre s'effectue tranquillement... il le faut... — pour votre patron et pour vous.
- Si vous avez la chance de ne pas travailler au dehors, sachez vous détendre après le départ de tous, même en faisant une seconde pose café — sans caféine !



Ensemble, déshabillé et chemise de nuit, en voile de coton blanc, orné de Valenciennes et de broderie de satin bleu pervenche, entièrement brodé à la main au point de Paris. (Modèle « Lingerie de Nathalie »).

LA MODE D'ÉTÉ 1965



POUR VOUS MESDAMES — Les défilés de mode pour la prochaine saison d'été commencent déjà. C'est à Copenhague qu'une maison vient de présenter sa nouvelle collection de maillots de bain pour l'été 1965. Cette collection est inspirée à la mode de 1910. Nos photos montrent les différents modèles 1965.

Photo ci-dessous : LES TREFLES DU PRINTEMPS : une chemise printanière présentée par Swend.



Annonces diverses

Dimanche 31 janvier 1965

VERNAYAZ

Hôtel des gorges du Trient
à 11 h. 15 LOTO APERTIF
En matinée dès 15 h., en soirée dès 20 h.

GRAND LOTO

du Football-Club de Vernayaz
Lots magnifiques
Invitation cordiale
P 65096 S

**Epuration
des eaux usées
station Monobloc
système Schreiber**

Nous sommes à disposition de toute commune pour l'étude du problème d'épuration des eaux usées, brevet, garantie (25 ans d'expérience), station remplissant toutes les exigences demandées.

EPUREX S.A., 13, avenue du Simplon,
1000 Lausanne, tél. (021) 27 63 44.
P 958 L

**Hôtel Victoria à Vernayaz
fermé**

pour cause de vacances, du 2 février
au 27 février 1965.

Café-restaurant de la Poste

2034 Peseux (près Neuchâtel) cherche

**1 fille de cuisine
1 fille de buffet**

Ecrire ou téléphoner au (038) 8 40 40.
P 1329 N

Nous cherchons

**1 VENDEUSE
1 DACTYLO**

Photo Michel Darbellay, Martigny
Téléphone (026) 6 01 71.
P 285 S

SECURITAS S.A.
engage

**gardes pour services
occasionnels**

Nationalité suisse

Faire offres à Securitas S.A. Tunnel
1, Lausanne.
P 59 L

Je cherche

**jeune fille
ou dame**

pour aider au ménage

Café-restaurant de Morgins, téléphone
(025) 4 31 42.

A VENDRE
à Saxon-Village

maison d'habitation

récemment rénovée, comprenant 3
chambres, cuisine, salle de bain,
avec grange et écurie.

Ecrire sous chiffre P 65105 à Publicitas,
1951 Sion.
P 65105 S

**Maraîchers
Cultivateurs !**

**NOS SPECIALITES POUR VOS
PREMIERS SEMIS**

Choux-fleurs

Perle - Master - Imperator - Idole - Superba, etc.

Tomates

Fournaise - Super Marmande - Ronald - Mar Cross, etc.
CELERIS : véritable « GLOBE »

LAITUES POMMEES : Super-Attraction - Tegerwil-
len, « Suzan », etc.

OIGNONS : Superba - Satellite - Yellow - Glob, etc.

POIREAUX : Dubouchet sélection BN.



Tél. (026) 6 23 63 - 6 21 83.

FIAT

A vendre tracteurs de démonstration
1 tracteur FIAT 411 R, équipement
complet, double embrayage, relevage
hydraulique.

1 tracteur FIAT 411 R, relevage hy-
draulique, cabine, éventuellement char-
rue et barre de coupe.

1 tracteur FIAT 312 RS, relevage hy-
draulique, double embrayage, éventuel-
lement barre de coupe.

Machines impeccables, vendues expor-
tées, avec garantie complète d'usine
d'une année. Facilités de paiement.

Max Roh, atelier de réparation Bucher,
Guyer, FIAT, Conthey, tél. (027) 4 15 01

P 26123 S

**Pour vos
salaisons
et boucheries**

nous vous offrons :

BŒUF pour fa-
brications
EPAULE de
BŒUF
CUISSE DESOS-
SEE

livraison franco
contre rembourse-
ment.

BOUCHERIE

O. Neuschwan-
der S.A., 17, av.
Mail.

Tél. (022) 24 19.94.

GRANDE DIXENCE S.A. - SION

5%

Emprunt de Fr. 35 000 000.— nom. de 1965

destiné à poursuivre le financement de l'aménagement
des forces hydrauliques en construction dans les Alpes
valaisannes. La Société s'est réservé un montant de
Fr. 2 500 000.— nom., de sorte que Fr. 32 500 000.—
nom., sont offerts en souscription publique.

Conditions d'émission :

Durée maximum : 16 ans ;
Titres : obligations au porteur de Fr. 1000.—;
Cotation : aux bourses de Bâle, Zurich, Genève,
Berne et Lausanne.

100,40%

Prix d'émission :

plus 0,60 % moitié du timbre-fédéral sur titres.

Délai de souscription :

du 29 janvier au 4 février 1965, à midi.

Les banques tiennent à disposition des prospectus dé-
taillés, ainsi que des bulletins de souscription.

Le 28 janvier 1965.

SOCIETE DE BANQUE SUISSE

CREDIT SUISSE
BANQUE POPULAIRE SUISSE

UNION DE BANQUES SUISSES
BANQUE LEU & CIE, S.A.

GRUPEMENT DES BANQUIERS PRIVÉS GENEVOIS

BANQUE CANTONALE VAUDOISE
BANQUE CANTONALE DE BERNE
BANQUE DE L'ETAT DE FRIBOURG

BANQUE CANTONALE DE BALE
BANQUE CANTONALE DE ZURICH
BANQUE CANTONALE DU VALAIS

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

AGRICULTEUR

de préférence marié, trouverait place
stable et bien rétribuée. Horticulture,
arboriculture, entretien d'un parc. Près
Neuchâtel. Si désiré, l'épouse pourrait
également être engagée à divers tra-
vaux domestiques. Entrée en fonctions :
1er mars ou à convenir.

Pour renseignements complémentaires
et offres, s'adresser sous chiffre P
50.028 N à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

P 12 N

Cherchons

Deux jeunes filles
Fille de salle
Femme de cham-
bre
Débutantes

Très bon fixe.
15 mars, 1er av-
ril au 15 octobre

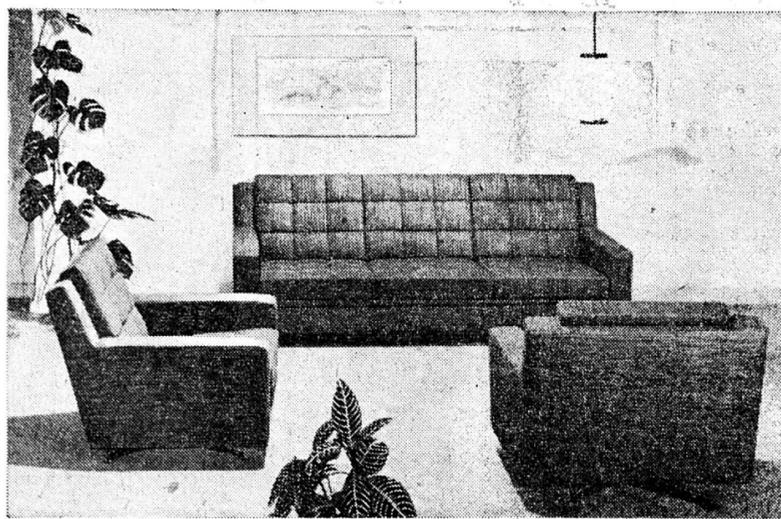
S'adresser à
Pension Chante-
merle, Blonay-
sur-Vevey
Tél. (021) 53 11 93

P 68-6 V

En cas de panne

D'appareils électriques en tous gen-
res, aspirateurs, radios, etc.

Atelier électro-mécanique J. Cher-
vaz, Collombey, réparations rapi-
des et soignées, tél. (025) 4 18 24.



**Peut-être que
vos amis**

s'attarderont chez vous si vous installez ce somptueux
salon! Mais quelle joie, quel suprême confort il vous don-
nera chaque jour!

Cet élégant salon ne rentre évidemment pas dans la caté-
gorie « bon marché ». Il est destiné aux personnes qui ont
le sens du beau. Et pourtant, en fonction de sa classe, de
la qualité de sa construction, de la pureté de ses lignes, il
est incontestablement avantageux. Vous en choisirez vous-
même le tissu et pourrez obtenir les fauteuils tournants,
sur roulettes ou sur patins de bois.

Facilités de paiement sur demande. Remboursement des
frais de train ou plein d'essence gratuit pour tout achat de
fr. 500.— et plus.

Meubles Glass S.A., Galeries Ste-Luce, Petit-Chêne 27-29 et Place de la Gare 4, Lausanne

Meubles Glass

LAUSANNE BRUGG ST-GALL

Pour recevoir gratuitement notre documentation illustrée.

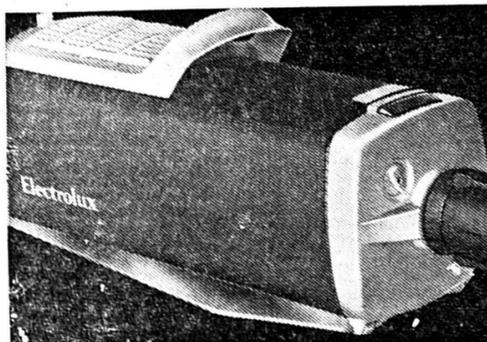
Nom et prénom NR 18 a

Rue No.

Localité Profession

Je m'intéresse à:

Meubles Glass S.A., Petit-Chêne 27, 1000 Lausanne



3 x automatique LUXOMATIC

LUXOMATIC est la dernière création Electrolux et le seul
automate dans la construction d'aspirateurs. Accessoires
raffinés à double et triple usage.

50 ans d'expérience Electrolux, la qualité, la beauté et la
puissance ont été unis pour indiquer le chemin de l'avenir.
Choisissez pour vous le succès mondial: LUXOMATIC.

Succursales et magasins à:
Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano,
St. Gall, Zurich ou
Electrolux SA, Badenerstrasse 587,
8048 Zurich, Tél. 051/52 22 00





Branle-Bas
de Combat
Electoral

par
T. Wick

RETRAITE

VOTER

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

130 tonnes sur 9 boggies de 3 essieux chacune



Un stator de turbo-alternateur de 130 tonnes reposant sur deux wagons transporteurs.

VOUVRY — Peu après midi, hier jeudi, est arrivé en gare de Vouvry un transport exceptionnel. Parti de Zurich sur wagon spécial, un stator de turbo-alternateur de 130 tonnes, construit par Escher-Wyss et destiné à l'usine thermique de Chavalon a posé certains problèmes aux organes techniques des CFF. Si le poids du stator est impressionnant, c'est surtout sa largeur qui a exigé du personnel convoyeur un œil attentif. Dans certaines courbes, le convoi composé d'une automotrice, d'un wagon de voyageur, d'un wagon à 3 boggies de 3 essieux chacune sur lequel était accouplé une extrémité du stator, d'un second wagon identique pour le même accouplement et d'un wagon de voyageur, s'immobilisait. Chaque wagon transporteur était relié à l'autre par Fox afin de faciliter les manœuvres de déplacement du centre de gravité lorsque cela était nécessaire. Traverser presque toute la Suisse, dans sa diagonale, avec un convoi ferroviaire de cette importance, n'est pas une sinécure. Grâce à un matériel et une technique éprouvée, les convoyeurs des CFF, ont transporté ce stator de turbo-alternateur, sans encombre.



Comme la traversée du tunnel de St-Maurice, le passage du « Pont Rouge » qui enjambe la Vièze, a exigé que le convoi roule à 5 km/h non seulement du fait du poids du convoi, mais de la largeur de celui-ci. Quelques centimètres séparent le parapet du pont et le stator.

Semaine après semaine, l'Usine thermique de Chavalon à qui est destiné ce stator de turbo-alternateur, complète son parc de machines et d'appareils. Leur mise en place s'effectue à un rythme normal qui permet d'espérer que l'usine thermique sera en activité dans les délais prévus. (Cg)

Statistiques paroissiales de Saint-Maurice

Baptêmes 1964

- 4 janvier, BARMAN Raphaël de Francis et de Marguerite Jordan
- 6 janvier, CRETENAND Sonia-Lina, d'Herbert et d'Elsa Roduit
- 12 janvier, ROSERENS Isabelle-Marie-Joséphine, de Louis et de Marie-Jeanne Terrettaz
- 12 janvier, VEUTHEY Laurence, de Jean et de Madeleine Marclay
- 26 janvier, ROUGE Michel, d'André et d'Anne-Marie Duc
- 8 février, GUIDI Antonio-Luciano, d'Antonio et de Danièle Duvannay
- 8 février, CRETTON Gérard-François, de Raymond et de Julianna Zonca.
- 9 février, PERRUCHOUD Nicole, de Clovis et de Gabrielle Giroud
- 15 février, CRITTIN Sabine, de Michel et de Liliane Brigetti
- 16 février, SAVIOZ Gisèle-Gabrielle, de Robert et de Ruth Abacherli
- 4 mars, DELEZE Jean-Pierre, de Simon et de Jacqueline Bonvin
- 8 mars, SAILLEN Gisèle-Anita, de Louis et de Marie Seiler
- 15 mars, NARD Erno-Giovanni, de Dorino et d'Irma Binachet

- 19 mars, FRACHEBOUD Sylvianne, de Guy et de Josiane Vannay
- 22 mars, MOTTIEZ Cécile-Marie, de Jacques et de Gabrielle Dubosson
- 22 mars, BEYTRISON Marie-Eugénie-Lucienne, de Martial et de Marcelle Chaperon
- 29 mars, RAPPAZ Christian-Robert, de Robert et de Vittoria Moretti
- 11 avril, ROULLER Bénédicte-Anne, de Jean-Michel et de Claire Bayle
- 19 avril, TROMBERT Christine-Gilberte, de Clovis et de Monique Baud, Epinassey
- 26 avril, REUSE Patricia-Renée, de René et de Christiane Cardinaux
- 10 mai, CITTI Sylvia-Carmela, d'Oronzo et de Lucia Ficcarì
- 28 mai, PLANCHAMP Corina, de Lucien et d'Emilienne Paccolat
- 14 juin, BARMAN Marie-Rita, de Raymond et de Liliane Palladini, Epinassey
- 4 juillet, BAZZONI Elisabeth, de Luciano et de Marisa Vago
- 18 juillet, ZAY Françoise-Christiane, de Gérard et d'Anne-Marie Bucher
- 19 juillet, REYMOND Marie-Rose, de Roger et de Jeannette Neurohr
- 2 août, RAPPAZ Frédéric-Serge, d'Armand et de Raymonde Rimet, Epinassey
- 16 août, FOURNIER Jean-Gérard, de Simon et d'Alice Jordan
- 23 août, BENEDITO Catherine, de José et de Mireille Gombaud
- 23 août, GAILLET Pierre-Yves, de Pierre et de Käthi Herren
- 30 août, BARMAN Brigitte, de Gilbert et de Rose-Marie Richard, Epinassey
- 30 août, GIORGIANNI Nicolina, de Rocco et de Giuseppina Capriglione
- 6 septembre, GOLLOT Florence, d'Even et de Marlyse Jörger
- 8 septembre, SANTAMARIA Juan, de Gabriel et d'Estrella Gonzalez
- 13 septembre, MARCA Anna, de Silvio et de Franca Pate
- 20 septembre, MONNAY Henri-Pascal, de Joseph et de Madeleine Vergères
- 27 septembre, PRIMATESTA Walter, de Sereno et de Desolina Pella
- 11 octobre, BECQUELIN Laurence, de Michel et de Mireille Volluz
- 11 octobre, COUTURIER Philippe-René, de Paul et d'Yvette Torrenté
- 11 octobre, CHAPERON Paul-André, de Jean-Claude et de Monique Cornut

- 25 décembre, GIORGIANNI Antonio, de Carmelo et de Margarita Calogero
 - 25 décembre, DUC Marie-Noëlle, d'Arnold et de Georgette Mischler
- Ajoutons à cette liste deux enfants nés en 1964 et baptisés en 1965 :
- 3 janvier, AYMON Marie-Laure, d'Armand et d'Ida Francey
 - 9 janvier, SARRASIN Daniel-Théodule, de Roger et Paulette Sarrasin

Décès 1964

- 5 janvier, BARMAN Séraphine, née le 30 novembre 1875, Epinassey
- 13 janvier, MOTTIEZ Joseph-Alfred, né le 13 janvier 1892
- 3 février, RAPPAZ Sophie, née le 9 avril 1886
- 17 février, SCHWESTERMANN Eugénie, née le 8 janvier 1883
- 23 février, GAILLET Pierre, né le 7 octobre 1930
- 4 mars, DELEZE Jean-Pierre, né le 3 mars 1964
- 16 mars, FARQUET Hortense, née le 4 septembre 1888
- 1 avril, GAY Thais, née le 3 février 1885
- 6 avril, RAPPAZ Rose, née le 16 décembre 1883
- 6 avril, RAPPAZ Rose, née le 16 décembre 1883
- 6 avril, PFAMMATTER Emile, né le 23 décembre 1883
- 7 avril, MAYOR Erasme, né le 4 février 1920
- 30 avril, PEIRY Irène, née le 31 décembre 1909
- 25 juin, COQUOZ Eugénie, née le 14 mai 1894
- 5 juillet, BURNIER Clovis, né le 12 novembre 1889
- 19 juillet, Rde Sœur Céline GAY, née le 5 juillet 1889
- 18 août, CHEFFRE Ernest, né le 1er novembre 1900
- 19 août, LATHION Jeanne, née le 19 août 1901
- 20 août, BORCARD Maurice, né le 6 novembre 1909
- 23 août, RAPPAZ Zélie, née le 31 mai 1896
- 6 septembre, MONNAY Etienne, né le 12 août 1883
- 6 sept. SAILLEN Marie, née le 13 juin 1897
- 14 septembre, JORDAN Martial, né le 4 avril 1929
- 7 octobre, DUROUX Ernest, né le 26 mai 1888
- 22 octobre, RIMET Lucien, né le 3 novembre 1909
- 30 octobre, TRIPOLI Bartolo, né le 16 février 1927
- 8 décembre, COQUOZ Denise, née le 27 avril 1900
- 13 décembre, BARMAN Xavier, né le 27 février 1879
- 22 décembre, BRUCHEZ Cécile, née le 18 novembre 1894
- 25 décembre, DUC Marie-Noëlle, née le 25 décembre 1964
- 27 décembre, DEGULY Paul, né le 28 août 1905.

SAINT-LUC

Pour les skieurs
Tous les dimanches

Course postale spéciale

Départ de Sierre à 7 h. 30
Départ de Saint-Luc à 18 h.

Prix Fr. 16.-

pour car et carte libre parcours sur télésiège et téléski.

P 1021 S

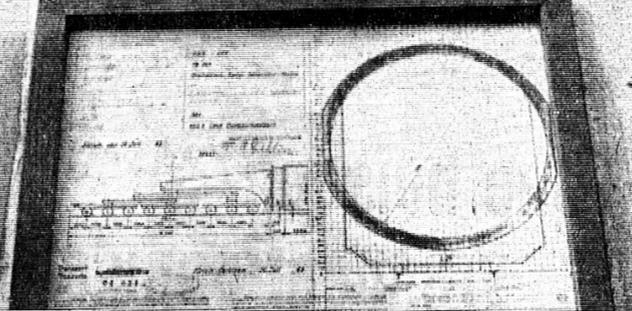
Bal de l'A.C.S. Valais

La soirée traditionnelle de l'Automobile-Club de Suisse, Section Valais, a été fixée au samedi 6 février dans les salons de l'Hôtel du Cerf à Sion.

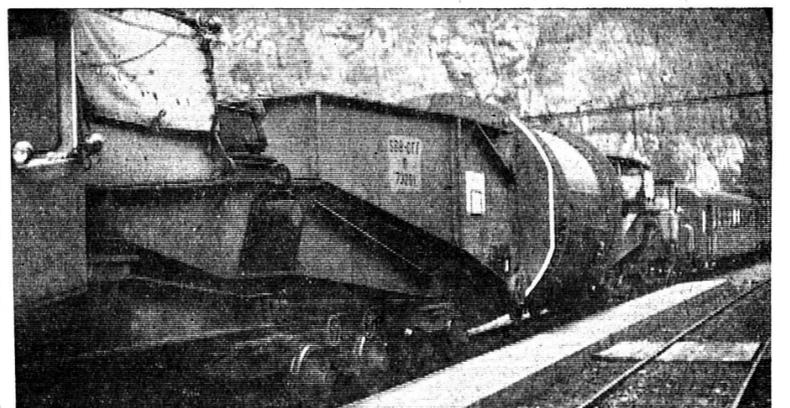
Après un apéritif «sens obligatoire» et au «guillon» de la Grotte du Cerf, le dîner de gala souligné de musique douce sera servi dès 20 heures. Et c'est le grand orchestre «Les New Synco-paters» de Genève avec ses neuf musiciens et sa chanteuse qui conduira le bal, alors qu'à la Grotte un orchestre musette meublera le whisky-à-gogo.

Le nombre de places étant strictement limité, les inscriptions seront prises en considération dans l'ordre d'arrivée au secrétariat, rue de Lausanne 47, à Sion. P 639 S

Attention
Transport exceptionnel



« Attention, transport exceptionnel ». Cet écriteau surmonte un panneau sur lequel sont fixées toutes les données techniques et le schéma de ce transport peu commun.



Une vue partielle du convoi, en gare de St-Maurice, peu avant son départ pour Vouvry.

DANCING « AUX TREIZE ETOILES » - MONTHEY

Samedi 30 janvier
UNIQUE GALA

MICHEL VERGERES

Première vedette valaisanne de la chanson
accompagné par le quintette
de MICHEL SURGET

Des disques seront vendus que MICHEL VERGERES se fera un plaisir de dédicacer.
M. Buttet — Pour réserver : téléphone (025) 4 24 08.

Un des meilleurs! Ramoneur de gorge DISCH

Ils calment et soulagent la toux et l'enrouement. Particulièrement légers et bienfaisants, ils sont également recommandés aux fumeurs et chanteurs. Sur chaque sachet, recette pour faire un excellent thé pectoral avec les Ramoneurs de gorge DISCH. 75 cts.



T&D

Zu verkaufen in grösserer Oberwalliser Gemeinde gut eingerichtete kleine

Buchdruckerei

mit gutem Kundenkreis. Notwendiges Kapital ca. Fr. 35 000.—

Bitte senden Sie Ihre Offerte unter Chiffre K 120119 an die Publicitas, Bern.

P 7 S

ON CHERCHE

cuisinier ou cuisinière

pour remplacement de 3 mois. Entrée de suite ou à convenir.

Faire offres à l'hôtel de la Gare, 1522 Lucens, téléphone (021) 95 81 48.

P 729-2 L

Une boisson vraiment populaire

Le Café de malt Kneipp — qui convient si bien à jeunes et vieux — est une boisson vraiment populaire. Il est préparé avec de l'orge pure selon la recette originale du curé Seb. Kneipp.



Le cornet de 500 g, déjà moulu, ne coûte que fr. 1.45



Café de malt KNEIPP

c'est du Thomi + Franck — c'est fameux!

Pourquoi

la production du FUMOR (fumier artificiel séché à base de pépins de raisin avec adjonction de matières fertilisantes N.P.K.) a doublé en 3 ans?

Aux utilisateurs de répondre :

(Quelques cultivateurs parmi les innombrables qui ont tenu d'exprimer leur satisfaction)

C'est avec un réel plaisir que je vous exprime toute ma satisfaction quant à la qualité des engrais livrés par votre maison, j'ai pu constater, malgré l'année sèche, une très nette reprise de végétation dans une vigne quelque peu malingre toutes ces dernières années, malgré d'autres engrais et ceci grâce à Biocult. Je puis également recommander l'emploi de Fumor qui, appliqué selon vos prescriptions, donne de très bons résultats.

Alex Muriset, député
Président d'honneur de la S.C.N.V.

Les expériences faites avec le Fumor dans les cultures de rosiers ont été très concluantes, et je puis le recommander en toute confiance. Les essais, faits dans les vignes, pépinières, fruitières, ainsi que bégonias en couche ont également été très satisfaisants. Je puis le recommander en toute confiance à tous mes collègues horticulteurs, pépiniéristes et viticulteurs.

Walter Johner
Pépinière et roseraie
Môtier-Vully

Je pense vous faire plaisir en vous disant que je suis enchanté de votre engrais Fumor et ne manquerai pas de vous en acheter par la suite. J'ai eu le plaisir de le recommander à mes connaissances et je vous serais reconnaissant de m'envoyer des prospectus à remettre à l'occasion. Cela vous intéresserait-il que je prenne des commandes? J'aurais même assez de place si vous trouvez avantageux de faire un petit dépôt dans notre région. Veuillez agréer, Messieurs, avec mes remerciements mes salutations les plus empressées.

A. Droz, technicien
La Conversion

Parce que :

En utilisant env. 2000 kg de Fumor à l'hectare, vous apportez à votre sol les matières organiques indispensables à son entretien ainsi que des matières minérales en surplus, soit :

au minimum : 720 kg de matières organiques choisies
40 kg d'azote pure (correspondant à env. 200 kg d'ammoniaque 20,5%)
60 kg d'acide phosphorique (correspondant à env. 330 kg de superphosphate 18%)
60 kg de potasse pure (correspondant à env. 200 kg de potasse 30%)

Cultivateurs :

Vous êtes les mieux placés pour juger si vous devez OUI ou NON encore ajouter des engrais minéraux au FUMOR. Vous êtes, en définitive, aussi les seuls juges à pouvoir calculer vos prix de revient et de comparer en tenant compte également des frais d'épandage : ou FUMOR ou FUMIER FRAIS + ENGRAIS MINÉRAUX. Il y a plus d'une solution. A vous de choisir la meilleure!

Le prix des engrais a passablement haussé au cours des dernières années. Malgré cela, nous maintenons nos anciens prix, du fait de la forte augmentation de la fabrication du FUMOR.

Grâce aux nouvelles installations, la structure du FUMOR sera encore plus fine dès maintenant. FUMOR, la solution idéale pour la vigne, les cultures maraichères et horticoles.

DEPOSITAIRES :

Ardon Société coop. de consommation
Société coop. « La Ménagère »
La Bâtiаз Bochatay L.
Bovernier Cottier Jérôme
Bramois Coopérative fruitière
Chamoson Coudray Robert
Champlan Mabillard Pierre
Charrat Cretton Alfr. & Fils
Conthey-Place Udry Marc
Erde-Conthey Germanier Gabriel
Fully Agence agricole
Boson A.
Bovio Jos.
Bruchez Willy
Coopérative fruitière
Mottier-Darbellaу A.
Leytron Société d'agriculture
Coopérative Union
Société coop. de consommation

Martigny Darbellay Edouard
Miège Albrecht Alb.
Monthey Société de laiterie
Riddes Cercle agricole
Société coop. de consommation
Balet Maurice
Saint-Léonard Dessimoz Pierre
Saint-Séverin Bertholet Maxime
Saillon Roduit Antoine
Tacchini A.
Savièse Coopérative Florescat
Saxon Gaillard-Bovio L.
Sensine Duc Fr.
Sierre Coopérative fruitière
Salamin Martin
Signèse Coopérative de Signèse-Ayent
Vens-Conthey Gay Benjamin
Vétroz Coopérative Concordia
Coopérative Union

Fabrique d'engrais Cortaillod-Neuchâtel
Max Bachmann
Téléphone (038) 6 45 95

On cherche à louer à Martigny

1 studio ou 1 appartement

de 2 pièces.

Tél. (026) 6 04 44
P 65091 S

Cherchons à louer pour juillet 1965

chalet ou appartement

pour 3 adultes et 2 enfants.

Offres à A. Kramer, Kelchweg 14, 8048 Zurich
Tél. (051) 62 19 28

A louer à Sierre, pour le 1er mai 1965, bel

appartement

dans villa, 4 pièces, hall, garage, tout confort.

Ecrire sous chiffré P 26078 à Publicitas, 1951 Sion.
P 26078 S

Plus de problèmes avec votre dentier!

Kukident les résout tous.

La poudre adhésive Kukident permet la bonne tenue en bouche des prothèses dentaires. Inoffensive et parfaitement supportée par les muqueuses. Pouvoir adhésif prolongé, donne une sûreté absolue et facilité de manger. Inodore et laisse sa fraîcheur à l'haleine. La poudrette en plastique fr. 2.80, la poudre extra forte fr. 2.80. Dans les cas plus difficiles employez la crème adhésive Kukident, tube fr. 1.60 et fr. 2.90, renforcée fr. 3.60.



Pour l'entretien de votre prothèse

la poudre Kukident à nettoyer est indispensable. Nettoie, désinfecte et désodorise sans brosse et sans peine en peu de temps. Après ces bains journaliers, le dentier reste beau, propre et les dents brillent toujours comme neuves. En boîte à fr. 2.60 et fr. 3.80, le nettoyeur-rapide fr. 4.75, et les comprimés, fr. 3.25, sont appréciés en voyage. Un bienfait pour la bouche est l'huile Kukident pour le palais. Si le dentier vous fait mal, massez les endroits douloureux avec cette huile calmante qui resserre et fortifie gencives et palais, flacon fr. 2.40. En pharmacies et drogueries, à défaut, écrivez une carte à Medina Zoug.

Lisez le « Nouvelliste du Rhône »

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

**Nous cherchons
une secrétaire**

Connaissance de la langue allemande désirée

Tous les avantages sociaux des grands magasins. Semaine de 5 jours.

Offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, copies de certificats au chef du personnel des grands magasins



A la même adresse, on engagerait

une employée pour bureau-caisse

P 5 S

ELECTRICITE S.A. - ROMONT
Grand-Rue 7 - Tél. (037) 5 25 54 ou 5 26 09

engage

**chefs de chantier
monteurs électriciens qualifiés**

Nous offrons : place stable - travail indépendant - bon salaire - caisse de prévoyance.

Offres par écrit ou par téléphone.

P 14-3 F

Annonces diverses

**PROFITEZ DES DERNIERS
JOURS DES SOLDES**

FRIBERG

Confections - Nouveautés
Martigny-Bourg - Téléphone (026) 6 18 20

**De vraies affaires
à des prix époustouflants !**

P 189 S



**Banque Populaire
Suisse - SION**

engagerait

1 JEUNE EMPLOYE

ayant, si possible, quelques années de pratique dans la branche bancaire.

Nous offrons une place stable, un travail intéressant, la semaine de 5 jours.

Faire offres détaillées avec prétentions de salaire à la Direction de la Banque Populaire Suisse, 16 avenue de la Gare, SION.

P 649 S

Le dernier jour

SAMEDI 30 janvier

attention :

Le dernier jour de notre vente au rabais
Le dernier jour pour bénéficier du

20 %

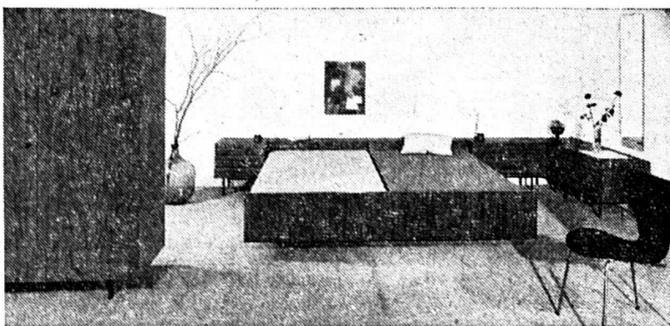
de rabais spécial de jubilé.

Mardi 2 février, les magasins seront fermés pour cause d'inventaire.

P 36 S



Actuellement à notre exposition...



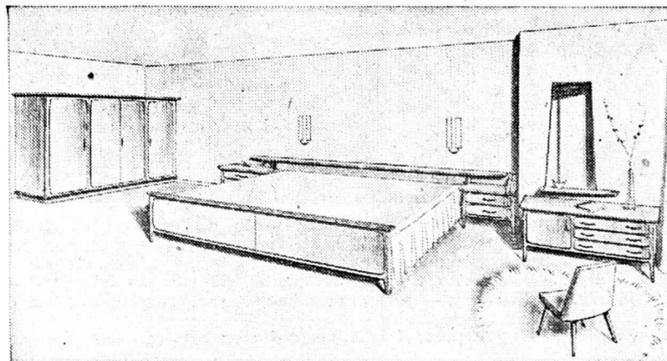
CHAMBRE A COUCHER moderne, en noyer Fire-Line, avec 2 armoires à 2 portes, lits avec coffres pour lingerie.

Prix Fr. **2 440.-** au comptant

Solde par mensualités : acompte Fr. 700.- - 36 mois à Fr. 91.-

Ameublement G. SCHMIDT - Sierre

Vitrines No 7 et 8



CHAMBRE A COUCHER, en noyer américain, avec armoire à 4 portes, entourée avec niches, grande coiffeuse.

Prix Fr. **3 300.-** au comptant

Solde par mensualités : acompte Fr. 540.- - 36 mois à Fr. 67.-

Rue du Simplon - Tél. (027) 5 03 35 (Privé 5 33 18)



LAINES

à Fr.
**1.50 - 1.75
1.85**

par 10 pelottes
Choix - Qualité
Grand stock

**«A L'ARLEQUIN»
MARTIGNY**

Av de la Gare 40
Tél. : (026) 6 19 93
P 715 S

A vendre à Saint-Léonard

terrain
de 5350 m², vignes et pré. Région Viret.
Tél. (027) 4 42 71

A VENDRE
taureau
première classe.
Prime fédérale.

S'adresser à
**Innocent Roh
Erde-Conthey**
P 26067 S

Cherche à acheter une

vache
prête ou fraîche
vélée.
Tél. (026) 6 61 65

Fromage
Tout gras, Fr. 4.90
le kilo.

G. HESS
Fromages
4511 Horriwil (So)
P 320 Sn

PRETS JUSQU'A



- SANS CAUTION
- FORMALITES SIMPLIFIEES
- DISCRETION ABSOLUE
- REMBOURSEMENTS MENSUELS



Meubles

neufs, ayant légères retouches, à vendre avec gros rabais :

1 armoire à deux portes, rayon et penderie, Fr. 165.-
1 divan une place avec protège-matelas et matelas crin-laine, Fr. 125.-
1 table de salle à manger, dessus noyer, 2 rallonges, Fr. 180.-
1 entourage de divan, avec coffre à literie, Fr. 185.-
50 chaises de salle à manger, Fr. 18.- pièce

1 commode trois tiroirs, Fr. 135.-
1 salon composé d'un canapé couché avec coffre à literie et 2 fauteuils recouverts d'un tissu rouge, l'ensemble, Fr. 450.-
1 superbe chambre à coucher : 1 armoire trois portes, 2 lits jumeaux 1 coiffeuse avec grande glace, 2 tables 2 chevet, 2 sommiers tête mobile, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans) + 1 couvre-lit satin, la chambre complète Fr. 1600.-
1 magnifique tapis haute laine, dessins afghans, 240 x 340 cm, Fr. 250.-

W. HURTH
RENESS
Renens-Croisée
Tél. (021) 34 36 43
P 1533 L

Opel Caravan
(de luxe), mod. 1961 (déduanée en décembre 1960) 33 000 km, de première main.
Radio, phares anti-brouillard.
Fr. 5 000.-

Georges Purro
Tél. (022) 32 37 70
et (022) 36 11 16.
P 103765 X

Jeune fille
est demandée du début février ou à convenir jusqu'à Pâques ou au 1er mai.

Comme aide de ménage et au magasin.
Très bons gages (remplacement de jeune fille malade).

Boulangerie-pâtisserie, Werner Morandi, Nyon.
Tél. (022) 61 15 10

Echange de manteaux

La personne qui, par erreur, a échangé son manteau en gabardine gris à la salle de la Matze, le 18 janvier 1965, est priée de s'annoncer au (027) 4 41 64
P 26118 S

A vendre, cause double emploi

Land-Rover
1962, Pick-up plus bache 32 000 km, 12 CV, parfait état.
Visible : Garage L. Jaques, Frangins.
Tél. (022) 61 29 02
P 527-13 L

A VENDRE
taureau
primé à 86 points
S'adresser chez Alexis Bruchez Boucher Bagnes

A VENDRE
2 truies
portantes
Maison Blanche
1950 Sion

Tél. (027) 2 34 25
P 26154 S

On cherche pour entrée immédiate

sommelière
Bon gain assuré.
Café de la Paix
Monthey
Tél. (025) 4 22 79
P 26036 S

A VENDRE
projecteur de cinéma
8 mm
Modèle récent et perfectionné encore sous garantie.
Prix avantageux.
Ecrire sous chiffrage P 26128 à Publicitas, 1951 Sion
P 26128 S

Chemin-sur-Martigny
A louer de suite
2 pièces
cuisine, véranda, eau lumière, remise.

Ecrire sous chiffrage P 26155 à Publicitas, 1951 Sion ou tél. (026) 6 13 58
P 26155 S

On cherche à louer ou à acheter à Sion ou dans les environs immédiats, 100 000 à 200 000 litres de

borsaris
en parfait état.
Ecrire sous chiffrage P 50981 à Publicitas, 1951 Sion
P 584 S

On cherche
jeune fille
pour le ménage et la garde d'une fillette de 2 ans et demi.
Tél. (027) 2 31 81
P 26135 S

On cherche de suite

jeune fille
comme aide de ménage, magasin et tea-room.

S'adresser chez Marcel Anex, boulangerie-tea-room Miremont, Martigny.
Tél. (026) 6 14 24
P 26140 S

On demande gentille

sommelière
2 jours de congé par semaine. Bon gain.
Entrée de suite ou date à convenir

Faire offres à
Hôtel Central BEX

Jeune fille est demandée comme
vendeuse ou aide
dans boulangerie-épicerie. bons soins, vie de famille.
Entrée 15 fév.

Offre avec préférence à Francis Trombert,
CHAMPERY
P 639 S

Je cherche gentille
sommelière
Débutante ou étrangère acceptée.
Entrée le 9 février.
S'adresser au
Tél. (026) 6 46 04



VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Pour ou contre un directeur administratif de l'hôpital ?

MONTHEY — Lors de la dernière réunion du Conseil de district, il a été spécialement question de l'Hôpital-Infirmerie de Monthey. Dans son exposé, M. le Dr Kalbermatten, au nom du corps médical, constate que si en 1959 on comptait annuellement 320 opérations majeures, en 1964 il y en a eu 839. Quant à la proportion des opérations mineures elle est du rapport de 1 à 13 soit 64 en 1959 et 867 en 1964. Il faut se rappeler que le bloc opératoire actuel a été construit en 1934 et qu'aujourd'hui, il crée une situation intolérable pour les chirurgiens qui pratiquent à l'hôpital de Monthey. C'est pour remédier à cette situation que le projet prévoit deux salles d'opérations aseptiques, une salle de narcose, un service d'urgence et un agrandissement du service radiologique. Le projet du nouveau bloc opératoire a été établi en fonction d'un établissement comportant 250 lits alors qu'aujourd'hui il y en a une centaine.

Un conseiller se demande si un médecin permanent ne résoudrait pas certains problèmes tandis qu'un autre verrait d'un bon œil un directeur administratif.

M. le préfet de Courten remarque que le Conseil d'administration de l'hôpital s'est penché sur ce problème, de même que le Conseil de direction. Mais il faut bien admettre que l'excellente collaboration qui existe entre les membres du corps médical est une des raisons qui incite les organes responsables de notre établissement hospitalier à ne pas prévoir de médecin permanent. Il faut aussi savoir qu'un hôpital de 100 lits ne justifie pas un tel poste.

Quant à l'engagement d'un directeur administratif, les avis sont partagés. D'aucuns pensent que la création de ce poste entraînerait l'engagement d'une secrétaire, puis d'une aide de bureau et que, de fil en aiguille, on arriverait à enfler l'effectif du personnel administratif. D'autres estiment qu'un directeur administratif est absolument nécessaire, comme M. Jean-Louis Descartes qui fait remarquer avec netteté son désaccord avec les

conseils d'administration et de direction de l'hôpital à ce sujet. Pour lui, un directeur administratif permettrait très certainement l'application intégrale du plan financier et de réorganisation administrative préconisée par M. Bernard Dupont.

Le problème reste posé. M. de Courten s'est engagé à réexaminer la question au sein du Conseil de direction de l'hôpital.

Nous savons et nous sommes tous d'accord qu'il est urgent de revoir tout le problème de l'administration de l'hôpital-infirmerie, surtout au moment où l'on envisage une augmentation des prix de pension qui sera d'environ cinquante pour cent puisque le prix de chambre commune, aujourd'hui à 12 francs passerait à 18 francs par jour, médicaments, honoraires des médecins, frais de salle d'opération, radiographie, analyses, etc., n'étant pas compris dans ce montant. Nous y reviendrons.

Cg

Des escadrilles d'oies sauvages

PORTE-DU-SCEX — Venant des rives lémaniques, une centaine d'oies sauvages ont survolé le bas-Rhône pour se poser dans la région de l'Avançon entre Vionnaz et Vouvy. Formés en escadrilles bien disciplinées, ces palmipèdes ont attirés bien des regards.

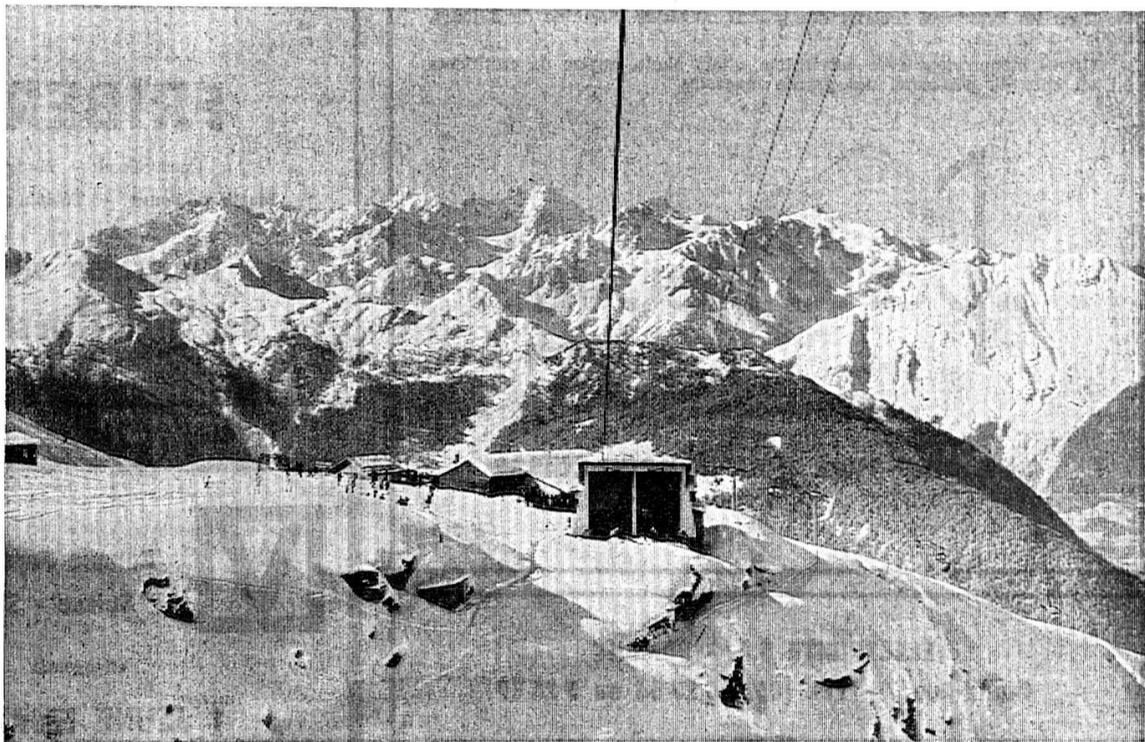
Les jeudis de fractures

ST-MAURICE — M. François Caron, fils de Marcel, 14 ans, originaire de Fully, étudiant au Scolasticat de St-Maurice, s'est fracturé la jambe droite.

M. Régis Premand, 1949, de Troistorrents, étudiant au Collège de St-Maurice, s'est fracturé la jambe droite en skiant à la Barbeleusaz.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Dimanche à Verbier : émission « INTERNEIGE »



MARTIGNY — Nous avons récemment entretenu nos lecteurs de l'émission de TV « interneige » organisée de concert par la RTF et la SSR, mettant en présence de grandes stations suisses et françaises dans une joute amusante se déroulant simultanément.

Dimanche 31 janvier, à 13 h. 30, au cours de la première nous verrons aux prises Verbier et l'Alpe-d'Huez.

Les Verbiérans ont magnifiquement fait les choses. Sur un terrain voisin de la station de départ du télécabine de Médran, on a amené une centaine de camions de neige pour créer une petite « montagne » artificielle. Ce travail de géant a été dicté par une modification de la première partie des

épreuves. En effet, la compétition « luge-ski » a été remplacée par deux jeux plus spectaculaires encore : « Alpinisme 1900 » et « Slalom sur les mains ».

Dans le premier, deux équipes composées d'un guide, d'une cliente et d'un porteur s'affronteront dans une course qui devra les conduire au sommet de la « montagne » verglacée citée plus haut. Les équipiers seront encordés et auront aux pieds des skis modèle « armée suisse » dont les carres sont arrondies. Les concurrents seront également munis d'une paire de bâtons sans pointe. La « montagne » qu'ils tenteront de gravir sera séparée en deux. L'équipe dont le porteur — placé en queue — plantera le premier le fanion de sa station aura gagné. Le temps de l'épreuve est limité à 4 minutes. Au coup de sifflet annonçant la fin du temps imparti, c'est le porteur qui plantera son fanion le plus haut qui fera gagner son équipe.

Puis deux équipes composées de trois skieurs chacune s'affronteront dans un slalom d'un type particulier. Il s'agira de le parcourir en se tenant sur les mains et crever au passage avec les pieds munis de pointes — des ballons suspendus avant la ligne d'arrivée puis, celle-ci franchie, faire sonner une cloche, toujours avec les pieds, signal de départ pour l'équipier suivant. La première équipe qui franchira la ligne d'arrivée après avoir crevé ses trois ballons aura gagné.

Suivront le « slalom seau d'eau » et

la compétition intellectuelle « tenez bon » déjà cités voici une quinzaine de jours.

Nous osons espérer que le public se déplacera nombreux dimanche à Verbier car il pourra suivre en même temps, grâce à 35 téléviseurs installés autour de la piste de concours, la compétition qui se déroulera parallèlement à l'Alpe-d'Huez où la délégation de Verbier, composée des membres du nouveau hockey-club, sous la direction du président, M. Maurice Baillet et du président du curling-club, M. Guanziroli, défendront les couleurs de leur station dans ces joutes amicales. Nous leur souhaitons bonne chance.

Violente collision à La Duay

LA DUAY — Hier, à 11 h. 50, un train routier italien transportant des voitures automobiles, qui descendait la route d'Entremont, est entré en violente collision avec une Alfa Romeo genevoise venant en sens inverse. L'accident s'est produit au contour de La Duay. Il est dû à l'étroitesse de la chaussée rendue glissante par les récentes chutes de neige. La machine genevoise est entièrement démolie mais on ne déplore heureusement pas de blessés.

Suivront le « slalom seau d'eau » et

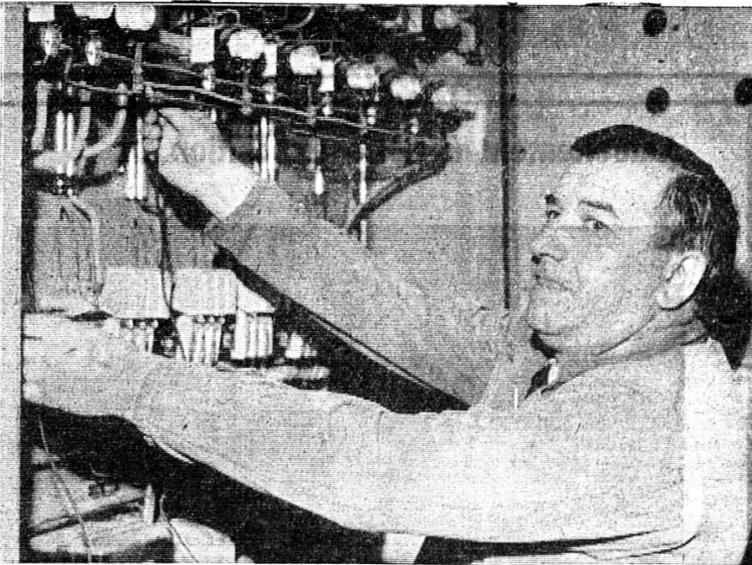
Les Frignolains sont fiers de leur reliquaire



FINHAUT — Les paroissiens de Finhaut, leurs amis, leurs parents venus leur rendre visite à l'occasion de la fête patronale, ont pu admirer, au cours de la procession qui suivit la grand-messe, le buste-reliquaire de leur patron, saint Sébastien. La relique fut obtenue dernièrement dans les conditions que nous avons relatés ici-même, grâce aux démarches entreprises par le curé de la paroisse, chanoine Marcel Michellod. Ce buste-reliquaire, flanqué de deux angelots — le groupe a été restauré par un spécialiste, M. Niquille, de Fribourg — se trouve actuellement dans l'église, à droite du chœur.

Bientôt, on pratiquera une niche dans le sanctuaire pour y exposer la relique qui sera protégée par une glace et une grille en fer forgé.

Jubilé



VERNAYAZ — Le personnel de la LONZA était réuni mardi soir à l'Hôtel Victoria pour fêter en toute intimité M. Joseph Faibella, qui accomplissait ce jour-là ses 25 ans de service. La Lonza lui a remis à cette occasion la traditionnelle montre en or, gage de sa fidélité et ses collègues ont marqué l'événement d'un souvenir dédié avec leurs félicitations et leurs vœux. Janvier 1965 est d'ailleurs une date importante de son existence, puisque le jubilaire a pu fêter dans ce mois successivement son quarante-neu-

vième anniversaire, ses vingt-cinq ans de mariage et le jubilé de service.

M. Faibella n'est pas seulement connu comme chef-contrôleur à la LONZA, mais aussi dans les milieux officiels. Il revêt en effet depuis huit ans les fonctions de député et s'est vu confier le rôle de juge de commune.

Cette activité débordante le conserve jeune et plein d'allant; souhaitons-lui une carrière toujours aussi féconde et qu'il récolte les fruits mérités de son dévouement.



Si vous téléphonez beaucoup...

Nouveau! bâton à croquer
TOP-FIT stimule!

un produit de la maison Dr A. Wander S.A. Berne

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

Le Grand Martigny s'organise

MARTIGNY — Depuis le 1er janvier, le Conseil du Grand Martigny s'est surtout occupé de mettre en place la nouvelle administration et de résoudre avec élégance certains problèmes découlant de la fusion de la Ville et du Bourg.

Les modifications sont de taille et tout laisse croire que les mesures prises donneront pleine et entière satisfaction aux administrés.

Jusqu'à présent nous étions administrés par trois organes distincts : le secrétariat, la caisse et comptabilité, les services industriels. Or notre Conseil, bien inspiré, a considérablement élargi l'appareil administratif car nous aurons dorénavant :

— le secrétariat, les contributions et la police formant l'un des cinq nouveaux « compartiments », dirigé par M. Marc Moret, nommé secrétaire général — ce dont nous le félicitons sincèrement pour cette flatteuse nomination —, M. Gilbert Guex, secrétaire adjoint s'occupant des contributions et M. André Gaillard, sergent de police;

— la caisse, la comptabilité avec à sa tête notre inamovible et méticuleux M. Henri Besse auquel on adjoindra un aide-comptable à désigner;

— les services industriels que M. Adrien Métral continuera à diriger avec la compétence que l'on sait. Ce service s'occupera uniquement du réseau électrique et de celui des eaux avec la collaboration de MM. Adrien Gay-Crosier, transfuge de l'administration de Martigny-Bourg et Willy Carron, conseiller technique pour la partie électrique.

— La première des nouvelles sections est celle des écoles. En effet, c'est à M. Denis Puipe, directeur, qu'incombera de mener à bien le ménage scolaire martignierain en collaboration avec 35 maîtres et maîtresses des classes primaires et enfantines plus les maîtres auxiliaires de gymnastique et de chant.

— Enfin, le Conseil vient d'engager M. Willy Fellay, de Lourtier, ingénieur technicien ETS, qui se chargera de résoudre les problèmes de génie civil, dirigera les services techniques mis à part ceux de l'eau et de l'électricité. Il sera en outre le chef hiérarchique des employés de la voirie travaillant dans les secteurs entretien conduit par M. André Pillet, embellissement mené de main de maître par notre jardinier-chef M. Charles Pigueron, de campagne enfin dirigés par MM. Raphy Gay et Maurice Duchoud.

Dans l'organisation des commissions permanentes, le Conseil a fait une large place à des personnalités du quartier du Bourg comme on pourra s'en apercevoir plus loin.

Là aussi il a procédé à des innovations de taille :

— la commission des impôts travaillera indépendamment de celle des finances;

— une commission de voirie et d'embellissement a été créée car jusqu'ici ces deux dicastères ressortissaient de la commission d'hygiène publique;

— le service de la protection civile dépendra dorénavant de la commission de la lutte contre le feu;

— on a fusionné les commissions d'apprentissage et ouvrière;

— on a créé une commission des questions culturelles;

— à la commission d'assistance et bienfaisance, on a adjoint la direction du service social, avec tout ce qui en découle : colonies de vacances, Croix-Rouge, Caritas, aides familiales, etc.;

— à la commission industrielle, on a donné un nom plus général, celui de commission d'initiatives industrielles et touristiques puisque ce dernier secteur économique prend de plus en plus d'importance chez nous;

— la commission des édifices et installations de la commune enfin, a été scindée en deux. Nous aurons tout d'abord une commission ad hoc qui s'occupera des constructions, transformations, réparations importantes de tous les bâtiments; une autre qui se chargera de l'entretien, de l'exploitation, de l'administration, de la gérance, de l'utilisation des bâtiments communaux.

Chacune de ces commissions est dotée d'un secrétaire choisi parmi le personnel permanent de l'administration, à l'exception de celle s'occupant des questions culturelles.

Travail important, n'est-il pas vrai, mais exécuté dans un laps de temps très court et dans un esprit de collégialité qu'il faut relever. En effet, dans la répartition des charges, il a été tenu compte d'une manière judicieuse de l'éventaire politique de la commune du Grand Martigny et de l'importance des divers quartiers.

Qu'ils nous soit permis d'en féliciter notre Conseil et en particulier notre président M. Edouard Morand et de présenter à nos lecteurs les nouvelles équipes à qui nous souhaitons une heureuse activité pour la période administrative 1965-1968.

Administration générale Commune et Services Industriels

président : M. Edouard Morand
secrétaire : M. Marc Moret

Police et affaires militaires

(police générale, police des établissements publics, taxis, police de la circulation, lotos, réception troupes, contrôle habitants)

président : M. Edouard Morand
membres :
MM. Pierre Crettex
Francis Thurre
membre hors conseil : sgt André Gaillard
secrétaire : Marc Moret

Finances

(budget, comptes, emprunts)
président : M. Edouard Morand
membres :
MM. Roland Conforti
Francis Thurre
secrétaire : M. Marc Moret

Impôts

(art. 53 de la L.F.)
président : M. Edouard Morand
membres :
MM. Eloi Cretton
Georges Roduit
Marcel Filliez
secrétaire : Gilbert Guex

Urbanisme

(plan d'extension et élaboration du règlement des constructions)
président : M. Pierre Moret
membres :
MM. Edouard Morand
Roland Conforti
Georges Roduit
membres hors conseil :
MM. Bernard Couchepin
Raymond Métral
Jacob Kunz
Marc May
secrétaire : M. Willy Fellay

Travaux publics

(routes, égouts, rues, station d'épuration, signalisation routière)
président : M. Roland Conforti
membres :
MM. Pierre Moret
Georges Roduit
suppléants :
MM. Edouard Darbellay
Vital Darbellay
secrétaire : M. Willy Fellay

Service rural

(entretien et aménagement des chemins vicinaux, irrigation, meuniers, canaux, Dranse et Rhône, consortage assainissement, questions agricoles)
président : M. Eloi Cretton
membres :
MM. Roland Conforti
Vital Darbellay
secrétaire : M. Willy Fellay

Voirie et embellissement

président : M. Edouard Morand
membres :
MM. Eloi Cretton
Francis Thurre
Pierre Crettex
secrétaire : M. Willy Fellay

Constructions

(autorisations de construire)
président : M. Georges Roduit
membres :
MM. Edouard Morand
Pierre Moret
membre hors conseil : M. Adrien Métral
secrétaire : M. Willy Fellay

Eaux potables

(captation, distribution et vente)
président : M. Pierre Moret
membres :
MM. Roland Conforti
Francis Thurre
Adrien Métral
secrétaire : M. Adrien Gay-Crosier

Electricité

(achat, distribution et vente du courant électrique)
président : M. Edouard Morand
membres :
MM. Roland Conforti
Georges Roduit
membres hors conseil :
MM. Herbert Gattlen
Henri Bourgeois
secrétaire : M. Adrien Métral

Lutte contre le feu et les éléments naturels, protection civile

(application des dispositions légales en la matière)
président : M. Marcel Filliez
membres :
MM. Vital Darbellay
Pierre Moret
membres hors conseil :
MM. Robert Pellouchoud
Remy Saudan
Roger Saudan
Alfred Pierroz
secrétaire : M. Adrien Gay-Crosier

Hygiène publique

(loi cantonale du 13-11-1961 sur la santé publique, enlèvement et destruction des déchets, pollution de l'air, maladies épidémiques, etc.)

président : M. Francis Thurre
membres :
MM. Pierre Crettex
Roland Conforti
membres hors conseil selon les cas :
MM. Dr Marc Gillioz
Edouard Lovey
Louis Filliez
Jean Crettex
René Vallotton
Fernand Saudan
sgt André Gaillard
Un agent de la Police cantonale
secrétaires :
MM. Marc Moret
Willy Fellay

Apprentis et protection ouvrière

(application de la loi cantonale)
président : M. Vital Darbellay
membres :
MM. Pierre Crettex
Marcel Filliez
membres hors conseil appelés selon les cas :
MM. Adolphe Wyder
Jean Friberg
René Rossa
Charles Tornay
secrétaire : M. Marc Moret

Questions culturelles

(aménagement du Manoir, Musée, exposition, relations avec sociétés à but artistique)
président : M. Vital Darbellay
membre : M. Edouard Morand
membres hors conseil :
MM. Dr Charles Bessero
Jean Guex-Crosier
Amand Bochatay
Edgar Métral
secrétaire : Mme Michèle Simonetta

Assistance et bienfaisance, direction du service social

président : M. Edouard Morand
membre : M. Vital Darbellay
représentant Conseil bourgeoisial : Dr Michel Clouit
représentant de la Paroisse : révérend Prieur
membres hors conseil :
Mlle Marie Dorsaz
Mlle Thérèse Spagnoli
Mme Cécile Deluz
secrétaire : M. Marc Moret

Chambre Pupillaire

(tâches légales)
président : M. Victor Dupuis, juge
membres :
MM. Edouard Morand
Francis Thurre
suppléants :
M. Jean-Ch. Paccolat
Mme Marie Lonfat-Righini

Commission scolaire

(tâches légales)
président : M. Edouard Morand
membres :
MM. Pierre Veuthey
Gustave Arlettaz
Georges Tissières
Jean Gaillard
Edmond Sauthier
Jean-Ch. Paccolat
Dr Joseph Gross
Un délégué du personnel enseignant
Mme Henri Couchepin
Mme Gaby Zryd
Mme H. Halstenbach
M. le révérend Prieur
secrétaire : M. Denis Puipe, directeur des écoles

Développement industriel et touristique

(recherche de nouvelles industries, défense des intérêts touristiques)
président : M. Pierre Crettex
membres :
MM. Edouard Morand
Georges Roduit
membres hors conseil :
MM. Jean Actis
Paul Marti
Jean Veuthey
Edouard Darbellay
Marius Pitteloud
secrétaire : M. Marc Moret

Edifices et installations de la commune

A. Constructions, transformations, réparations importantes de tous les bâtiments.
président : M. Roland Conforti
membres :
MM. Edouard Morand
Georges Roduit
secrétaire : M. Willy Fellay

B. Administration

Entretien normal, exploitation, administration, gérance, utilisation Hôtel de Ville et bâtiments scolaires. Ancien bâtiment communal de La Bâtiaz. Bâtiments du quartier du Bourg. Bâtiment des cantonnements militaires. Ancien hôpital.
MM. Edouard Morand
Eloi Cretton
Pierre Moret
Francis Thurre
Commission de police

Installations sportives et stand de tir

président : M. Pierre Crettex
membres :
MM. Edouard Morand
Eloi Cretton
Vital Darbellay
Marcel Filliez
secrétaire : M. Marc Moret

Local des pompes

M. Pierre Crettex

Abattoirs

président : M. Eloi Cretton
membres :
MM. Georges Roduit
Roland Conforti
secrétaire : M. Marc Moret

Manoir

Commission questions culturelles

Conseil mixte

MM. Edouard Morand
Pierre Crettex
Pierre Moret
Eloi Cretton
Georges Roduit
Francis Thurre
Marcel Filliez

Conseil de district

(1 délégué par 300 habitants)

MM. Edouard Morand
Pierre Crettex
Eloi Cretton
Pierre Moret
Roland Conforti
Georges Roduit
Francis Thurre
Vital Darbellay
Marcel Filliez
Marc Moret
Raymond Métral de Jules
Victor Dupuis
Marcel Moulin
Roger Moret
Aloys Berguerand fils
François Couchepin
Remy Saudan
Georges Darbellay
Pierre Mivelaz
Etienne Moret
Antoine Sennhauser
Aloys Terrettaz
Pierre Arlettaz
Raphy Saudan
Pierre Giroud d'Ulysse
Olivier Subilia
Dr Pierre Darbellay

La répartition des charges de la commune d'Orsières

ORSIERES — Voici les nouvelles organisations de la commune d'Orsières pour les années 1965-1968 et les responsables des différents dicastères.

Finances : MM. Marc Murisier, président; Lovey Pierre, Maillard Antoine, Theux Maurice, Charly Crettex.

Forêt : MM. Clovis Joris, président; Reuse Edouard, Gratien Lovey, Louis Droz, Emile Tornay.

Commission du feu : MM. Léonce Gabioud, président; Maurice Jordan, Edouard Reuse, Pierre Volluz, Cyrille Lovey.

Abonnement et mensuration : MM. Aimé Lathion, président; Victor Lovisa, François Gabioud, Maurice Buémi, Charles Métroz.

Travaux publics : MM. Marc Murisier, président; Clovis Joris, Gratien Lovey, Volluz Pierre, Cyrille Lovey.

Constructions : MM. Maurice Jordan, président; Gratien Lovey, Fernand Vernay.

Agriculture : MM. François Gabioud, président; Edouard Reuse, Henri Joris, Louis Droz, Emile Tornay.

Eau potable : MM. Charles Métroz, président; Marius Murisier, Edouard Reuse, Alphonse Rosset, Pierre Volluz.

Electricité : MM. Antoine Maillard, président; Pierre Lovey, Marius Murisier, Louis Droz, Maurice Theux.

Salubrité et hygiène : MM. Maurice Theux, président; François Gabioud, sergent Rossier, Dr Maurice Troillet, Albert Darbellay, agent de police.

Industrie et tourisme : MM. Charly Crettex, président; Edmond Joris, Clovis Joris, Aloys Copt, Philippe Rausis. Apprentissage : MM. Paul Darbellay, président; Georges Pouget, Marcel Joris.

Commission paroissiale : MM. Marius Volluz, président; Aimé Lathion, Révérend Curé Bourgeois, Charles Métroz, Henri Copt.

Protection ouvrière : MM. Francis Tissières, président; Maurice Jordan, Albert Darbellay, agent de police.

Commission de bienfaisance : MM. Henri Copt, président; Marc Murisier, Pierre Lovey.

Commission des taxes : MM. Marcel Rausis, président; Maurice Jorcan, Victor Lovisa, Charles Métroz, Maurice Buémi.

Chambre pupillaire : MM. Georges Pouget, juge de commission, président; Maurice Abbet, Henri Copt.

Cahiers des charges : MM. Pierre Lovey, président; Marc Murisier, Clovis Joris, Aloys Copt, Cyrille Lovey.

Commission du plan : MM. Aloys Copt, président; Clovis Joris, Edmond Joris, Philippe Rausis, Maurice Theux.

Commission de police : MM. Aloys Copt, président; Marius Murisier, Edouard Reuse.

Conseil de district : tous les conseillers.

Sept challenges au Derby de l'Arpille

RAVOIRE — Le bel enneigement permet à nouveau au Ski-Club Mollignon, de Ravoire, que préside M. Raymond Moret, de mettre sur pied son Derby de l'Arpille course de descente partant de la crête de la montagne — plus précisément de la Pierre-du-Mont-Blanc — pour arriver à la Maison-Blanche. Ce qui représente une piste de près de 3 kilomètres.

Une coupe récompensera le vainqueur de chaque catégorie : écoliers, dames, juniors, seniors et vétérans; les équipes gagnantes dans les catégories juniors et seniors, elles aussi recevront un challenge.

Le premier départ sera donné dimanche 31 janvier, à 13 h 30 et la proclamation des résultats se fera à 17 heures au Grand Hôtel de Ravoire.

Les skieurs des environs sont cordialement invités à participer à ce Derby de l'Arpille. Inscriptions aux téléphones (026) 6 16 44 et 6 15 42, jusqu'à samedi à 14 heures.

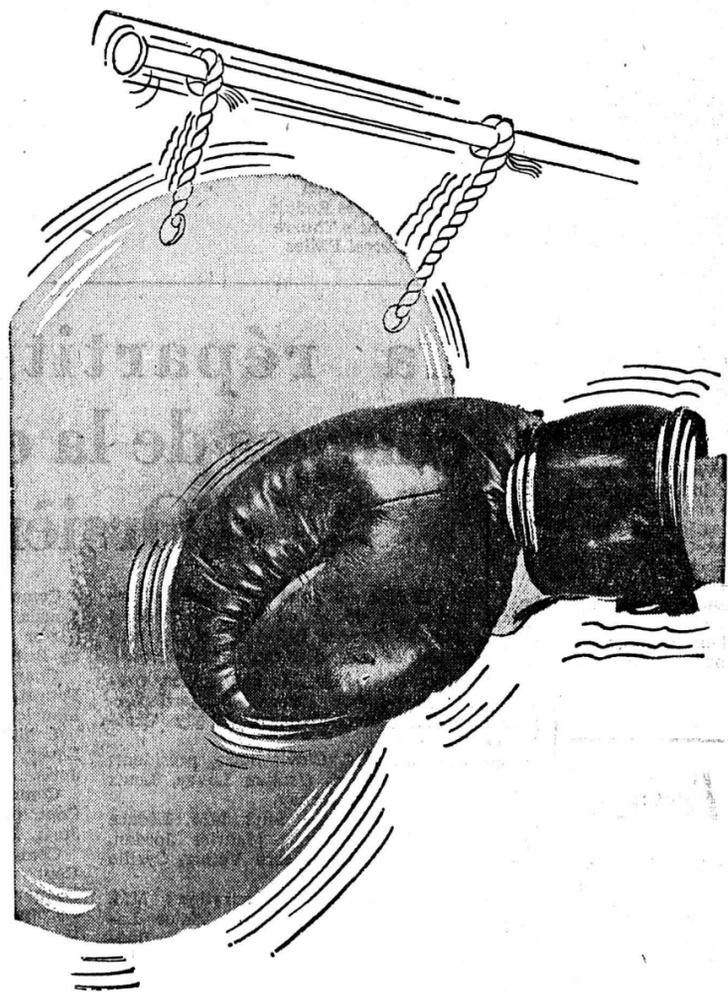
DRAME À SALVAN

SALVAN — Un drame s'est déroulé à Salvan. Il a eu comme acteurs : une jeep avec remorque, le couple Jean Gay et leur enfant Pascal.

M. Gay s'occupait avec son épouse du ramassage des ordures. Sa femme conduisait le véhicule pendant que lui-même vidait les poubelles. Leur fils, âgé de 3 ans, était assis sur la remorque. A un moment donné il est tombé entre la jeep et la remorque. Mme Gay a avancé sans s'en apercevoir et le petit a été traîné sur 2 à 3 mètres. Il a eu vraisemblablement la cage thoracique enfoncée et se trouve actuellement à l'hôpital de Martigny, dans un état grave. Tout en souhaitant que l'enfant soit sauvé, on compatit à la douleur de ses parents, surtout de sa maman qui conduisait.

Le coup de Gong final

Samedi dernier jour



A notre Rayon « Messieurs »

MANTEAUX pour HOMMES

89.-	aujourd'hui	50.-
128.-	aujourd'hui	84.-
158.-	aujourd'hui	100.-

Vente au rabais autorisée du 18 au 30 janvier



Naturellement

à la

Porte Neuve S.A.
SION

Grande vente au Rabais!

autorisée du 18 au 30 janvier

10 à 20%



sur tous les
fourneaux à
mazout,
cuisinières
électriques
et divers
autres appareils

ARTS **m** ENAGERS
SION **MARET**

Rue de la Dixence 6
Téléphone 2 35 41 ou 2 45 57

P 229 S

Schiessanzeige - Avis de tir

Es werden folgende Schiessübungen mit Kampfmunition durchgeführt:

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit:

Nr. J 42 Schiessen mit Infanteriewaffen - Tirs avec armes d'infanterie (Karte - carte 1/50 000 Montana)

Truppe: Art. RS 27 Truppe: ER art. 27.

Donnerstag - Jeudi 4. 2. 1965, 0900 - 1700

Schiessen mit Infanteriewaffen Rak. Rohr - Tirs avec armes d'infanterie tubes roquette

Standort: Gefechtschiessplatz Aproz - Position: place de tir de combat d'Aproz

Gefährdetes Gebiet: Region Aproz (500 m östlich von Aproz) - Zone dangereuse: région d'Aproz (500 m à l'est d'Aproz)

Blindgängersprengstelle: Zeughaus Sitten - Poste de destruction des ratés: Arsenal de Sion. Tf. (027) 2 10 02

Das Kommando: Waffenplatz, Sitten. Tel (027) 2 29 12.

Le commandant: place d'armes de Sion, tél. (027) 2 29 12
Sitten - Sion, le 25. 1. 1965



Samedi 6 février, dès 20 h. 30

AU DANCING « LE DERBY »

GRAND GALA DE JAZZ

avec l'orchestre réputé

Les « Chris Barber's
Jazz-Band »

et la chanteuse Lily Patterson

Prix des places: J.M. actifs Fr. 7.-; J.M. protecteurs Fr. 10.-; non-membres Fr. 13.- (Bons de réduction Migros Fr. 2.-).

MARTIGNY



pour votre annonce

Organisation commerciale suisse cherche tout de suite, pour son service fruits et légumes

MAGASINIER

ayant déjà certaines connaissances de la branche.

Lieu de travail: Sion.

Adresser offres manuscrites sous chiffre P U 80142 à Publicitas, 1000 Lausanne.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

GROS INCENDIE À VERBIER : UN CHALET DÉTRUIT

VERBIER — Le chalet de M. Francesco Foletti, entrepreneur de Lugano, frère du Dr Foletti, médecin de la station, a été complètement détruit, hier vers 13 heures, par un incendie. Les causes de ce sinistre sont dues à un feu de cheminée; les dégâts sont estimés à 120 000 fr. Ce chalet avait été construit en 1964, en vieux mélèzes. Il était situé près du télésiège de Savoleyres. Au moment de l'incendie il était inhabité, les propriétaires devant arriver dans la soirée de hier.



SION ET LE CENTRE

La répartition des charges de la commune de Nendaz

Lors de sa dernière séance, les membres du Conseil communal de Nendaz, réunis sous la présidence de M. Michel Michelet, ont procédé à la répartition des tâches au sein des diverses commissions du Conseil. Voici cette répartition (le premier de chaque commission fonctionne comme président) :
Finances : Michel Michelet, Francis Mariéthoz (Fey), Marcel Fournier, Francis Fournier, Lévy Fournier.
Travaux publics : Michel Michelet, Francis Mariéthoz (Basse-Nendaz), André Praz, Francis Fournier, Héribert Mariéthoz.
Forestière : Francis Mariéthoz (Fey), Francis Mariéthoz (Basse-Nendaz), Marcel Fournier, Héribert Mariéthoz, Charly Lathion.
Scolaire et Conseil de paroisse : Georges Evéquo, curé, Lucien Lathion, André Praz, Alphonse Bornet, Marcel Fournier, Lévy Fournier, François Rossini.
Assistance : Georges Evéquo, curé, Armand Genoud, gendarme, Marcel Fournier, Alphonse Bornet, Francis Fournier, Lévy Fournier.
Tribunal de police : Alphonse Bornet,

Francis Mariéthoz (Basse-Nendaz), Fr. Rossini.
Cadastré : Francis Mariéthoz (Fey), Charles Delèze.
Sociale et ouvrière : Alphonse Bornet, Francis Mariéthoz (Basse-Nendaz), Lathion Charly, François Rossini (plus deux membres à désigner par les syndicats).
Feu : Francis Mariéthoz (Fey), Francis Mariéthoz (Basse-Nendaz), Alphonse Bornet, Francis Fournier, Héribert Mariéthoz.
Agriculture : Michel Michelet, Francis Mariéthoz (Fey), Francis Mariéthoz (Basse-Nendaz), Héribert Mariéthoz, Charly Lathion.
Sport et tourisme : André Praz, Michel Michelet, Francis Mariéthoz (B.-Nendaz), Charly Lathion, François Rossini.
Chambre : Marius Michelet, Louis Vouillamoz (plus le juge de commune).
Commission d'impôts : Teneur des rôles et Michel Michelet.
 M. Marius Michelet est confirmé dans ses fonctions de secrétaire communal et M. Georges Darloly est nommé caissier.

UN EMPRUNT DE LA GRANDE DIXENCE DE 35 MILLIONS DE FRANCS

Les travaux de construction du plus grand bassin d'accumulation de Suisse approchent de leur fin. Le barrage et les centrales électriques sont terminés et tous les groupes de machines sont en fonction. L'on compte que le bassin du Val des Dix sera entièrement rempli pour la première fois au cours de l'automne de cette année. Pour atteindre ce but, l'on termine maintenant la construction du réseau étendu des galeries d'adduction et des diverses stations de pompage, afin d'amener au barrage les eaux des vallées avoisinantes.
 En vue du financement partiel de ces travaux, Grande Dixence S.A. émet un emprunt de 5% de 35 millions de francs. La durée de cet emprunt est de 16 ans et la société se réserve la faculté de le dénoncer au remboursement anticipé après 10 ans. Le consortium bancaire de Grande Dixence, qui est placé sous la direction de la Société de Banque Suisse, a pris cet emprunt ferme et l'offrira en souscription publique du 29

janvier au 4 février 1965, à midi, au prix de 100,40% plus 0,60% pour demi-livre fédéral sur titres.
 La vente du courant produit par Grande Dixence est assurée par l'engagement d'acquisition de ses actionnaires qui sont : S.A. l'Energie de l'Ouest-Suisse 60% et le Canton de Bâle-Ville, les Forces Motrices Bernoises S.A. Société de Participations et Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse S.A. 13 1/3% chacun. De plus, ces actionnaires se sont engagés à couvrir les frais annuels dans la proportion de leur participation, frais dans lesquels sont compris les intérêts des emprunts et les amortissements des capitaux investis. En 1964, il fut déjà possible d'utiliser la moitié de la capacité de production de Grande Dixence de 1,6 milliard de kWh. Le montant de la vente de l'énergie produite couvrirait déjà le service des intérêts des emprunts obligatoires en circulation et des autres engagements à long terme.
 Cp

Assemblée importante

MARTIGNY — La Société des arts et métiers et commerçants de Martigny tiendra son assemblée générale annuelle le lundi 15 février prochain, à 20 heures 30, à l'Hôtel Kluser. Après la liquidation de l'ordre du jour statutaire, les participants auront le pri-

vilège d'entendre un exposé de M. A. Oggier, secrétaire romand de l'Union suisse des arts et métiers sur la position de leur Union à l'égard des arrêtés fédéraux concernant la surchauffe économique.

Les chiens attachés et l'hiver

Les services compétents sont, ces temps-ci, submergés d'appels émanant de divers endroits du Valais, signalant le cas de chiens attachés, souffrant du froid et de l'humidité. Comme très souvent l'ignorance est à la base de ces mauvais traitements, nous pensons bien faire de rappeler quels sont les soins élémentaires à accorder à l'ami fidèle de l'homme, en souhaitant que nos lecteurs aideront ainsi à améliorer le sort des animaux tout en relevant le défi de ceux qui nous accusent de « retard extraordinaire en Valais » dans le domaine de la protection des animaux.

La bonté est la première règle à observer dans le traitement du chien, comme d'ailleurs dans celui de tout autre animal. Soyez patient. Ne le battez pas; le chien est très compréhensif.

Veillez à ce que votre chien ait un endroit propre, sec et confortable pour dormir. Si vous ne pouvez pas le garder à la maison les nuits d'hiver, il doit avoir à sa disposition une niche surélevée pour éviter l'humidité; cette niche doit être spacieuse, garnie de paille, tenue propre et placée dans un endroit abrité. Son entrée sera munie d'un sac ou d'une autre protection. Devant sa niche, le chien doit pouvoir se coucher au sec (et en été à l'ombre). La niche ne sera pas trop grande; toutefois, ses dimensions devront permettre au chien de se tenir debout et de s'étendre de tout son long.

La nourriture du chien sera suffisante et il aura toujours de l'eau potable à sa disposition. Par temps froid, sa pitance doit être plus riche qu'en été; une ration chaude, prise le soir, lui

aidera à mieux passer les nuits froides. Il faut maintenir propre l'auge et l'écuille du chien.

De par sa nature, le chien doit s'ébattre. Il est donc irritant pour un chien d'être toujours attaché ou enfermé. Il est absolument nécessaire que les chiens disposent d'au moins une heure de liberté par jour, pour leurs ébats.

Lorsqu'il n'est pas possible de laisser les chiens en liberté (à l'intérieur de jardins clôturés, par exemple) on les attachera à une chaîne courante. A défaut d'une installation de ce genre assurant une certaine mobilité de la chaîne, celle-ci doit en tout cas mesurer 2 m 50.

Que le collier de votre chien ne soit pas trop serré. S'il dort dans la maison, enlevez-le lui le plus souvent possible.

Par sentimentalité, ne laissez pas pululer les chiots et soyez prudents quand vous en donnez un. Veillez à les placer chez des gens bons, humains. Le chien qui passe de main en main est misérable. Comme c'est un animal fidèle, aimant, dévoué à l'extrême, il ne désire qu'une chose : un bon maître. Les jeunes chiens que l'on confie à des enfants et qui ont plusieurs maîtres sont souvent tourmentés et deviennent indisciplinés.

Il n'est pas d'être plus aimant et plus dévoué que le chien. Traitez-le bien; il sera le meilleur des amis, qui ne vous abandonnera pas et ne vous décevra jamais.

Ligue valaisanne pour la protection des animaux Sion

LA COMPAGNIE DU GAZ ET DU COKE S.A., A VEVEY

cherche un

MAGASINIER

Il est demandé :

- Expérience pratique
- Initiative

Il est offert :

- Activité intéressante et variée
- Place stable
- Caisse de pension en cas de convenance

Entrée en fonctions : dès que possible ou à convenir

Faire offres manuscrites complètes avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats, prétentions de salaire à la Direction de la compagnie.

P 233-6 V

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ETAT

DEMISSIONS

- **Steinhaus**
M. Léo SCHMIDT a démissionné en qualité de membre du Conseil communal à Steinhaus.
- **Martisberg**
M. Joseph MULLER a démissionné en qualité de membre du Conseil communal de Martisberg.
- **Kappisberg**
M. Emile STUCKY a démissionné en qualité de membre du Conseil communal de Kappisberg.
- **Inden**
M. Léo LORETAN a démissionné en qualité de membre du Conseil communal de Inden.
- **Loèche-les-Bains**
M. Séverin LORETAN a démissionné en qualité de président et membre du Conseil communal de Loèche-les-Bains.
- **Evolène**
M. Antoine MAURIS a démissionné en qualité de membre du Conseil communal d'Evolène.
- **Blatten**
M. Abraham KALBERMATTEN a démissionné en qualité de président du Conseil bourgeois de Blatten.
M. Camille BELLWALD a démissionné en qualité de membre du Conseil communal de Blatten.
- **Wiler**
M. Stefan WERLEN a démissionné en qualité de vice-président du Conseil communal de Wiler.
M. Albin RITLER a démissionné en qualité de membre du Conseil communal de Wiler.
M. Oswald ROTH a démissionné en qualité de membre du Conseil communal de Wiler.

APPROBATION

— Le Conseil d'Etat a approuvé la subvention cantonale pour l'aménagement agricole du parcellet de Besony, sur la commune de Chamoson.

NOMINATIONS

- **Nax**
Le Conseil d'Etat a nommé provisoirement et à titre d'essai Mlle Micheline BALET, machiniste-aide-comptable au Service des contributions.
- **Sion**
M. Maurice FROSSARD a été nommé définitivement 2ème adjoint à l'Inspectorat cantonal des finances.
- **Naters**
M. Erwin EYER a été nommé provisoirement et à titre d'essai professeur au Collège de Brigue.
- **Veyras**
M. Max ZUFFEREY officier d'Etat civil de cette commune comme remplaçant de M. Georges SALAMIN, démissionnaire.

Cercueils - Croix Couronnes

Transports mortuaires
Articles de deuil

Henri Rey

VISSOIE, tél. 5 51 50

P 25770 S

SKIERS !
à VEYSONNAZ S. Sion

Excellent enneigement.

Pistes parfaitement aménagées.

Plusieurs installations de remontée mécanique : 1 télécabine et 2 téléskis à l'alpage de Combrey-Thyon.

Carte journalière :

- a) adultes, 15 fr.; le samedi 10 fr.
- b) enfants jusqu'à 16 ans révolus : 6 fr.; après-midi : 4 fr.

Prix spéciaux pour étudiants

Transport Sion-Veysonnaz et libre parcours sur les installations :

1 journée 8 fr.; 1/2 journée 6 fr.

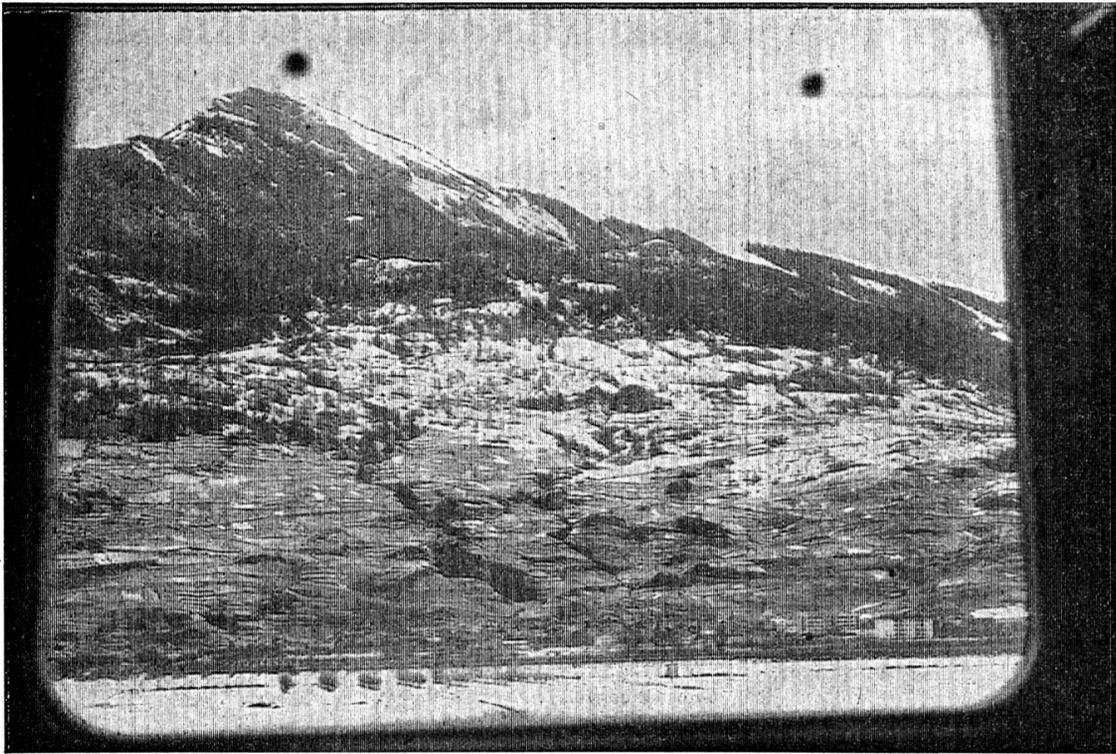
Départ des cars :
Sion, place de la Poste : 8 h. 45 et 12 h. 10.

Retour : dép. Veysonnaz : 17 h. 45
Se munir de la carte d'identité.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

SION ET LE CENTRE

De l'autre côté de la... barrière



SION — Le train direct passe à vive allure à travers notre grande vallée du Rhône. Le convoi transporte beaucoup de monde. Et comme toujours dans un compartiment de wagon CFF l'on entend et l'on apprend énormément de choses. Souvent l'on est mêlé à une discussion sans le vouloir. Tant pis pour les impénitents paroleurs.

Quatre personnes, étrangères au canton, discutent à voix haute le problème de l'agriculture. Le Marché commun est venu sur le tapis. Deux interlocuteurs affirment avec énergie «Le glas a sonné pour l'agriculture de notre pays. Et cela va sans dire pour celle de notre canton». Par contre les deux autres rétorquent avec autant de fougue: «C'est une nécessité, l'agriculture ira de l'avant avec cette institution».

La conversation s'anime. Les arguments s'enchaînent aux arguments. Mais tous ces arguments ne sont pas nécessairement de taille. Je ne m'y attarde donc pas. Enfin l'un d'eux lâche un point de vue révolutionnaire: vue révolutionnaire:

«L'agriculture n'a plus sa raison d'être dans ce canton. La population doit se tourner résolument vers le tourisme. Elle doit se spécialiser et abandonner tout le reste. La grande vallée doit vivre à l'heure du tourisme et pas autre chose...»

ET DE L'AUTRE COTE DE LA... BARRIERE

Pas très loin, mais tout simplement derrière la séparation entre les deux compartiments il s'est trouvé une personne qui ne pouvait plus se tenir en place. Elle est d'ailleurs intervenue avec énergie aussi.

«Votre raisonnement, Monsieur, est non seulement irréalisable, mais absurde. Une concentration des forces de production dans l'industrie est chose possible. Mais, dans notre vallée, n'y pensez pas. Sa configuration, sa population et tant d'autres éléments empêchent d'accepter votre idée.

Vous êtes certainement un technicien en la matière. Si des essais ont été tentés dans certains pays, sachez que chez nous ils n'auront aucune chance de réussite».

«Sion !...» C'est la voix du contrôleur qui rappelle que nous sommes dans la capitale.

Je n'ai pu suivre la suite de cette conversation. La brave personne qui est intervenue, prise dans le feu de l'action, a oublié de descendre.

Elle voulait franchir cette barrière et tâter ce qui ne marche pas de l'autre côté. Notre photo: Une vue prise du compartiment.

Toujours les problèmes de l'agriculture

CHAMOSON — Les agriculteurs - vigneron de Chamoson se sont réunis au nombre de 70 env. au Café de la Croix-Blanche à St-Pierre-de-Clages l'occasion de cette rencontre leur avait été fournie par l'Union des producteurs suisses.

Les soirées des mois d'hiver sont propices aux agriculteurs pour s'informer et analyser les faits qui se sont produits durant l'année.

La présidence de cette réunion avait été confiée à M. Abel Carrupt, qui, avec beaucoup d'à-propos, présenta les conférenciers: M. Louis Berguer, président de l'Union des producteurs suisses, vice-président du Grand Conseil genevois, vigneron chevronné, éleveur de ses vins et commercialisant lui-même sa récolte, parla de la surchauffe et l'agriculture, des vins et du syndicalisme paysan. Il fut très applaudi.

M. Jean-Daniel Collomb, un Vaudois très connu en Valais, arboriculteur de choc, ancien président des Jeunes agriculteurs européennes, président d'honneur de l'Union des producteurs vaudois et vice-président de l'U.P.S. parla des fruits et des légumes, production et commercialisation. Il encouragea les producteurs à se grouper pour produire et vendre leurs marchandises. Ses arguments et la parfaite connaissance du problème lui valurent une belle ovation.

Me Gérard Perraudin, qui n'avait pas besoin d'être présenté à cet auditoire, qui, le connaissait personnellement, l'admirant pour la fougue, l'endurance et la volonté de défendre tous les producteurs, quels qu'ils soient, et forcer la promotion de la famille paysanne

Dialogue ou violence

SION — Poursuivant la série de ses conférences, l'ancienne Rhodania a fait appel à un orateur de talent, sociologue éminent, spécialiste des problèmes économiques, M. Chs F. Ducommun, directeur général des PTT.

M. Ducommun parlera mardi 2 février à 20 h. 30 à la salle du Grand Conseil sur le sujet: «Dialogue ou violence dans les relations du travail». Dialogue, dira-t-on, la chose est entendue, et les multiples conventions paritaires réalisées dans les différentes branches de l'activité économique attestent l'esprit conciliateur et le désir de paix des syndicats tant patronaux qu'ouvriers.

La situation prospère du pays a favorisé cette heureuse politique. Mais survienne une crise et à nouveau pourraient s'affronter avec violence les différences de mentalités et les besoins des uns et des autres.

Il est bon qu'un homme qui a passé sa vie à étudier, dans un remarquable esprit d'objectivité les solutions de questions aussi capitales, nous donne le résultat de ses recherches et les solutions, tant théoriques que pratiques, auxquelles il est parvenu.

Réservez donc cette soirée du 2 février; nous ne le regretterons pas.

qu'il chérit particulièrement. Le sujet qu'il traita était des plus ardu: la vigne et le vin au point de vue économique. Par un travail intense et l'étude très poussée de tout ce qui s'est passé ces dernières années dans ce domaine, il conclut chiffres en main, que les vigneron sont des malades qui veulent ignorer leur maladie, mais qu'un jour pas très lointain, ils s'apercevront qu'il est trop tard pour se soigner et qu'alors seulement ils croiront et appelleront le médecin qui est le syndicalisme paysan libre, apolitique et social.

M. Abel Carrupt releva quelques points précis des différents exposés. Il lança un appel pour que dans la belle commune de Chamoson les paysans qui restent s'unissent pour leur défense économique et adhèrent au syndicalisme paysan qui existe, mais qui doit voir grandir le nombre de ses membres pour être plus efficace. Il remercia chaleureusement les conférenciers, ainsi que les tenanciers de l'établissement et finalement les participants à cette belle réunion.

Quant à nous, nous disons, les absents ont encore une fois eu tort.

Un participant.

JANVIER

SAVIESE — Janvier, silencieux et ouaté n'est bientôt plus qu'un souvenir. La neige, tant attendue, en rafales intermittentes, a recouvert les guérets et les bois. La jeunesse estudiantine a chaussé ou ses patins, ou ses skis et négligeant quelque peu ses tâches scolaires s'adonne avec ivresse aux charmes de la «fée blanche».

Sur le pas de leur porte, les paysans assistent, le visage épanoui au vol joyeux des petits papillons blancs. Eux sans doute, mieux que personne, connaissent la valeur de rendement de cette neige qui, s'accumulant sur les montagnes voisines, apportera durant la saison chaude, richesse et fécondité sur nos coteaux calcinés.

Les ouvriers de chantiers profitent de leur période de chômage pour s'offrir quelques semaines de vacances: peut-être souhaitent-ils que la neige et la froidure retardent la réouverture des travaux?

Les ménagères, ces fées du logis, continuent l'inévitable train-train quotidien: les repas, la vaisselle, les raccommodages, les nettoyages, etc... quand c'est fini ça recommence. Pour elles point de semaine anglaise, point de rentrées tardives, point d'apéritif, point de yass avec les copains. Alors, Messieurs, songez-y; reconnaissez que nous avons le beau rôle; sachons donc, de temps en temps, par une petite gentillesse, par une gentille surprise, faire reconnaître, sur les lèvres de nos compagnes, ce sourire admiratif et reconnaissant du temps des fiançailles, et dans leur cœur, cette joie sereine et ineffable qui fait que même en hiver, un gai soleil brille toujours au sein du foyer.

Notre «mine» de sel

SION — Sous la gare, proche des voies CFF, s'élève le dépôt de sel. Une construction en bois, qui prend de l'âge. Aussi a-t-on décidé d'apporter des améliorations à l'intérieur. Cette construction repose sur un terrain appartenant aux CFF. Il n'est donc pas possible de le reconstruire, comme dit la chanson: «Plus belle qu'avant». L'Etat du Valais n'est que locataire de ces terrains. Actuellement no-

tre canton compte trois dépôts de sel: ceux de Brigue, Sion et St-Maurice. Celui de Sion dessert les localités situées entre Riddes et Gampel.

AUTREFOIS...

Le sel arrivait, en vrac, par wagons CFF. Ce sel était déchargé dans le grand local. Les commerçants venaient ou envoyaient un camionneur prendre possession de la marchandise nécessaire.

Tous les magasins ne pouvaient pas vendre du sel. L'on trouvait souvent devant certaines petites boutiques l'affiche: «Débit de sel».

AUJOURD'HUI...

Le sel arrive en sacs soit aussi en cartons de 25 ou 20 kg. Ce dernier emballage est moderne et avant tout pratique. Une innovation: le sel est expédié franco domicile. Toutefois deux matinées par semaine l'agent préposé au dépôt de sel est présent et livre la marchandise aux personnes qui se présentent. La rationalisation de l'emballage facilitera grandement le transport. Les cartons de 20 kilos seront transportés par le système de palette. Tout se modernise. Ce n'est qu'un bien.

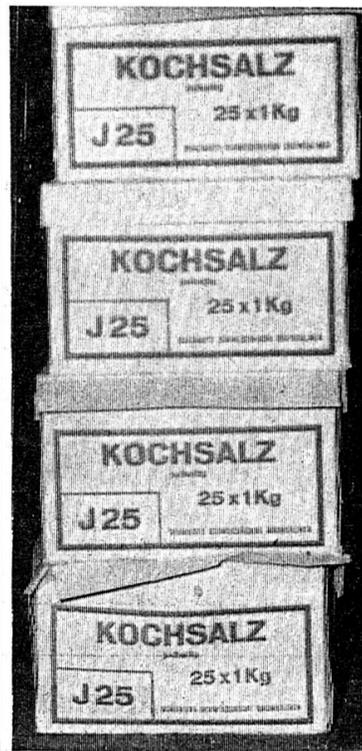
FOURNISSEURS

Le sel est fourni directement par les salines. A côté du sel de cuisine l'on rencontre également du sel de dégel, du sel industriel, du sel pour les bains, du sel fourrager et du sel nitrifié.

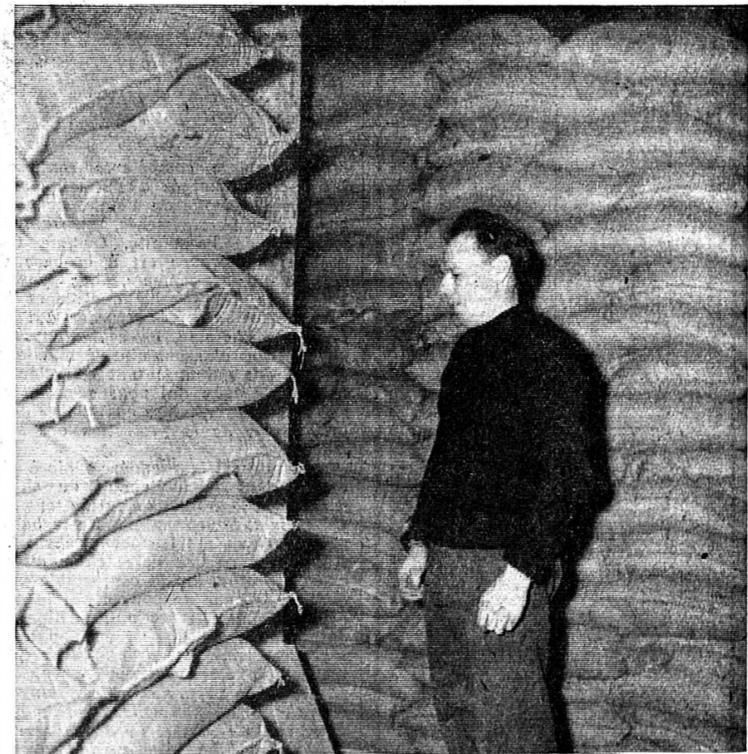
Dans le dépôt se trouve une réserve de guerre obligatoire. C'est la quantité nécessaire pour les besoins de la population valaisanne pendant quatre mois.

LE PETIT GRAIN DE SEL

Fort heureusement que nous ne manquons pas de sel, de piquant. Il semble que les aliments seraient bien fades et la vie également. Mais pour l'heure les réserves ne manquent pas.



Le sel empaqueté dans les cartons de 20 kg.



L'agent préposé au dépôt de sel, M. Oscar Dubuis.



Le dépôt de sel.

Café Brasserie-Tea-Room-Pâtisserie

I Français

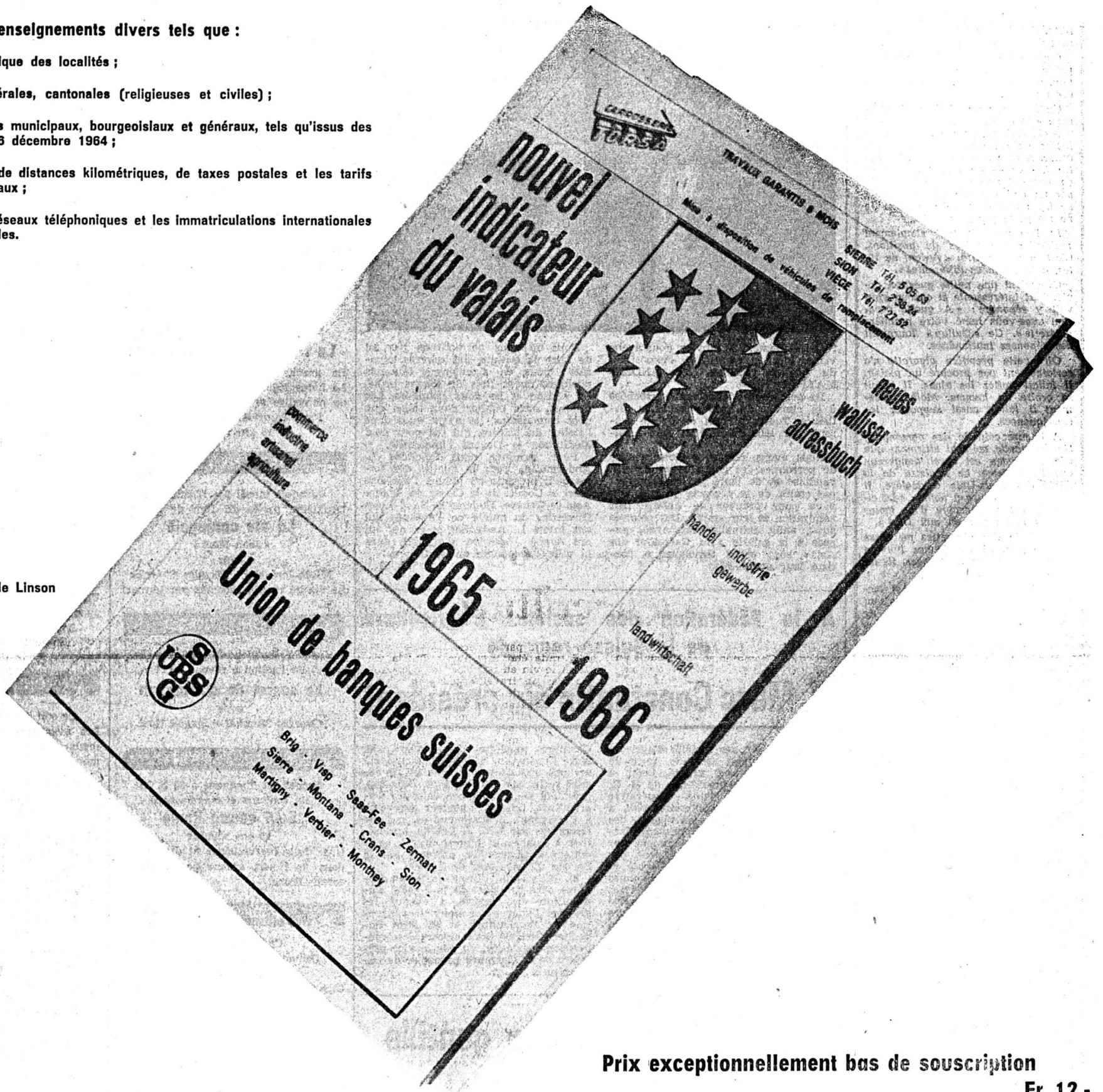
SION
Place de la Gare
et des Postes

Nouvel Indicateur du Valais 1965-66

Les trente rubriques entièrement rénovées,
avec adjonction des numéros de téléphone

Une foule de renseignements divers tels que :

- liste alphabétique des localités ;
- autorités fédérales, cantonales (religieuses et civiles) ;
- les conseillers municipaux, bourgeoisiaux et généraux, tels qu'issus des élections du 6 décembre 1964 ;
- les tableaux de distances kilométriques, de taxes postales et les tarifs des cars postaux ;
- la liste des réseaux téléphoniques et les immatriculations internationales des automobiles.



Reliure pleine toile Linson

Liste numérique
des abonnés au téléphone
dans les 7 villes valaisannes, y compris
les futurs numéros de Martigny
(feuilles verts)

Prix exceptionnellement bas de souscription **Fr. 12.-**
Prix de librairie **Fr. 16.-**

2 10... - 2 10 99	103	Réseau de Sion - (027)
2 10 01 Café Bonvin, Michel Praz, Vevyonnaz	2 10 34 Imobersteg E., manufacture de tabac S.A.	2 10 64 P.T.T. public, Grimsuat
2 10 02 Arsenal cantonal	2 10 35 Reichenbach Jacques, fab.	2 10 65 Gaillard R. et Thérèseux M.
2 10 03 Lugnbühl & Cie, textile	2 10 36 Pharmacie Zimmermann	2 10 67 Kalbuss Félix
2 10 04 Pénitencier	2 10 37 Millina Otto, repr. la Ridesneuf	2 10 68 Tribunal de Sion
2 10 05 Théâtre, administrateur	2 10 38 Pfefferli André, Arbaz	2 10 69 Pitter Francis
2 10 06 Kuntschen Joseph	2 10 39 Kuntschen Paul	2 10 70 Imhoff Léon, papeterie
2 10 07 Dayer Elias, gendarme	2 10 40 Héritier Clovis, gendarme	2 10 71 Chaussures Gianadda Roméo
2 10 08 Ass. Halvélite-incendie, Cyllille Prolong	2 10 41 Dayer Alph., insp. de sûreté	2 10 72 Gilliard Roh. SA.
2 10 09 Pfefferli André et Jos. Vve	2 10 42 Garage Moderne, A. Gschwend	2 10 73 Société de consom., Arbaz
2 10 10 Zen Ruffinen Walter	2 10 43 Boucherie Altmann Hans	2 10 74 de Levallaz Stanislas
2 10 12 Hôtel du Midi, H. Schupbach	2 10 44 Epicerie Pitteloud Constant	2 10 75 Déléze Jules, notaire
2 10 13 Knubel Pierre, primeurs	2 10 45 Brasserie valaisanne S.A.	2 10 76 Tél. cant. Monteller : Jacquier H., Saviese
2 10 14 Hôtel de Ville	2 10 46 Nendaz source alpine S.A.	2 10 78 Caisse-maladie Grütli, Ch. Lamarche
2 10 15 Stand de tir	2 10 47 Poste de gendarmerie Dubuis Aster et Paul, Saviese	2 10 79 Maurer Alexandre
2 10 16 Pharmacie de Quay André	2 10 48 Dubuis Aster et Paul, Saviese	2 10 80 Bornet Edouard, Agraz
2 10 17 Reichenbach André, Arbaz	2 10 49 Gaillard Léopold, vigneron	2 10 81 Ruder Julian
2 10 18 Schmid Ed., modes	2 10 50 Mayor Robert, Bramois	2 10 82 Sierro Dominique, ass., bur.
2 10 19 Hott Rosa, boulangerie	2 10 51 Café du Marché, A. Bourdin	2 10 83 Ecole secondaire des garçons
2 10 20 Café Industriel, Géo Favre	2 10 52 Coop. Concordia, M. Bonvin, Arbaz	2 10 84 Ferrero Jos.
2 10 21 Pfefferli & Cie, quincaillerie	2 10 53 Boucherie Lemon Fernand	2 10 85 Perruchoud N., La Suisse
2 10 22 de Torrenté Raymond	2 10 54 Andenmatten Pierre S.A.	2 10 86 Kamerzin Curvia
2 10 24 Dabona Bertha, Albert & Cie, Saviese	2 10 55 Masson Maurice	2 10 87 Perillat Charles
2 10 25 Café de Roumaz, Jérôme Reynard, Saviese	2 10 56 Briguet Marlus, cave du séminaire	2 10 88 Fragnières Roger, notaire
2 10 26 Dubuis Roland, fonctionnaire	2 10 57 Gessler Amélie, tiassus	2 10 89 Luyet Léon, Saviese, nép.
2 10 28 Gâroudet Frères	2 10 58 Saitz Oscar, Weatheril George	2 10 90 Valcèze Alex. monique élect.
2 10 29 Droguerie Rhodania, M. Rey	2 10 59 Anderreggen Hubert, Sellins	2 10 93 Morand Maxime, err. v. v.
2 10 30 Buchs Antoine, pharmacie	2 10 60 Gay-Crosier Marcel	2 10 94 Bourdin V., tea-room Escalier
2 10 31 Marguallach Jean	2 10 61 Roten Marcel	2 10 95 Baud & Sanggen, app. Baud
2 10 32 Guntern Joseph	2 10 62 Hallenbarter & Cie, piano	2 10 96 Mévillat Maurice
2 10 33 Garage du Midi, M. Lochmatter		2 10 97 Gilliez Albert
		2 10 98 Gare C.F.F. hall
		2 10 99 Téléph. publics, Poste intér

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DE VALERE A TOURBILLON

Santé et argent...
en fumée

Il est intéressant de collecter les opinions sur les effets de la cigarette, du cigare ou de la pipe. Elles sont diverses et souvent opposées.

Chaque intéressé prêche pour sa petite paroisse. Il défend sa position, il se défend. En voici quelques brefs propos.

Un fumeur, un vrai de vrai, affirme : « Je dois fumer. Pour moi c'est une obligation ». Je me permets d'ajouter de suite une obligation mineure. A mon avis du moins. Un autre fumeur — ou récent ancien — en refusant une cigarette présentée par un ami répond : « Mon cher je ne fume plus depuis 4 semaines. Je ne me porte pas plus mal ».

Et l'on pourrait tout simplement multiplier ces prises de positions. C'est le cas de dire : « Autant de têtes, autant d'idées différentes ».

Cependant une petite question deviendrait intéressante si chacun pouvait y répondre : « A quelle occasion avez-vous fumé votre première cigarette ». Ce « Gallup » fournirait des réponses inattendues.

Oh ! cette première cigarette n'a certainement pas procuré un plaisir. Il fallait imiter les aînés. Il fallait se croire un homme. Malheureusement il fallait aussi supporter les conséquences.

A l'heure actuelle des personnalités du monde médical affirment que « le tabagisme est aussi dangereux que l'alcoolisme. Le ministre de la Santé des Etats-Unis a déclaré, il y a deux semaines à peine : « La cigarette est responsable d'au moins 125.000 morts par an aux USA ».

La vente des cigarettes ne cesse d'augmenter. Si les jeunes boivent moins de boissons alcoolisées, ils fument davantage.

Une campagne énergique est menée un peu partout. Des produits sont lancés pour l'abandon immédiat de ce besoin de fumer. Il ne m'appartient pas de prendre position ou de critiquer. Des personnes plus compétentes — les spécialistes en la matière — peuvent le faire et ils ne manquent pas de le faire.

Mais il y a un fait que j'ai retenu, qui s'est passé dernièrement aux USA. Un garçon d'une ferme, par suite de l'inattention d'un camarade, s'est trouvé enfermé dans un grenier. Il avait comme seule nourriture : un paquet de cigarettes et un tas de pommes. Il y est resté pendant trois jours. Il n'a pas terminé son paquet de cigarettes. Les pommes l'ont suffisamment nourri et lui ont enlevé le goût de fumer. Le médecin qui raconte cette histoire préconise donc comme remède efficace pour les grands fumeurs de manger des pommes et de boire du suc de pommes ».

Si tous les fumeurs du canton appliquaient cette formule, ils favoriseraient d'un autre côté la vente de nos fruits. D'une pierre, deux coups : meilleure santé, moins de dépenses, et liquidation des stocks de fruits ».

Il fallait tout simplement y songer... comme l'œuf de Colomb.

—gé—



GASTRONOMIE

LE RESTAURANT
TOUR D'ANSELME

SAXON - Tél. (026 6 22 44)

Cuisine française - Salle pour banquets et sociétés - Parc autos Nouveau ten : W. Bachmann-Maret.

P 30131 S

SAMEDI 13 JANVIER

REOUVERTURE

de la

rôtisserie du Bois-Noir

SAINT-MAURICE

Téléphone (026) 6 46 53

P 1124 S

SION ET LE CENTRE

Un peintre valaisan à l'Athénée



SION — Samedi 23 janvier, nous avons visité, lors du vernissage, l'exposition du peintre valaisan LEO ANDENMATTEN.

De nombreuses toiles sont accrochées à la cimaise du musée genevois l'Athénée. Toutes plurent au public présent, par leur sobriété et leur sensibilité.

Nous avons remarqué bon nombre de personnes des capitales valaisanne, vaudoise et de leurs environs n'ayant pas craint de se déplacer jusqu'à Genève pour prouver au peintre leur admiration et leur amitié. Des peintres aussi, amis, connaissances, ayant exposé à la galerie « Au Carrefour des Arts », sont venus témoigner à l'artiste leur sympathie.

Nous ne nous permettrons pas ici de faire la critique des œuvres exposées : nous en signalerons toutefois quelques unes : Bois de Finges brûlé, La Maison et les deux peupliers, Les Chaises, sans oublier deux toiles que nous connaissons, les ayant vues dans l'atelier du peintre, qui ont pour nom Méditation et Devant l'immensité.

Pour terminer, nous félicitons L. Andenmatten pour la qualité des toiles qu'il présente au public. Félicitons aussi le Comité de la Classe des Beaux Arts de Genève, Madame D. Baud-Bovy Directrice du musée de l'Athénée qui ont invité L. Andenmatten et qui lui ont donné l'occasion d'exposer dans la ville cosmopolite qu'est Genève.

M. M.

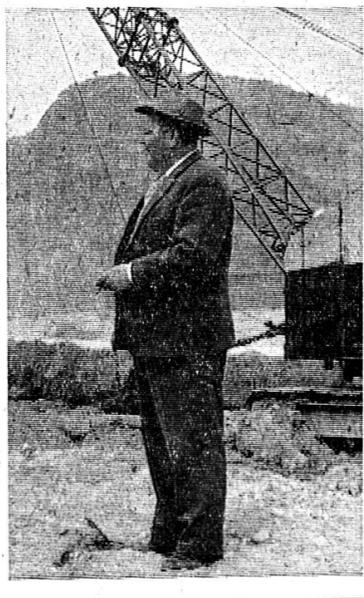
A la Fédération des sociétés d'agriculture
de la Suisse romande

M. Marc Constantin élu président

La Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, forte de trente sociétés, s'est réunie, jeudi, à Lausanne, sous la présidence de M. G. Roulin, directeur d'une coopérative d'Estavayer-le-Lac. L'exercice 1964 a été marqué par la mise en vigueur des nouveaux statuts qui élargissent l'activité du groupement, notamment par l'intermédiaire de ses commissions, par le succès de l'Exposition nationale et de son secteur agricole. Vingt diplômés de maîtrise fédérale ont été décernés. L'assemblée a pris acte avec regrets de la démission de l'Association des paysannes vaudoises, déjà affiliée à la Fédération par l'intermédiaire de la

Chambre vaudoise d'agriculture. M. Marc Constantin, député (Valais), a été acclamé président pour trois ans, le comité réélu, MM. Robert Piot (Burnens), président de la Chambre vaudoise d'agriculture, Loeffel, ingénieur agronome à Corgemont, démissionnaire, ont été remplacés par MM. J. Deblue, agriculteur à Founex et Marcel Maget, agriculteur à Charmoille, présenté par la Société d'agriculture de l'Ajoie.

M. Jules Mabut (Croix-de-Rozon, Genève), vice-président de la Société d'agriculture de Genève, a évoqué les grandes lignes d'une nouvelle conception de l'agriculture et M. Jean Revaclier (Genève) le renouveau des organisations agricoles, vu par le vice-président de la Chambre genevoise de l'agriculture.

Séries noires...
sur les pentes blanches

SION — M. Raoul Müller, domicilié à Platta, âgé de 26 ans, est tombé en skiant dans la région de Thyon. Il s'est déchiré les ligaments du genou.

Le dénommé Thuga Dhelay, âgé de 16 ans, originaire du Thibet, à l'école dans notre canton, s'est fracturé une cheville en skiant dans la région d'Ovronnaz.

La doctoresse Véronique Brutsche s'est également fracturé une cheville en skiant dans la région d'Evolène.

Une gentille
suggestion

SAVIESE — Nous avons sous les yeux le relevé des comptes communaux de l'exercice 1963, relevé que l'Administration vient d'envoyer à titre gracieux, à tous les ménages de la commune. La lecture de ces comptes, assez ardue parfois, n'offre en soi rien de piquant et ne mériterait certes pas qu'on s'y attarde bien longtemps. Pourtant... en parcourant le chapitre concernant les dépenses de l'Instruction Publique nous y voyons : Sport, films, promenades : Frs 311,50 ; ce qui, en bonne arithmétique, nous donne une moyenne d'environ 50 cts par élève.

Sur la page opposée, dans le chapitre des recettes de police on peut lire : Permis de Bal et Soirées Frs 1'827,10. Oserait-on suggérer au Conseil Communal de verser en subsides scolaires au moins l'équivalent des recettes acquises sur les plaisirs sacrés des grandes personnes.

Nous savons qu'une foule de problèmes préoccupe nos édiles, que leur souci primordial est l'équilibre de nos finances, qu'un vent d'économie tente de faire réduire les dépenses au strict minimum, mais il ne faudrait tout de même pas que par excès de parcimonie, ils oublient la jeunesse, richesse de demain. Et puis entre nous, n'estimez-vous pas que la frimousse éveillée du dernier de nos petits polissons de village, mérite mieux que 50 centimes ?

CINÉMAS * CINÉMAS

★ SION - ARLEQUIN

Du mardi 26 janv. au lundi 1er fév.
Michèle Morgan et Dany Saval dans

Constance aux enfers

(invitation au meurtre)

Une rencontre aux conséquences diaboliques.

Parlé français - 18 ans révolus

★ SION - LUX

Du mardi 26 au dimanche 31
Fernandel dans

Blague dans le coin

ne vous laissera pas une minute de répit dans le super policier série noire, Carter Brown.

Parlé français - 16 ans révolus

★ SION - CAPITOLE

Du mercredi 27 au dimanche 31

La revanche de d'Artagnan

En grande première Suisse romande Le héros légendaire réapparaît au grand de nouvelles et captivantes aventures.

Parlé français - Scope-couleurs
16 ans révolus

★ MARTIGNY - ETOILE

Jusqu'à mardi 2 - 18 ans rév.
Deuxième partie du film de Cayatte

La vie conjugale

« Jean-Marc »

avec

Marie-José Nat - Jacques Charrier
La vie du couple racontée par le mari.

★ MARTIGNY - CORSO

Jusqu'à dimanche 31 - 16 ans rév.
De l'action à revendre !!!

Le secret de d'Artagnan

avec

Georges Marchal - Magali Noël

★ CINEMA d'ARDON

Samedi et dimanche à 20 h. 30
En couleurs et cinémascope

Seul contre Rome

18 ans révolus

Une idylle merveilleuse et dramatique dans le climat ardent de la révolte contre Rome.

★ RIDDES - L'ABEILLE

Ce soir RELACHE
Samedi et dimanche à 20 h. 30

16 ans révolus

Une super production à grand spectacle

Taras Bulba

avec

Tony Curtiss - Yul Brynner
Un film d'une ampleur gigantesque et d'une puissance inouïe.

★ SAXON - REX

Jusqu'à dimanche 31 - 18 ans révolus
Sophia Loren et Belmondo dans : La Ciociara. Un film pathétique, émouvant

★ FULLY - CINE MICHEL

Jusqu'à dimanche 31 - 16 ans rév.
Un spectacle original, drôle

Un singe en hiver

avec

Jean Gabin et Belmondo

★ VOUVRY - ELYSEE

Aujourd'hui RELACHE
Samedi 30 et dimanche 31 : Cherchez l'idole, avec Charles Aznavour et Johnny Hallyday.

★ VERNAYAZ - CERF

Aujourd'hui RELACHE
Samedi 30 : Le fauve est lâché, avec Lino Ventura.

★ SAINT-MAURICE-ROXY

Ce soir et jusqu'à dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30 - 18 ans révolus
Un film audacieux de Christian Jaque Un avocat complice de sa maîtresse! Interprété par des acteurs merveilleux Bourvil - Marina Vlady - Pierre Brasseur

Les bonnes causes

Un suspense qui ne prend fin qu'à la dernière seconde...

★ TRÖSTORRENTS - FORUM

Ce soir et demain à 20 h. 30
(Dimanche relâche loto)
Gianna-Maria Canale dans

La tigresse des mers

Un grand film d'aventures sur mer avec une belle pirate!

Aventures - Action - Amour
En couleurs sur grand écran
16 ans révolus

★ MONTHEY - MONTHEOLO

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Les aventures sensationnelles du fameux héros de Jean Bruce dans le monde mystérieux de l'Asie

Banco à Bangkok

pour O.S.S. 117

avec Kerwin Mathews

Pier Angeli - Rob. Hossein

Le film « Ticket d'or » au festival de Cannes 1964.

★ MONTHEY - PLAZA

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans rév.
Un policier de grande classe avec Marina Vlady, Robert Hossein, Maurice Ronet

Le meurtrier

Un chef-d'œuvre du suspense de Claude Autant-Lara.

★ BEX - REX

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Un grand film français inspiré de l'œuvre d'Alexandre Dumas

La tulipe noire

avec Alain Delon

Scope - Couleurs

Pour une cité toujours plus accueillante

SION — J'ai lu avec intérêt les lignes publiées dans le numéro de mercredi du « Nouvelliste du Rhône », sous le titre « Un peu de soin, s.v.p. ! »

D'emblée, je dirai que je partage entièrement l'opinion de l'auteur de ces lignes, que par ailleurs beaucoup de personnes en notre chef-lieu approuvent, et du même coup félicitent pour avoir rompu un silence gênant.

Il est regrettable, en effet, que des enfants, peut-être des jeunes gens n'ayant pas encore trois poils au menton, osent écrire ou dessiner sur des murs de maisons d'habitation ou dans la plupart des W.C. publics des propos ou des dessins qui qualifient leurs auteurs sans qu'il soit nécessaire d'insister davantage.

Il est vrai que ce n'est pas là une carence spécifique à notre cité. Mais, il faut regretter sincèrement le peu de tenue et de savoir-vivre de quelques spécimens qui croient se distinguer par leur piètre comportement. A moins qu'ils ne soient malades du cerveau...

Sur le même plan, il faut aussi souligner l'esprit mesquin de certains qui dans massacrants les pelouses, parterres fleuris que les jardiniers de la ville soignent avec tant d'amour. Souvent des enfants s'y amusent en se rendant à l'école ou en y revenant. Et même le cabot à sa mère peut y venir impunément déposer sa crotte. Pourtant, la loi prescrit que les chiens doivent être tenus en laisse. Mais, la loi est faite pour les autres, nous en s'en font disent les plus malins...

Que penser de ceux qui pillent les pelouses et parterres et même parfois des tombes sont mises à mal. Y a-t-il action plus honteuse que de voler les fleurs des défunts ?

Demandons aussi aux commerçants de ne pas laisser trop longtemps à leurs vitrines les affiches des lotos, manifestations locales, après que ceux-ci ont eu lieu. Cela dénote un peu de laisser aller et nuit en quelque sorte au prestige d'une cité se voulant propre et accueillante.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

SION ET LE CENTRE

Avec nos sociétés

SAVIESE — Bien avant son inauguration officielle, notre salle paroissiale (ou halle de gymnastique) aura rendu maints services à nos sociétés locales. L'afflux continu de jeunes éléments dans nos deux fanfares a augmenté leurs effectifs à un tel point que plus aucune salle de restaurant ne se révèle assez vaste pour permettre l'organisation du traditionnel dîner annuel.

C'est donc dans la vaste halle de gymnastique que dimanche 17 janvier, «L'Echo du Prabé» tenait ses assises annuelles.

Judicieusement préparé par l'éternellement jeune Thérèse, un menu substantiel et délicieux, digne de Lucullus, donna satisfaction même aux plus fins gourmets.

Durant l'après-midi, invités, membres d'honneur et membres du comité prirent successivement la parole, créant une ambiance très cordiale de bon augure pour l'avenir musical de la société.

Dimanche 31 janvier, ce sera au tour de la «Rose des Alpes» de se réunir, pour une journée gastrono-récréative. Cette assemblée annuelle, placée sous le signe de l'amitié, scinde agréablement une année musicale très chargée. Quoique plus spécialement divertissante, cette journée n'en est pas moins enrichissante. Elle est une invite aux jeunes à écouter et à mettre en pratique les conseils des vétérans; elle permet à chacun de s'exprimer librement et d'extérioriser ses sentiments; elle crée enfin ce lien d'amitié et de fraternité sans quoi la société la plus brillante et la mieux dirigée ne saurait subsister.

Bonne fête donc à tous nos joyeux «amateurs de la pince» et gageons que le dévoué maître queux René H. saura grâce à ses talents indéniables, flatter les palais les plus délicats!

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Convocation de l'assemblée primaire

SIERRE — L'assemblée primaire de la ville de Sierre est convoquée ce jour à 20 heures à la maison des jeunes pour la lecture du budget 1965 et la ratification d'un emprunt de un million.

Le budget comporte celui de l'administration communale et celui des services industriels.

Programme du duo
Françoise Siegfried -
Pierre Maillard

Comme nous l'avons annoncé, Françoise Siegfried et Pierre Maillard nous réservent une soirée de sonates, dont voici le programme:

Ferruccio Buseni (2e sonate op. 36); Robert Schumann (Märchenbilder); Gabriel Fauré (sonate en la maj. op. 13); Karol Szymanowski (Nocturne et Tarentelle).

Nous espérons qu'un public nombreux viendra applaudir ces artistes si talentueux, si dignes de notre attention.

L. Z.

Il tombe
dans un torrent
en skiant

CONTHEY — Le jeune Dominique Germanier, 8 ans, domicilié à Erde, skiait avec quelques camarades. A un moment donné lors d'une descente il ne put freiner et il se jeta dans un torrent. C'est avec le cuir chevelu profondément fendu et quelques petites blessures qu'il a été conduit à l'hôpital.

Un doigt écrasé
par une machine

MACHE — M. François Pralong, domicilié à Mâche, âgé de 31 ans, s'est laissé prendre un doigt dans un tour. Le bout de son doigt a été passablement déchiqueté. Le malheureux ouvrier a été conduit à l'hôpital pour recevoir des soins.

HAUT-VALAIS

La carie des dents et la jeunesse

MUNSTER — L'Office de l'hygiène du canton du Valais, dirigé par le Dr Calpini de Sion, a organisé hier une journée d'information intitulée «Carie des dents et la jeunesse».

Cette intéressante assemblée réunit une centaine de participants parmi lesquels M. Calpini se plut à saluer la présence de MM. Oscar Schnyder, et Marcel Gross, conseillers d'Etat, Immand, préfet du district de Conches, le curé de Lax, inspecteur scolaire, ainsi que la plupart des présidents de commune du district et le personnel enseignant. M. Calpini eut également des paroles aimables à l'adresse des orateurs du jour, les Drs Canziani de Pro Juventute, A. Ross, médecin-dentiste à Bâle, Gutherz, directeur de l'école de la clinique dentaire de Bâle, et Lutz, fonctionnaire de la régie fédérale des alcools.

La série de conférences débuta par un exposé fort intéressant présenté par le Dr Canziani. Il traita le problème d'une jeunesse saine. M. Roos s'occupait particulièrement d'illustrer une expérience de 25 ans d'études consacrées aux recherches contre la carie des dents et effectuées dans la vallée de Conches. Cet exposé démontra les magnifiques résultats enregistrés dans ce domaine. Quelques instants furent également prévus pour donner l'occasion au Dr Marthaler de Zurich d'entretenir son auditoire sur la surveillance du brosseage des dents avec solution de fluor. A midi, les participants se rendirent à l'hôtel Gomesia pour prendre un repas en commun. Peu après 14 heures, la séance reprit pour prendre part à une leçon scolaire, dirigée par Mlle Zen-Gaffinen, institutrice, et commentée par le Dr Gutherz. Cette instruction attira tout particulièrement

l'attention des participants puisqu'elle avait trait à l'hygiène de la bouche et des dents durant les années scolaires. M. Lutz s'occupait ensuite d'exposer les progrès réalisés grâce à l'action de la pomme durant la pause scolaire. Notons encore que MM. Schnyder et Gross prirent également la parole pour féliciter les responsables de la magnifique entreprise organisée depuis des années dans la vallée de Conches.

Après une discussion générale, qui démontra l'intérêt pris au cours de cette journée par chaque participant,

cette importante assemblée a été levée avec la certitude que le but visé a été atteint.

Fortes chutes de neige
du côté du Simplon

SIMPLON-VILLAGE — Durant la journée de hier, on a enregistré de fortes chutes de neige de l'autre côté du col du Simplon. Hier à midi, on y mesurait plusieurs centimètres de neige fraîche. La circulation automobile s'effectuait, malgré tout, dans de bonnes conditions, nous a déclaré le fidèle chauffeur du car postal suisse qui relie, pendant l'hiver, Iselle aux villages valaisans situés sur l'autre versant de notre fameux col alpestre. Mais, ce fonctionnaire ajouta qu'il se faisait tout de même du souci au cas où cet élément blanc persistait à tomber. Malgré toutes les précautions qui ont été prises pour protéger l'artère contre les principales avalanches, certains dangers existent encore. Espérons que les écluses célestes se fermeront à temps.

C'est au tour
des agents du train

BRIGUE — Après les conducteurs de locomotive de la cité du Simplon, c'est au tour des agents de train du dépôt de Brigue de convier ceux qui se rattachent à la Fédération suisse des cheminots à leur fête annuelle. Celle-ci se tiendra dimanche soir dans la grande salle de la Maison du Peuple. A cette occasion, un programme de choix a été préparé par les organisateurs qui peuvent compter sur une équipe d'artistes choisis au sein de la société. Un chef de train ayant passé aussi maître dans l'art de la décoration est tout particulièrement occupé ces jours à décorer le local de fête. Des «revuistes» et chansonniers, aussi membres de la catégorie des «roulants», mettent au point une revue, dont on nous dit qu'elle fera longtemps parler d'elle. Un orchestre inédit complètera cette soirée récréative qui sera suivie par près de deux cents personnes. Nous ne voulons pas manquer l'occasion pour souhaiter beaucoup de plaisir à tous ceux qui auront l'avantage d'y prendre part.

Un jour et demi
pour se rendre
chez le docteur

ZWISCHBERGEN — Nous avons déjà eu l'occasion de parler du village valaisan de Zwischbergen, situé au-dessus de Gondo. La population connaît de grandes difficultés, les personnes âgées surtout, pour rejoindre la plaine lorsque l'hiver a fait son apparition. La preuve de l'existence de ces inconforts se rencontre journellement. Un couple de Zwischbergeois, lui âgé de quelque 70 ans et sa compagne n'en comptant pas beaucoup moins, se sentant peu bien, prit la décision de se rendre chez un docteur brigand. Ne pouvant se déplacer à skis jusqu'à Gondo, les deux époux se prirent simplement par la main et effectuèrent à pied le parcours qui sépare leur village de la station ferroviaire d'Iselle. De là, ils utilisèrent le tunnel du Simplon pour arriver dans l'après-midi chez leur médecin brigand. Ce dernier, connaissant la longue marche, de plus de trois heures, qui avait été effectuée par ce couple courageux, leur conseilla de passer la nuit à Brigue avant de rejoindre leur domicile. C'est ce qu'ils firent, avant de parcourir le trajet du retour. C'est à ce moment-là que nous eûmes l'avantage de les voir quitter la station d'Iselle, toujours la main dans la main et avec l'espoir d'atteindre leur village vers midi. C'est un exploit pour ces deux personnes âgées.

PLUS D'EAU!

BRIGUE — Durant la nuit de mercredi et une partie de la matinée de jeudi, une grande partie de la population de Brigue a été privée d'eau. Renseignements pris, nous nous sommes laissés dire que la conduite d'eau des CFF, qui complète l'approvisionnement en eau de la ville, a été endommagée à l'endroit où elle traverse le Rhône. Cette conduite était anciennement appuyée au pont maintenant disparu. Cet inconfort n'a pas trop duré puisque les responsables du service se sont hâtés afin de remédier à cet état de chose. Il n'en demeure pas moins que ceux qui se levèrent de bonne heure durent se passer de faire leur toilette ou firent ample emploi d'eau de Cologne. Cette situation a fait dire à quelques mauvais langues qu'il était facile de savoir qui avait réellement fait sa toilette matinale...

OUTRE-SIMPLON

9 mois de réclusion pour avoir poignardé
un homme qui s'était permis de le réveiller

VERBANIA — Une affaire qui avait, en son temps, suscité de nombreuses discussions dans la région du Simplon italien vient d'être jugée par le Tribunal pénal de Domodossola. Un certain jour, M. Pietro Gusti, de Gravelloa Ioco, se trouvant peu bien, dormait dans son lit dans le courant de l'après-midi. A un moment donné, M. Egidio Rabelli, dans l'intention de discuter avec le frère du dormeur, vint frapper à la porte de ce dernier. Celui-ci, réveillé par les coups frappés à la porte et fou de rage, se leva aussitôt pour poignarder à trois reprises, dans le dos, M. Rabelli qui s'appretait à repartir avec son auto. Par une chance extraordinaire le visiteur ne fut que légèrement blessé puisque son séjour à l'hôpital dura une vingtaine de jours.

L'attaquant fut tout de même traduit devant la justice qui vient de le condamner à 9 mois de réclusion pour lésions corporelles et à deux mois d'arrêt pour avoir été porteur d'un couteau dépassant la mesure réglementaire. On sait, à ce sujet, qu'en Italie, la loi interdit d'être porteur d'un couteau ayant une lame dépassant une certaine longueur.

Une chute sur le verglas

SION — M. Giovanni Beltrame, âgé de 39 ans, travaillant à Sion, a fait une chute sur la route verglacée. Il s'est fracturé une cuisse. Il a été conduit à l'hôpital.

DERNIERES SUISSES ET ETRANGERES ★ DERNIERES SUISSES ET

Assemblée du Conseil de l'Europe
Pour l'harmonisation
DES LÉGISLATIONS

A l'issue de son débat économique l'Assemblée du Conseil de l'Europe a adopté une série de recommandations dont les plus importantes sont:

1. RELATIONS AVEC LES PAYS DE L'EST:

L'assemblée demande aux gouvernements membres de développer leurs relations commerciales et culturelles avec la Roumanie et les autres pays d'Europe centrale et orientale et charge sa commission économique de poursuivre l'étude des relations économiques et commerciales entre l'Est et l'Ouest.

2. POLITIQUE ECONOMIQUE OCCIDENTALE:

L'assemblée recommande aux gouvernements de poursuivre la coordination de leurs efforts dans le cadre de l'OCDE et du Fonds monétaire international «en vue de renforcer le système monétaire international», à entamer à brève échéance les discussions agricoles dans le cadre du Kennedy-Round afin «d'arriver à un compromis mutuellement acceptable» et de poursuivre avec détermination les négociations (du Kennedy-Round) sur les produits industriels «pour aboutir aussitôt que possible à un accord avec le minimum d'exceptions».

3. POLITIQUE AGRICOLE:

L'assemblée se félicite des progrès accomplis entre les «Six» (sur le prix), se prononce en faveur d'une réorienta-

tion progressive des politiques agricoles européennes et à cette fin, recommande une série de mesures (amélioration des structures agraires, développement des régions défavorisées, politiques coordonnées pour l'accès aux marchés mondiaux, etc.) pour permettre à l'agriculture de devenir «un élément viable de l'ensemble de l'économie européenne».

Enfin, l'assemblée recommande une harmonisation des législations européennes dans le domaine du contrôle des denrées alimentaires (pour protéger le consommateur des risques que comportent les additifs chimiques).

4. TRANSPORTS:

Pour éviter l'hécatombe sur les routes (75 000 tués par an pour toute l'Europe), l'assemblée recommande la coordination sur le plan international des mesures propres à assurer la sécurité routière, notamment dans le domaine de la forme et de la construction des véhicules (pneus, suspension, feux et forme intérieure et extérieure des véhicules).

Explosion de dynamite
au Canada

EDMONTON (Alberta) — Un veilleur de nuit a été tué et quatre avions F-84 endommagés par une explosion de dynamite, la nuit dernière, aux ateliers de la «North West Industries Limited», à Edmonton.

Deux suspects ont été arrêtés.

Les arrivées
de travailleurs étrangers
Une augmentation
de plus de 10 000

L'année dernière 455 405 permis de séjour ont été accordés à des travailleurs étrangers, soit 10 354 de plus que l'année précédente. Les nouvelles arrivées ont augmenté de 16 402 chez les saisonniers et diminué de 3 952 chez les travailleurs non saisonniers et de 2 096 chez les frontaliers.

■ UN CONSEILLER SPECIAL DU PRESIDENT JOHNSON — La Maison Blanche annonce jeudi la nomination de M. Marvin Watson au poste de conseiller spécial du président Johnson.

Tué
par son fusil d'assaut

GEENSTORF — M. Karl Buck, 37 ans de Geenstorf, nettoyait mercredi soir son fusil d'assaut. Un coup partit brusquement, blessant mortellement M. Buck.

Rapports des aumôniers
militaires

BERNE — Les rapports des 125 aumôniers des places d'armes — responsables des 50 000 hommes qui ont suivi l'an passé des écoles d'officiers, de sous-officiers et de recrues, et d'autres cours — ont été présentés à Payerne et à Brougg, en présence des deux chefs-aumôniers de l'armée, les capitaines Tschanz et Grossrieder, du chef du personnel, le colonel brigadier Schindler, ainsi que du chef de l'instruction, le commandant de corps Frick. Les colonels Huessy, Corbaz, Reaz et Musy et les aumôniers Notter et Tuescher ont fait des exposés sur divers problèmes d'actualité.

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

LE MEMOIRE DE LA DEPUTATION JURASSIENNE

Pour assurer un avenir d'entente et une paix durable

Le mémoire adressé au Conseil exécutif du canton de Berne par la députation jurassienne à l'appui de ses propositions a été publié jeudi.

Il souligne dans son préambule que l'initiative prise par la députation de consulter les partis et organisations du Jura est conforme à ses statuts, qui lui confèrent la mission de veiller à la sauvegarde des intérêts du Jura.

« Cette démarche s'imposait d'autant plus que le Conseil exécutif considère la députation jurassienne comme étant « seule habilitée à représenter le peuple jurassien » — rapport du Conseil exécutif du 7.11.1963 — et la reconnaît avec raison « comme un organe constitué légitime représentant le Jura ».

» La députation jurassienne est fermement attachée à l'unité du Jura, comme le sont du reste les Jurassiens eux-mêmes, non seulement pour des raisons historiques, politiques et économiques, mais aussi culturelles, psychologiques et sentimentales. Elle ne conçoit pas un Jura divisé, que ce soit sous le signe de la séparation d'avec Berne, ou de son rattachement à Berne.

» Elle condamne toute manœuvre visant à diviser le Jura. Aussi a-t-elle voulu faire œuvre de conciliation et de réconciliation en proposant des solutions d'apaisement qui ne pouvaient être que le résultat de compromis.

» Dans la situation politique actuelle, la sauvegarde de l'unité jurassienne exige la recherche d'un terrain d'en-

tente qui se situe à mi-chemin entre le statu-quo et la séparation.

» La séparation est combattue par certains districts. Le statu-quo résultant des réformes constitutionnelles de 1950 qui ont reconnu l'existence du peuple du Jura dans la Constitution cantonale, consacré la pleine égalité de droits des deux langues nationales, garanti au Jura une représentation de deux membres au Conseil exécutif, instauré la commission paritaire, ne donne pas satisfaction à une grande partie des Jurassiens. Ces réformes n'ont pas résolu le problème jurassien. Preuve en est la déclaration faite le 23 novembre 1953 au Grand Conseil par la députation jurassienne unanime.

» La députation jurassienne a travaillé dans le sens et dans l'esprit de cette déclaration de novembre 1953. Elle a tiré les conclusions qui s'imposaient déjà à cette époque et que l'évolution de la situation a confirmées depuis lors.

» Les révisions de 1950 ont reconnu dans la Constitution cantonale le principe de l'existence du peuple jurassien. Il s'agit aujourd'hui de traduire cette reconnaissance dans la réalité constitutionnelle et juridique, de façon à faire disparaître « les causes permanentes et profondes du mal » dont souffre le Jura.

» Consciente de la très lourde responsabilité qu'elle assumait devant le Jura, le canton et la Suisse tout entière, persuadée que le temps des reproches, des griefs et des disputes est révolu, désireuse de dissiper toute équivoque, d'écarter tout malentendu, de faire tomber tout préjugé, se plaçant résolument sur le terrain des réalités, la députation jurassienne a voulu consacrer le cadre dans lequel peut s'exercer au sein du canton une autonomie conférant au Jura un statut politique particulier que justifie son caractère d'entité distincte.

» La députation jurassienne, dans sa majorité, est d'avis que l'octroi au Jura d'un statut comportant une certaine autonomie est la condition indispensable et suffisante d'un apaisement et du maintien d'un Jura uni dans le sein du canton.

» Ce sentiment d'autonomie, solidement ancré au cœur de nombreux jurassiens, s'est encore affirmé. Les décisions prises par la Députation jurassienne en sont l'expression. Elles impliquent des réformes de structure et

des modifications constitutionnelles. En revanche, elles ne mettent pas en danger le principe de l'unité du canton.

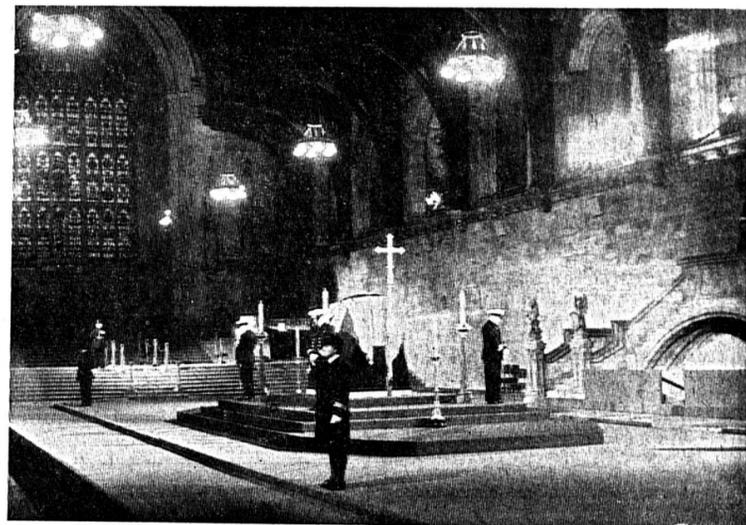
Le mémoire conclut ainsi : « Convaincue du bien-fondé des revendications présentées, élaborées avec l'appui des partis et associations du Jura, la députation jurassienne fait appel à la collaboration du Conseil exécutif, du Grand Conseil et du peuple de l'ancien canton pour l'aboutissement de l'œuvre constructive qu'elle a édifiée dans le but d'assurer à nos deux peuples un avenir d'entente et de paix durable. »

Chauffeur à 93 ans ?

Un Suédois de 93 ans, M. Karl Larsson, possédait, il y a quelque temps encore, un permis de conduire valable. Depuis lors, une plainte anonyme a été déposée contre lui. Sur quoi, l'administration a ouvert une enquête pour établir si M. Larsson est toujours à même de conduire un véhicule.

M. Larsson avait obtenu son permis en 1924. Pendant 25 ans, il fut chauffeur de taxi et n'enregistra pas un seul accident pendant toute cette période. Comme il n'existe pas de limite d'âge pour la détention d'un permis de conduire, l'office national de la Santé sera appelé à donner son avis avant qu'une décision ne soit prise.

Sir Winston Churchill repose dans le hall des Rois



La foule défile lentement et sans interruption depuis hier matin devant le catafalque de sir Winston Churchill, qui repose dans le grand hall de Westminster, où veille une garde d'honneur : 4 officiers de marine en uniforme de gala, la tête baissée, les 2 mains s'appuyant sur leur sabre nu.

L'inculpé No 1 YOUSSEF BEBAWI continue à accabler sa femme

(Suite de la page 1)

A la reprise de l'audience, le président La Bua passe à l'interrogatoire proprement dit de Youssef qui demande à la cour, par la voix de l'un de ses défenseurs, de ne pas prolonger l'audience au-delà de 13 h 30 parce qu'il est fatigué.

L'accusé précise ainsi les circonstances dans lesquelles à Khartoum, il devint musulman (il était de religion copte) pour pouvoir répudier sa femme et en réponse à une autre question, qu'il a toujours possédé « au moins une arme » chez lui, et que le revolver mocièle 38 que l'on trouva dans ses bagages à Athènes était en permanence dans son sac de voyage. « Lorsque j'ai acheté en Suisse le revolver calibre 7,65, j'ai joué avec l'arme puis en ai expliqué le fonctionnement à ma femme. Elle protesta parce que cette arme pouvait représenter un danger », reconnaît l'accusé.

Le président : « Le 18 janvier, peu après votre arrivée à Rome, votre femme vous fit part de son intention d'aller chez Farouk. Pourquoi ne l'avez-vous pas accompagnée ? »

Youssef : « J'inorais que l'immeuble

dans lequel elle pénétra était celui où Farouk avait son bureau. Elle m'avait dit c'aillieurs en quittant l'hôtel qu'elle allait chez le coiffeur et ce n'est que plus tard, dans la rue, qu'elle parla de Farouk. Elle me demanda de ne pas l'accompagner et j'obéis, car j'avais compris que Farouk ne voulait pas me voir ».

L'accusé ne manque pas de rappeler à ce propos que le Libanais avait refusé de le voir au rendez-vous qu'il avait donné à Rome, fin décembre 1963 ou début 1964.

Le président : « Vous avez su à Naples que votre femme avait reçu cent cinquante mille lires de Farouk. A quel titre ? Le lui avez-vous demandé ? »

Youssef : « Non, car je lui avais posé de nombreuses questions sur les raisons qui l'avaient poussée à tuer Farouk. Et elle avait refusé de répondre. De ce fait, je n'ai pas jugé opportun de l'interroger au sujet de cet argent ».

Le président La Bua renvoie l'audience à vendredi.

FAISONS LE POINT

L'attitude complaisante de ce mari trompé qui changea de religion (il était copte et se fit musulman à Khartoum) pour pouvoir répudier sa femme est assez surprenante. « C'était pour donner le change, nous ne voulions pas mettre nos parents au courant de la faillite de notre ménage » a-t-il précisé à la Cour.

Il est possible cependant qu'un autre élément intervienne dans cette affaire. En effet, on n'a pas été sans noter l'insistance du président La Bua. Pouvait-il est vrai par Me Giovanni Leone défenseur de Claire, pour connaître les circonstances dans lesquelles Farouk avait donné cent cinquante mille lires à la jeune femme. « A quel titre ? Avez-vous interrogé votre femme ? » demanda le président. Youssef dit qu'il n'avait pas jugé opportun de s'informer auprès de Claire étant donné que celle-ci avait systématiquement refusé de lui dire comment elle avait tué Farouk.

Cet argent, n'était-il pas destiné à Youssef ? Représentait-il le montant d'une dette ? Avaient-ils traité des affaires ensemble ? Ont-ils été mêlés à une affaire de trafic de devises ? Farouk a-t-il trompé Youssef en affaires après lui avoir pris sa femme ? Dans cette hypothèse on peut imaginer que Youssef vexé d'avoir été doublement trompé par le jeune Libanais ait voulu se venger.

Stupéfiante mésaventure d'un jeune Sibérien Entièrement gelé pendant 10 h.

L'agence soviétique « Tass » a annoncé jeudi qu'un jeune travailleur sibérien, entièrement gelé pendant dix heures, avait pu être ramené à la vie.

La « Tass » précise que ce jeune homme, Vassily Maslov, s'était perdu dans une forêt alors qu'il gelait à pierre fendre. Son corps, à demi recouvert de neige, ne devait être retrouvé que dix heures plus tard. Il fut aussitôt transporté à l'hôpital de Novossibirsk. Le corps du malheureux fut plongé dans un bain chaud. D'autre part, de l'oxygène fut injecté dans ses poumons. En outre, des drogues lui furent administrées pour rétablir l'activité du cœur. Après cinq heures d'efforts, les premiers signes de vie se manifestèrent. La température du corps augmenta. Le cœur se remit à battre plus distinctement, et le pouls put être décelé. Finalement, Vassily Maslov respira et aussitôt ses poumons reprirent leur fonctionnement normal. Mais alors, une pneumonie aiguë se déclara. D'autre part, les doigts gelés d'une main de Vassily Maslov durent être amputés. Mais la forte constitution du jeune Sibérien devait vaincre, avec l'aide de la médecine, tous ces obstacles, et aujourd'hui, déclare la « Tass », Vassily Maslov est sorti en parfaite santé de l'hôpital.

■ LA REINE ELISABETH AU WESTMINSTER HALL — La reine Elisabeth s'est rendue jeudi soir au Westminster Hall où elle s'est recueillie une dernière fois devant le catafalque de sir Winston Churchill. La reine était accompagnée du duc d'Edimbourg, de sa sœur la princesse Margaret et du mari de celle-ci, lord Snowdon.

■ BALDUR VON SCHIRACH HOSPITALISE — Baldur von Schirach, ancien chef de la jeunesse hitlérienne — l'un des trois criminels de guerre allemands se trouvant encore à la prison de Spandau — a été transporté jeudi à l'hôpital militaire britannique de Berlin-Ouest. Il est âgé de 57 ans.

Homme de droite, grand chef militaire LE GENERAL MAXIME WEYGAND EST MORT

(Suite de la page 1)

PARIS — Le général Maxime Weygand, qui vient de mourir, à l'âge de 98 ans, est le dernier survivant des grands chefs de la première guerre mondiale.

Né à Bruxelles le 21 janvier 1867, de parents inconnus (selon la « petite histoire » d'un père, ou selon une autre version, d'une mère de sang royal), Maxime Weygand fit, en France, des études qui le conduisirent à Saint-Cyr, d'où il sortit comme sous-lieutenant de cavalerie.

La guerre allait le placer au premier rang des armées. En 1917 et en 1918, aide-major général aux côtés de Foch, généralissime des armées, en juin 1918, promu général de division, c'est lui qui lut les conditions de l'armistice aux plénipotentiaires allemands, à Rothondes.

En 1920, la Pologne appelait la France à l'aide contre les « bolcheviks ». Weygand prit alors la direction de l'état-major polonais et obligea les forces russes à évacuer le territoire.

Jusqu'à sa retraite, en 1935, ce fut toute une suite de grands commandements et de hautes fonctions militaires : haut commissaire en Syrie en 1923, vice-président du conseil de la guerre, puis inspecteur général des armées.

Le général Weygand fut rappelé en activité en 1939 et envoyé au Levant comme commandant en chef. Puis, devant la ruée de la Wehrmacht, il fut nommé le 17 mai 1940 commandant en chef des armées alliées, en remplacement du général Gamelin. Après la « débâcle », l'armistice, le général Weygand fut ministre de la défense dans le gouvernement Pétain avant d'être le délégué de Vichy en Afrique française, le 6 septembre 1940.

De son action en Afrique du Nord, notamment, il a dit qu'elle avait servi « à préparer à la France une force qui lui a permis de rentrer victorieusement dans la guerre ». Ce fut l'avis des Allemands qui le déportèrent en 1942. Il ne fut libre qu'en 1945 et aussitôt mis en état d'arrestation par les

autorités françaises mais, malade, il fut hospitalisé au Val-de-Grâce. Trois ans plus tard, en 1948, un jugement le réhabilitait.

Il a repris depuis lors son activité d'historien, à laquelle il a joint, au cours de ces dernières années, une certaine activité politique en prenant position dans la guerre d'Algérie.

Académicien (il a été élu à l'Académie française en 1931), aussi raide et mince dans son habit vert que sous l'uniforme, Maxime Weygand a publié de nombreux livres d'histoire et notamment une monumentale « Histoire de l'armée française », un « Foch », des « Mémoires », un « Turenne », une « Histoire de Mohamed Aly »...

Son talent, son nom, son prestige dans l'armée et parmi la « droite » française ont fait qu'il fut choisi com-

me président d'honneur du centre d'études politiques et civiques, et de « L'alliance Jeanne-d'Arc ». A ce titre, il s'est prononcé en 1959 pour l'intégrité du territoire national en déclarant que « la volonté de l'Algérie de demeurer française confirmée par le référendum de 1958, ne pouvait être remise en cause ».

Dès 1957, au cours d'une conférence intitulée « Revers de la France », il avait, après avoir fait applaudir le nom de Pétain, apporté au combat mené par l'armée française en Algérie l'appui sans réserve de la France chrétienne.

Grand croix de la Légion d'honneur, le général Maxime Weygand est titulaire de la médaille militaire, décoration remise aux généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi.

Un train brûle un signal entre Coire et Arosa

Quatorze personnes blessées

Jeudi, le train partant d'Arosa à 11 h 54 de la ligne Coire-Arosa (Chemins de fer Rhétiques) a brûlé le signal de croisement de la station d'Untersax entre Lueen-Castiel et le dépôt Sand et est entré en collision quelques mètres plus bas de la station de croisement avec un train venant de Coire et qui avait quitté cette ville à 12 h 26. Quelques personnes ont été légèrement blessées. Les dégâts matériels sont importants. Le trafic a été maintenu par transbordement avec des cars. Il reprendra normalement à partir du 29 janvier 1965 selon l'horaire. Une enquête officielle a été ouverte.

L'ETAT DES BLESSES

Au cours de la collision de deux trains sur la ligne Coire-Arosa, le mécanicien de la locomotive du train venant de Coire n'a pas été blessé. Par contre, celui du train qui descendait d'Arosa et qui a brûlé la station de croisement d'Untersax, souffre de blessures à la tête. Il a dû être transporté à l'hôpital pour être soigné, mais il

a pu regagner son domicile le soir même. Des voyageurs blessés un seul, avec une jambe brisée, est encore à l'hôpital, les autres ont également pu regagner leur domicile.

Les deux trains qui sont entrés en collision à l'entrée d'un tunnel, ont subi de gros dégâts. Le train montant a déraillé. Le tunnel amorçant une grande courbe, les deux mécaniciens ne se sont rendus compte de l'arrivée de leur train réciproque qu'au dernier moment.

Pour sa part, le commandement de la police de Coire a confirmé que le train venant d'Arosa n'avait pas observé l'arrêt, prévu sur l'horaire, au point de croisement d'Untersax. En dépit de l'utilisation du dispositif de freinage rapide, une violente collision s'est produite : douze passagers et deux membres du personnel ferroviaire ont été légèrement blessés. Deux médecins, qui se trouvaient dans les deux trains, ont aussitôt assurés les premiers soins. Peu après, un train amenait sur les lieux de l'accident un médecin de Coire. Une enquête officielle a été immédiatement ouverte.